

Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique
Université d'Oran Es-Sénia
Faculté des sciences de la terre, géographie et aménagement du territoire

Laboratoire de recherche Espaces Géographiques et Aménagement du Territoire (EGEAT)

Mémoire

Présenté pour l'obtention du grade de Magister en géographie et aménagement du territoire

Option : Evolution et dynamique des milieux semi-aride et aride

**LES VILLAGES SOCIALISTES PASTORAUX FRONTALIERS EN MILIEU STEPPIQUE
LE CAS DE LA WILAYA DE NAAMA (ALGERIE)**

Par

Abdellatif TABOUCH

Soutenue le --/--/2011 ; devant la commission d'examen

Mme. REMAOUN Khedidja
Mr. BENDJELID Abed
Mr. HADEID Mohamed
Mme. BENSAFIR Zohra

Professeur. Univ Oran
Professeur. Univ Oran
Maitre de conférences. Univ Oran
Maitre de conférences. Univ Oran

Présidente
Directeur de recherche
Examinateur
Examinatrice

INTRODUCTION GENERALE

L'Algérie s'inscrit dans un contexte de croissance démographique et rural particulièrement dynamique. Les Hautes Plaines Sud Oranaises, de par leur position intermédiaire entre le Nord et le Sahara, n'échappent pas à ce dynamisme.

Les caractéristiques démographiques et culturelles des Hautes Plaines Steppiques, leur localisation et leur répartition géographique sont au cœur de nombreux débats préoccupants pour l'Etat Algérien. Dès le lendemain de l'Indépendance, les premiers plans de développement économique et social visent à apporter un minimum de commodités à ces populations steppiques, en tenant compte que la nouvelle génération ne supportera certainement pas le poids du déséquilibre social, sinon, au cours de la décennie suivante, la steppe se videra et l'exode vers le Nord sera lourd de conséquences.

Le nomadisme¹ étant le mode de vie le plus répandu dans la région steppique, il est le vecteur traditionnel de l'activité pastorale dans la région des Hautes Plaines steppiques. Il a eu à subir tout au long de la colonisation et au cours de la période récente, un processus lent mais inexorable de disparition.

A la recherche d'une identité culturelle, l'homme de la steppe a modifié, transformé et métamorphosé son habitat sous le courant de la sédentarisation des nomades.

Cette évolution se caractérise par une série de transformations des sociétés locales et par la diversification des sources de subsistance qui ne se limitent plus aux ressources agro-pastorales traditionnelles. Cette sédentarisation a conduit à la naissance des villages socialistes.

Selon F.Burgat, M.Nancy (1984), **le village socialiste** est une collectivité rurale, constituée d'un territoire et de ces habitants, où se concrétisent et se renforcent constamment les rapports sociaux socialistes, conformes aux options fondamentales de la nation et aux objectifs de la révolution agraire en particulier.

En effet, on peut dire que la transition de la tente du nomade à l'habitat rural et la confrontation complexe à la modernité est le fruit d'une dynamique culturelle. L'urbanisation croissante et l'individualisation qui témoignent de l'ouverture de la société traditionnelle steppique et de l'émergence de nouvelles opportunités de mobilité sociale tendent à favoriser le désenclavement de la société nomade, par la création d'infrastructures (voies de circulation automobiles...), l'apparition d'équipements modernes (écoles...).

¹ Le nomadisme est un mode de vie fondé sur le déplacement et par conséquent un mode de peuplement.

L'habitat n'est pas uniquement logement², c'est aussi et surtout la production cohérente d'espaces de vie (emplois, prestations de services publics, convivialité sociale) ; c'est le cadre d'insertion et d'ancrage physique, économique et social des villes et campagne. L'habitat rural quant à lui, il s'intègre dans le cadre de la politique de développement rural, il a pour objectif la promotion des espaces ruraux et la fixation des populations locales. Il consiste à encourager les ménages à réaliser, en auto construction, un logement décent dans leur propre environnement rural.

La politique de l'habitat en steppe est considérée comme une réponse à une sédentarisation continue. De là est née la politique des villages socialistes pastoraux, liés à l'établissement d'une carte d'hypothèses d'implantation, suite à laquelle certains villages ont été réalisés (Cf. fig. n°1).

Dans le cadre de cette étude et sur la base d'une enquête de terrain portant sur le devenir des villages socialistes pastoraux que nous avons cernés dans la région de Naâma et portant six villages (Oulakak, Ouzeght, Tala, Forthassa, Hassi Defla, Nessanis) , ainsi que Dighem qui se situe dans la localité d'El-Bayadh sera cité à titre indicatif sur le plan échec de la révolution agraire. Les populations de ces villages sont à l'origine nomades et les conditions économiques difficiles de la région ont poussé une partie de ces derniers à se sédentariser.

Nous allons tirer de notre enquête une typologie de l'habitat rural basé sur les critères suivants :

Léger (habitat mobile des pasteurs nomades ou fixe et temporaire des transhumants)

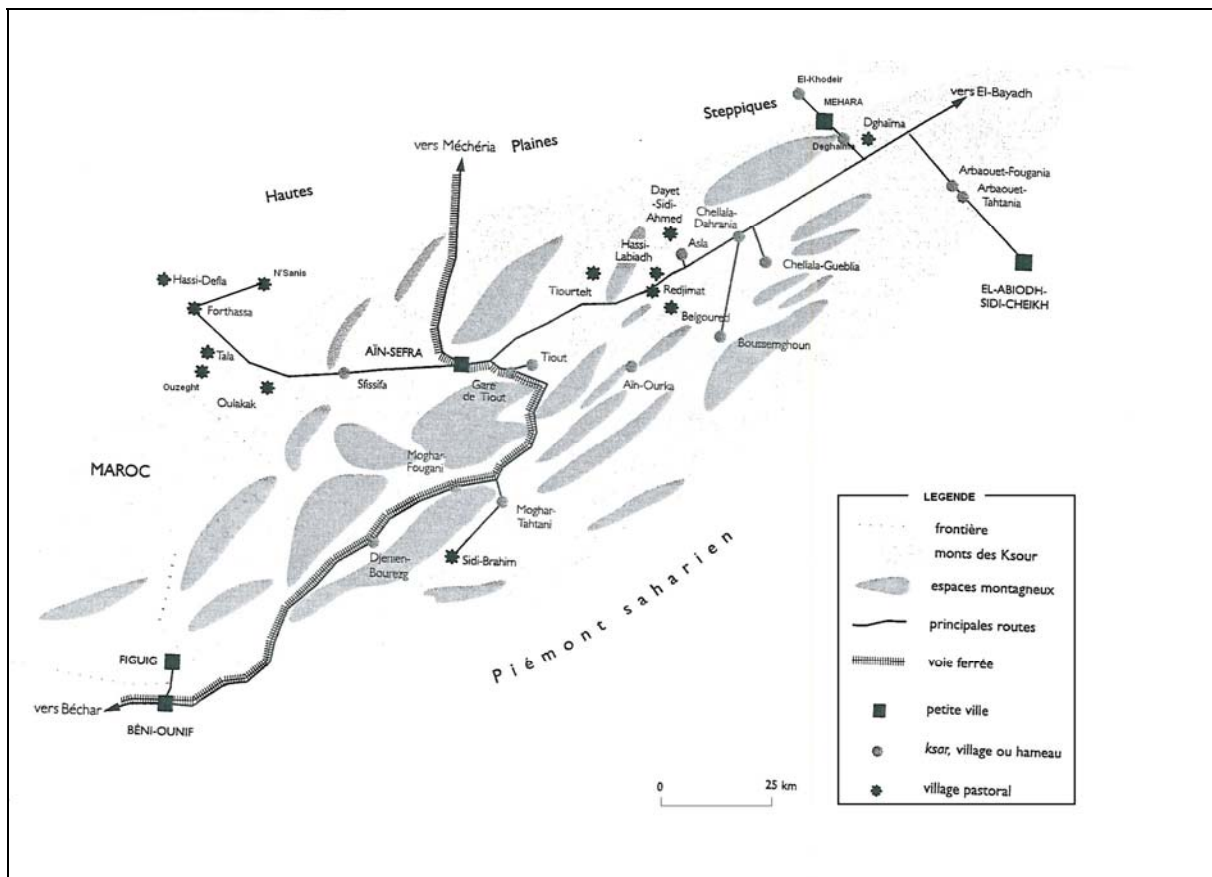
Dur (ceux qui sont fixes et permanents sous forme de maison rurale : Révolution agraire, auto construction, habitat rural...).

Nous pouvons déduire que l'habitat rural a des caractéristiques propres au milieu rural : la ruralité³ qui renvoie à des paramètres de l'existence humaine à la fois culturels (sédentarité ou mobilité suivant les conditions géographiques et climatiques), sociologiques (relations communauté/foyer/individu) et économiques (espace agro-pastoral, mis en valeur/conditions socio-juridiques d'accès aux ressources à leur utilisation...).

² Le logement est l'endroit où les gens doivent pouvoir se sentir chez eux ; ils en prennent possession et y expriment leur personnalité ; ils peuvent s'y identifier de manière optimale.

³ La ruralité : se caractérise en effet par des organisations d'hommes et de femmes, des activités économiques variées (agriculture, artisanat, commerce...), des services au public (médecine, transports, technologies d'information et de communication), des espaces à gérer avec les conflits d'usage potentiels, et qui renvoient vers la question du foncier et de l'urbanisation.

Fig. n°1 : localisation des villages pastoraux des Hautes Plaines steppiques



Source : (K. Kendzi, 2004, modifiée par l'auteur)

Problématique

Les populations de la région des Hautes Plaines Sud Steppique ont longtemps vécu de manière marginale, selon un mode de vie particulier pour la majeure partie. Ce mode de vie s'inscrit sous le nom du « nomadisme ».

Afin de remédier à cette situation de transhumance des populations nomades, des actions politiques visant le rééquilibrage régional, sont entamées, avec comme but d'améliorer les conditions de vie des nomades afin de freiner l'exode et à fixer les populations.

Dès lors, la sédentarisation se met en place. En effet, « *depuis un siècle et demi, une succession de bouleversements a eu pour aboutissement la situation présente : les migrations se sont restreintes, la société tribale s'est désintégrée, le phénomène urbain est apparu* » (Couderc R., 1974).

La sédentarisation des nomades a commencé par la création des villages ruraux, la transformation et l'amélioration de l'habitat, cette évolution a contribué à la reconstruction des campagnes après les destructions subies durant la guerre de libération.

« *...Les premières opérations, qui datent de 1966, étaient réservées exclusivement aux familles défavorisées, tenues de participer à la réalisation de leur habitat. Géographiquement il s'agissait de favoriser le regroupement des constructions à proximité des infrastructures existantes* » (Bendjelid A., 2004).

Face à cette situation, l'Etat a mis en œuvre des actions de développements différenciées. Notre préoccupation majeure porte sur les initiatives comprenant le développement du domaine de l'habitat. Pour ce faire, l'Etat a opté pour l'aménagement et le développement de l'espace rural, et notamment la projection et création du modèle appelé « villages socialistes pastoraux ».

Nous allons essayer de constater par cette étude si les objectifs voulus par la mise en œuvre de ces villages ont abouti. La première interrogation sur l'habitat rural en milieu steppique a pour but : d'établir une approche typologique de l'habitat rural, conçu par l'Etat et d'observer si cette typologie des villages enquêtés en milieu steppique est en adéquation avec la zone géographique, en fonction des besoins exprimés par la population locale ?

La deuxième interrogation sur l'habitat rural : l'Etat a-t-il tenu compte des contraintes et potentialités de développement des villages agricoles pastoraux afin de fixer les habitants ? Enfin, troisième interrogation : ces villages sont-ils confrontés aux mutations sociales et spatiales ?

Tous ces éléments d'interrogation mènent à poser une double question fondamentale : d'une part l'intégration de la population villageoise dans le nouveau cadre de vie, d'autre part la prise en charge de l'Etat.

Dans le détail, on verra si la création de village socialiste pastoral a :

- favorisé le regroupement des populations ?
- permis l'association de l'élevage avec la mise en valeur agricole ?
- permis le désenclavement en développant les infrastructures d'accompagnement nécessaires ainsi que les équipements d'éducation, de formation, de santé et l'amélioration des conditions de vie et de travail pour la stabilité des populations ?
- freiné le mouvement des migrations vers les villes ?

Ce travail s'inscrit en trois parties selon l'objectif de notre investigation :

Nous essayerons en premier lieu, de voir si, dans ces nouvelles conditions, l'adaptation d'une population rurale, sa transition du mode de vie traditionnel vers un nouveau cadre écologique, et le passage de la tente au bâti se concrétisent.

La première partie : comprend la localisation de notre périmètre d'étude, la présentation des caractéristiques physiques et l'évolution spatiale. Il s'agit d'étudier l'organisation socio-spatiale de nos différents villages, qui nous permettra d'avoir une vision de l'espace rural conçu et donner un aperçu sur l'historique de la population autochtone.

La deuxième partie sera consacrée à l'analyse et l'interprétation des formes des villages, la typologie de l'habitation et son aperçu sur l'aspect architectural formel et ses modifications, ainsi que les matériaux utilisés. Ces éléments constituent des repères fondamentaux à notre investigation, sur l'expérience socialiste à travers le pays, son histoire, sa genèse, sa nature et les facteurs intervenants dans son évolution, et mettent en relation avec les villages enquêtés selon les différents facteurs.

La troisième partie vise beaucoup plus les villages qui ont vu leurs conditions de vie largement évoluées à la suite d'une multitude de programmes et de projets, la vie socio-économique et la mise en place de la stratégie de développement de l'habitat rural, les principales mutations et transformations des villages socialistes. On évoquera aussi l'impact de la désertification et la sécheresse sur le développement de ces villages.

Le rôle de l'habitat rural dans le processus de reproduction sociale des populations concernées sera le fil conducteur de notre réflexion.

A partir de ces grands axes de développement des Hautes Plaines Steppiques cités plus haut, nous allons évoquer quelques résultats d'une enquête réalisée auprès de ces villages socialistes de la zone d'étude visant à mieux connaître leur devenir.

Ces villages ont-ils drainé les populations concernées ? Ces villages sont-ils adaptés au caractère sociologique de ces populations et aux modes économiques ruraux ? L'habitat joue un rôle

fondamental dans l'occupation de l'espace et l'organisation de la vie communautaire au niveau du village et dans l'intimité familiale au niveau de l'habitation.

L'habitat au sens précis du terme désigne pour l'homme, l'aménagement d'un lieu pour en faire une demeure, un atelier de travail et un cadre de vie.

Objectifs et méthode d'approche

L'objectif de cette recherche est d'étudier le rôle de ces villages socialistes pastoraux dans le regroupement, la réorganisation de la société rurale et les différents acteurs qui sont à l'origine de ces villages. Il s'agit ensuite d'analyser en détail l'action rurale dans ses motivations, et le programme de développement rural entamé par l'Etat depuis la création de ces villages socialistes pastoraux avec en particulier les interventions de l'Etat à travers ses programmes et les progrès enregistrés dans ces villages.

Dans le cadre d'une enquête de terrain portant sur le devenir des villages socialistes pastoraux dans la région de Naâma, nous allons approfondir notre investigation dans la localité de Naâma et essayer de chercher à savoir ce que deviennent aujourd'hui ces villages enquêtés à partir d'observations localisées et de confirmer la réussite ou l'échec de ces villages socialistes pastoraux dans les Hautes Plaines Steppiques planifié par l'Etat algérien socialiste des années 70.

Ce travail est basé sur :

- Des enquêtes réalisées in situ appuyées par des observations et des entretiens semi directif au près des populations autochtones et des collectivités locales. Les individus enquêtés sont généralement les personnes âgées du village (*Chioukh El-Karia*) qui peuvent transmettre l'historique du village d'une manière chronologique. Des informations sont aussi données par les responsables faisant partie du corps administratif (décideurs, administrateurs, maires,...etc.).

L'enquête est formulée suivant un questionnaire préétabli qui est fractionné en deux parties :

1. partie socio ethnographique
2. partie géographique

La 1^{re} partie : traite du comportement social des individus à l'intérieur du village vis-à-vis des actions modificatrices de leur espace social.

On a aussi recouru au relevé in situ des maisons enquêtées et aux différents éléments de réponses des transformations perçues.

La 2^{eme} partie : est constituée essentiellement sur les données monographiques de la zone d'étude recueillies au niveau de différents organismes.

- Une recherche bibliographique portant sur les caractéristiques et l'historique socio-économique de la région.
- L'ensemble des plans d'aménagement des villages, on les a réalisé à l'aide du logiciel Autocad

Cette tâche a été ardue mais on a pu contourner plusieurs obstacles, parmi eux :

- la population enquêtée était d'un nomadisme très prononcée, ce qui signifie qu'on ne pouvait pas dialoguer avec eux et émettre des avis ou poser des questions qui leur semblaient une transgression de leur vie intime.
- Le principal facteur entravant une telle analyse est l'absence quasi-totale de statistiques tant au niveau humain qu'au niveau économique.

Ces impératifs, ces contraintes nous obligent à limiter nos investigations, notre champ d'étude.

PARTIE 1

Milieu physique et évolution socio-spatiale des Hautes Plaines Sud Oranaises

Introduction I

Il s'agit dans cette partie de voir le changement qu'a connu cet espace steppique mais aussi la société nomade à travers le temps. Cette évolution est traduite par le passage du nomadisme à la sédentarisation.

La steppe est comme toutes les zones marginalisées par les conditions naturelles et climatiques, où l'élevage était caractérisé dans le passé par la mobilité (nomadisme et transhumance), l'exploitation collective des ressources pastorales des parcours et l'importance des relations sociales.

Cette espace sensible est en proie aux phénomènes de dégradation qui tendent à se généraliser, cette dégradation des terres se traduit par la réduction du potentiel biologique et par la rupture des équilibres écologique et socio-économique.

Le phénomène de la sédentarisation est déclenché avec le début des invasions coloniales afin de délimiter les territoires des tribus dans le but de contrôler la population. Ces nomades considèrent qu'ils ont perdu leurs repères dans leur nouveau mode de vie.

Néanmoins la vie nomade reste ancrée chez les habitants de la région depuis des siècles. Ils poursuivent la tradition de leurs ancêtres, se déplaçant en fonction des saisons à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Chapitre 1 : présentation de la zone d'étude

Introduction

Les villages pastoraux sur les quels s'étends notre étude, se situe sur les marges frontalières Sud Ouest des Hautes Plaines Steppiques, précisément sur la partie nord ouest des Monts des Ksour de la commune de Sfissifa

Dans ce premier chapitre en va aborder certains des points caractérisant cette zone. Un descriptif englobant sa localisation, ses caractéristiques morphologiques, bioclimatiques..., de manière à mieux cerner notre région.

1. Présentation et localisation de la zone d'étude

La zone concernée par cette étude est la partie sud-ouest des Hautes Plaines Oranaises. Elle se rattache administrativement à la wilaya de Naâma. Cette dernière est issue du dernier découpage administratif de 1984. Elle est insérée entre l'Atlas tellien au nord et l'Atlas Saharien au sud ; elle s'étend sur une superficie de 29 514,14 km² pour une population de 213 501 soit une densité en moyenne de 7,23 hab/km².

La commune de Sfissifa a été créée par décret exécutif, en application de la loi n° 84/09, du 04/04/1984 qui a déterminé son appartenance à la wilaya de Naâma, située au sud ouest de l'Algérie. A une altitude moyenne de 1215m, sa superficie est de 2347,5 Km², pour une population estimée à 7 210 habitants au 31/12/2008, soit une densité de 3,07 habitants/Km².

Limité par :

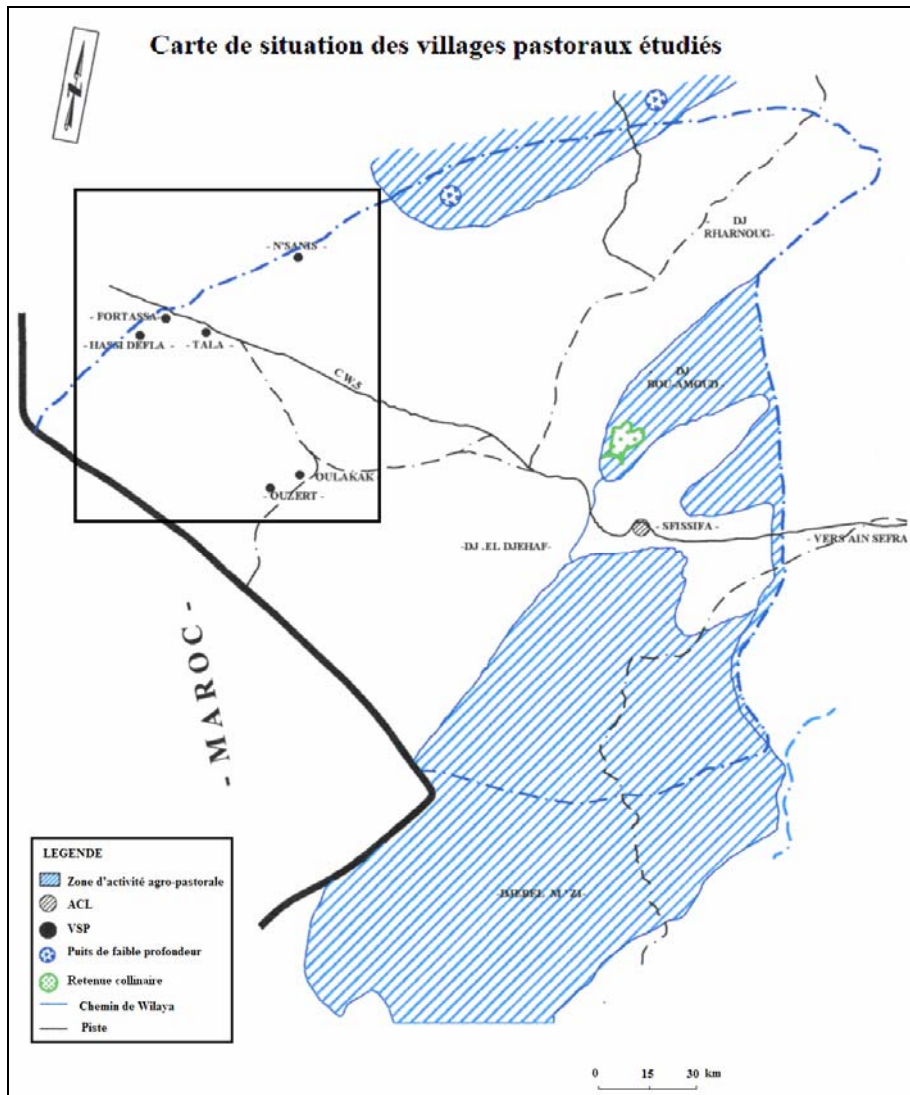
- A l'est par la commune d'Ain Sefra
- Au sud par la commune de Djenien Bourezg
- A l'ouest par le Maroc
- Au nord par la commune d'Ain Benkhelil.

Autrefois, elle était une région couverte d'une forêt d'arbres appelés " safsaf " en arabe d'où le nom de Sfissifa donne à ce ksar. Le ksar est très bien conservé. On trouve aux alentours les jardins, paysages naturels d'une grande beauté.

2. Situation des villages socialistes de l'investigation :

Les six villages pastoraux sont : Oulakak, Ouzeght, Tala, Forthassa, Hassi Defla, Nessanis se situent dans la wilaya de Naama à l'ouest de la commune de Sfissifa ; Ils se localisent principalement le long de la frontière algéro-marocaine (Cf. fig n°2).

Fig. n°2 : Carte de situation des villages pastoraux enquêtés



Source : DPAT de Naama, 1990

3. Le cadre général des Hautes Plaines Sud Oranaises

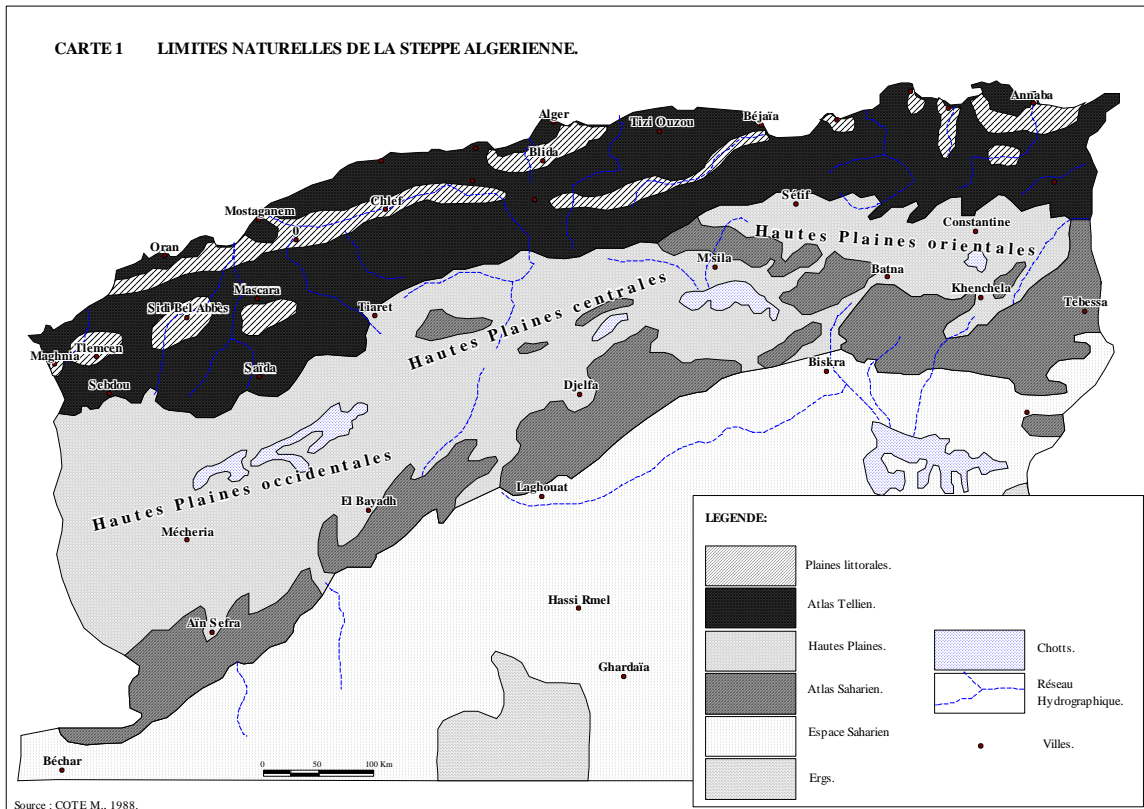
Les Hautes Plaines sud oranaises font partie d'un ensemble géographique connu sous le nom de la steppe algérienne.

Cette steppe se présente comme une vaste bande régionale (Cf.fig. n°3), s'étendant de la frontière tunisienne à la frontière marocaine sur 1 000 kilomètres de long et 300 kilomètres de large entre les isohyètes 400 et 100 mm. C'est une région intermédiaire située au-delà du Tell maritime et humide et en dessus du désert saharien, pays des grands espaces plats et élevés où l'arbre est rare ou absent, l'alfa et l'armoise sont les plantes caractéristiques de la région.

Le climat y est brutal et rude - gel en hiver et canicule en été - les faibles ressources en eau impliquent une culture céréalière aléatoire et un pâturage extensif

La steppe algérienne est l'une de ces régions semi-arides où les relations entre milieu de vie et le mode de vie donnent naissance à un problème écologique inquiétant pour l'Algérie.

Fig. n°3 : limite naturelles de la steppe algérienne



Source : M. Cote ; 1988

4. Caractéristiques générales de la zone d'étude

4.1 Traits morphologiques :

La région est dominée par une monotonie paysagère, rompue par quelques chaînons de montagnes orientés sud-ouest nord-est (Cf.fig.n°4). Nous citons l'exemple que constitue l'alignement du djebel Gaouloul (1613 m) qui se prolonge au nord par les djebels El Arar (1801m) et Kerrouch dont la continuité au nord-est s'effectue avec le djebel Bou Rhenisa (1594 m) pour se terminer plus au nord par djebel Antar qui culmine à 1721 mètres d'altitude.

On distingue trois zones géographiques homogènes :

- une zone steppique constituée par une vaste plaine (74% du territoire de la région) dont l'altitude augmente sensiblement vers le sud (1000 à 1300 m). Elle est caractérisée par la prédominance de l'activité pastorale. D'ouest en est elle couvre l'espace compris entre les reliefs proches de la frontière Algéro-Marocaine et la limite occidentale de la wilaya d'EL Bayadh.

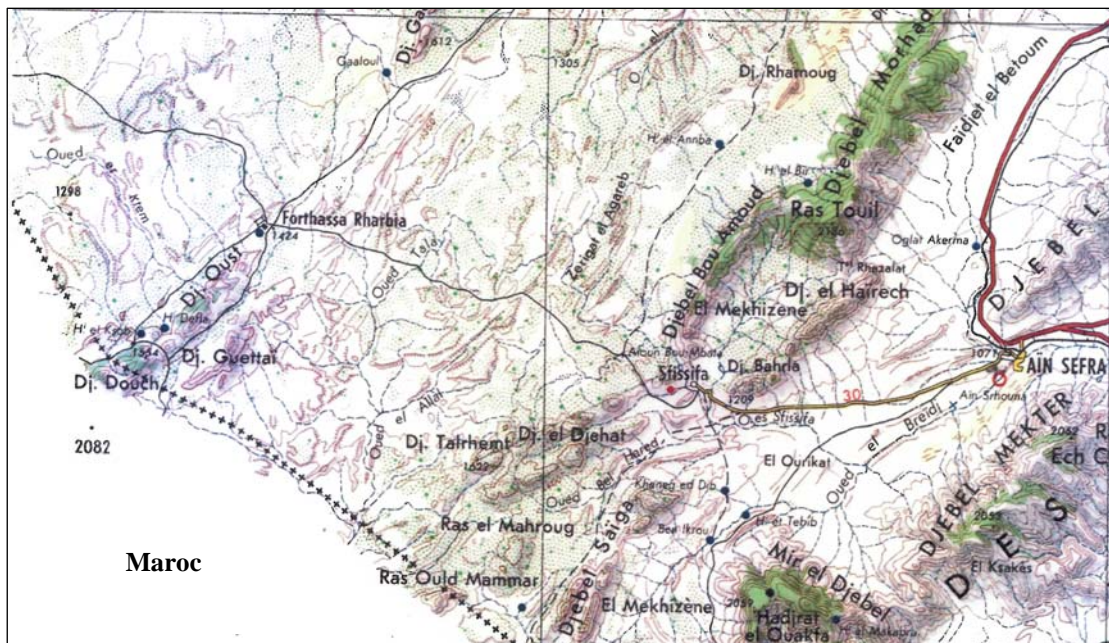
- une zone montagneuse localisée dans la région sud-ouest atteignant les 2000 mètres d'altitude et occupant 12 % du territoire de la région. Il s'agit d'une partie des monts des Ksour⁴ et des piémonts de l'Atlas Saharien. Elle est caractérisée par une agriculture de type oasisien.
- une zone présaharienne qui s'étend sur une superficie de l'ordre de 14% de la superficie totale de la wilaya.

La région de Naâma occupe le fond d'un couloir formé par des chaînes de montagnes parallèles qui plongent la steppe dans la chaîne de l'Atlas Saharien :

- Djebel Saïga : 1784m d'altitude
- Djebel Bahria : 1536m //
- Djebel Bouamoud : 1772m //
- Djebel El-Heirech : 1860m //

Les djebels Bou-Rdim, Ras Taourist, Sidi Maâmar constituent les principaux paravents de l'agglomération chef lieu, et domine le site de l'oasis.

Fig.n°4 : Localisation des Monts de la région de Sfisifa

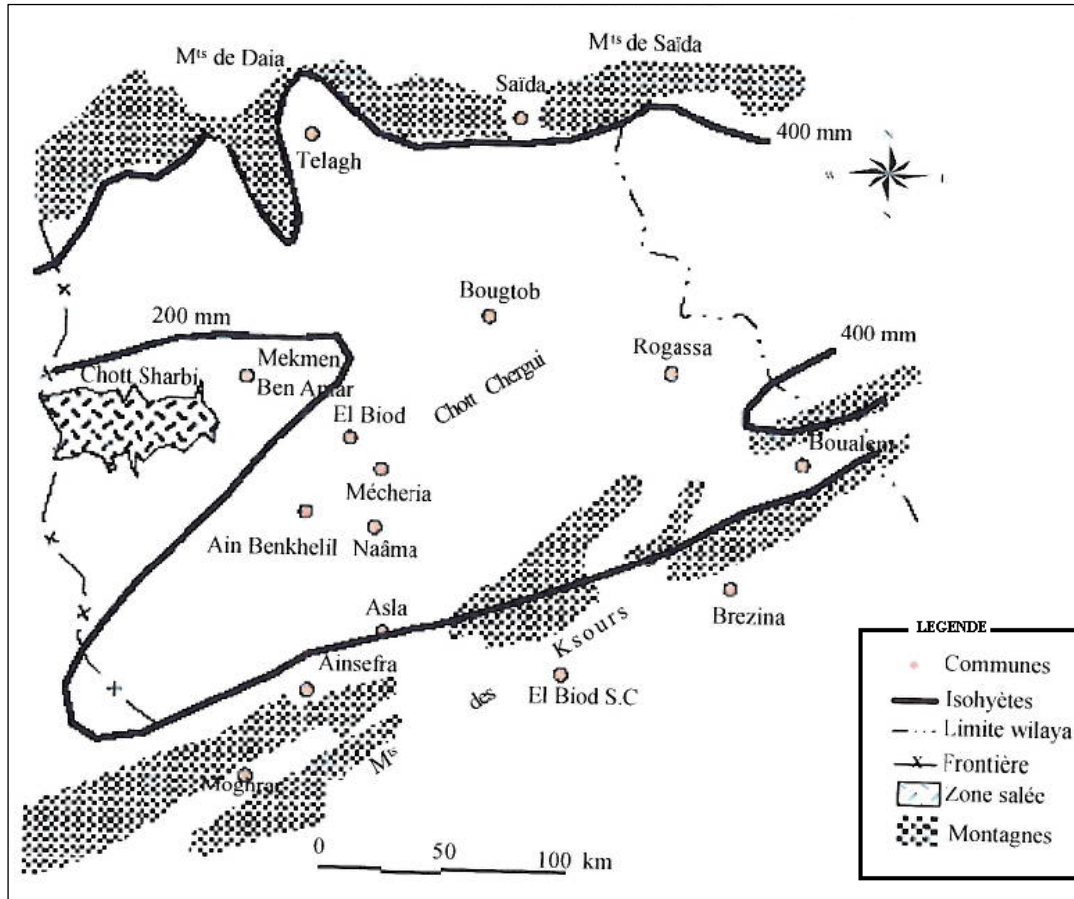


4.2. Traits bioclimatiques

La région a une dominance bioclimatique semi aride à aride avec des précipitations dépassants rarement les 300 mm en moyenne. La carte dressée par Couderc R., (1975) (Cf. fig.n° 5) illustre que notre zone est bien encadrée entre l'isohyète 200 et 400 mm. Les deux isohyètes suivent les directions des montagnes.

⁴ Ce sont des massifs montagneux faisant partie intégrante de la chaîne Atlasique saharienne que l'on dénomme les monts des ksour.

Fig n°5 : Cartes des précipitations



Source : Couderc R., (1975)

La moyenne annuelle des précipitations répartie sur 37 jours est de l'ordre de 192 mm. Les températures comptent à eux, varient entre une moyenne de 21.6°C pour le mois de janvier et 42.9°C pour le mois d'août.

Cette position la met face à un climat aux traits capricieux et très irréguliers. D'où une végétation naturelle plus ou moins restreinte et herbacée. Les conditions pédologiques, topographiques et climatiques semblent régir la répartition de la végétation. Les formations végétales caractérisant ces espaces steppiques sont essentiellement : alfa, armoise blanche (*Artemisia herba alba*), sparte et armoise champêtre, l'alfa (*Stipa tenacissima*) et le sparte (*Lygeum spartum*).

Dans les steppes méridionales arides et présahariennes qui sont caractérisées par une réduction importante du couvert végétal donnant lieu à des parcours médiocres sur des sols squelettiques et ayant atteint un seuil de dégradation très avancé.

La steppe à rtem domine la frange de contact avec la végétation saharienne plus au sud.

Les hauts sommets des Monts des Ksours (plus de 2000 m) comme les djebels Mekhter, Mzi, Aïssa et Morghad sont couronnés par des formations forestières de chêne vert et des genévriers épars.

Dans cet espace la majeure partie du réseau hydrographique est alimenté par les eaux de ruissellement qui sont drainées vers les deux dépressions endoréiques que constitue la zone, il s'agit du Chott Gharbi (1317 km²) à l'ouest et du Chott Chergui à l'est (12216 km²).

Les champs de dunes et dépôts sableux sont plus fréquents dans les Monts Ksours. Un autre champ de dunes orienté NNE / SSE et de moindre étendue par rapport au précédent se situe sur le piémont nord toujours de djebel Bou Amoud. Un champ de dunes orienté Nord Est / Sud Ouest s'étend cette fois, sur une longueur de 11.5 km et une largeur de 2.5 km et ce entre Oued Rouiba et le piémont nord de djebel Boulerhfad.

Conclusion chapitre 1

La zone sur laquelle s'étend notre étude, est partie intégrante de la steppe Sud oranaise, dans sa partie sud ouest précisément à Sfisifa dans la wilaya de Naama, le long des frontières algéro-marocaines. Notre région fait partie d'une entité géographique au trait physique et bioclimatique propre aux caractéristiques de la steppe.

Chapitre 2 : Organisation de la confédération tribale des Amour

Introduction 2

Les réflexions présentées dans ce chapitre visent l'analyse des villages enquêtés du point de vue des individus qui ont vécu les grands moments du nomadisme à la vie sédentaire.

Dans ce chapitre, on va évoquer les sociétés nomades et leur évolution indépendamment du long processus de déstructuration et de destruction de tous les supports du nomadisme, consécutif au choc violent du fait colonial.

Nous allons décrire de la manière la plus exhaustive possible les changements qui sont survenus dans la vie quotidienne de la population villageoise enquêtée à l'époque du colonialisme jusqu'à l'époque du socialisme.

Les recherches sont organisées en histoire vécue et biographie allant des méthodes plutôt objectives visant l'histoire des villages enquêtés

Des documents d'archives ont été examinés, plusieurs interviews ont été réalisées sur la base d'un questionnaire orienté vers l'histoire des tribus et celle des villages enquêtés.

Durant cette enquête, nous avons interrogé chaque sujet sur:

- sa tribu et sa fraction de tribu d'origine;
- son axe de transhumance et ses modalités de déplacement;
- son travail et ses ressources financières;

1. Les grandes lignes de l'organisation des tribus des Hautes Plaines Oranaises

En bordure du Sahara, les nomades et semi-nomades se répartissent dans une dizaine d'arrondissements, mais c'est sur les Hautes Plaines Sud Oranaises qu'ils sont les plus nombreux.

Quatre tribus, principales occupaient alors cet espace et on les retrouve encore aujourd'hui : il s'agissait des *Hamyan* dans le nord ouest, des *Trafis* dans l'est des Amour dans le sud ouest, et des *Ouled Sidi Cheikh* dans le sud.

Elles pratiquaient le nomadisme entre le Sahara et le Tell, utilisant leur aire « arch.⁵ ».

D'après Boukhobza M., (1982), il s'avérait que le nomadisme constituait le mode de vie dominant dans l'Algérie précoloniale.

La tribu se déplaçait tout entière, ne laissant absolument rien derrière elle, emmenant avec elles toute la cité nomade, les femmes, les enfants, les troupeaux et les tentes...

Des accords passés avec les tribus du Nord permettaient l'utilisation des pâturages d'été (chaumes...).mais aussi ceux des oasis de l'Atlas et du Sahara en produits divers.

⁵ Arch : terre de droit collectif.

L'organisation des caravanes de transport était l'un des éléments fondamentaux de cette économie (des échanges de produits et des arrangements territoriaux), basée sur les déplacements vers le nord et vers le sud.

Ces déplacements constituaient une pratique presque unique pour les nomades, afin de répondre à leurs besoins de survie. Toutes les tribus participaient à la grande migration.

« *Les échanges effectués par les nomades n'avaient pas un caractère commercial spéculatif en cherchant le profit seulement, mais la finalité se reposait sur l'acquisition des produits céréaliers pour le seul besoins de leurs famille* ». (Boukhobza. M. 1982).

Les nomades étaient donc à la fois éleveurs et commerçants : ils profitaient des pâturages du Sahara et du Tell et constituaient le trait d'union entre les oasis du Sud et les villes du Nord, ce système plus connu sous le nom des Azaba⁶ et Achaba⁷.

Cette pratique réalisait une gestion rationnelle de l'espace et du temps à travers deux mouvements essentiels: « *l'Achaba* » qui consiste à remonter les troupeaux vers les zones telliennes par un pacage sur les chaumes des terres céréaliers pendant les 3 à 4 mois de l'été et « *l'Azzaba* » conduisant les pasteurs et leur cheptel vers les piedmonts Nord de l'Atlas Saharien pendant les 3 mois de l'hiver.

Cette combinaison traditionnelle et intelligente induisait une optimisation dans l'utilisation des ressources naturelles et de ce fait, les parcours steppiques ne sont utilisés que pendant 1/3 de l'année, ce qui permettait la régénération des espèces.

Cette structure de la société précoloniale, est devenue un élément primordial dans la vie des habitants de la steppe, d'où l'approvisionnement du nomade en produits différents sans qu'il soit obligé de consacrer deux à trois mois par an d'absence pour l'acquisition de ces produits⁸ (au Nord ou au Sud). Ces rapports étaient réglementés dans le temps et sur le plan social par une division des tâches bien précises.

L'organisation traditionnelle (entre régions et entre activités) était donc relativement équilibrée. Les liens entre nomades et sédentaires complétaient le tout.

Dans les ksours, les sédentaires rendaient divers services aux nomades et leur achetaient les produits du commerce et de l'élevage. Quant aux ksouriens, ils réalisaient les travaux artisanaux pour les besoins des nomades.

⁶ Mouvement de transhumance vers le sud mais durant la période hivernale

⁷ Mouvement de transhumance vers le nord mais durant la période estivale

⁸ En effet, à la veille et durant la période de la colonisation, les méthodes d'approvisionnement étaient liées aux rapports qu'entretiennent les nomades, d'une part avec le Tell pour les produits céréaliers, l'habillement, l'achat et la vente d'animaux et d'autre part avec le Sud pour l'achat de dattes, les transactions sur les camelins, l'achat de produits divers...)

La colonisation de l'Algérie dans le nord et sa pénétration vers le sud a entraîné un processus de basculement économique et culturel.

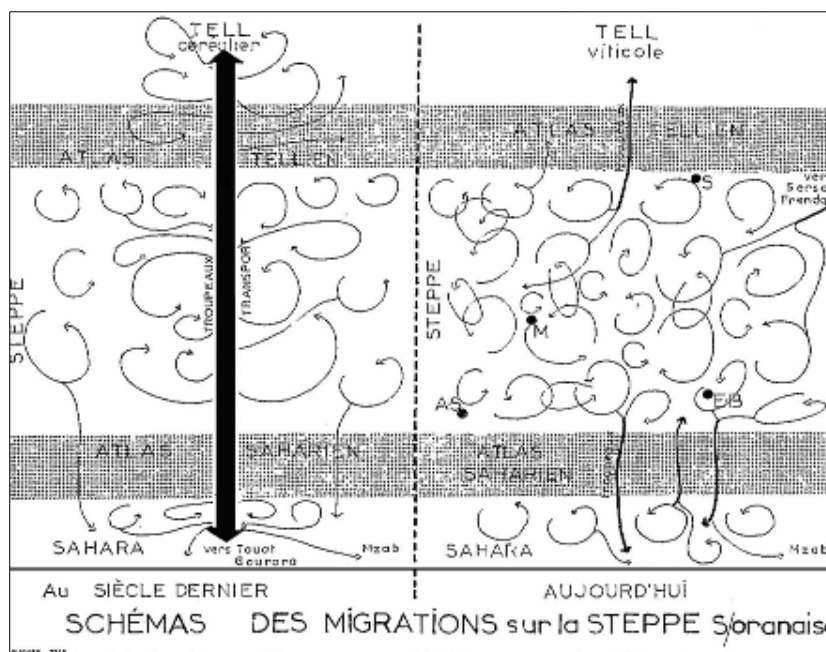
Toute cette organisation va donc être bousculée, devant cette nouvelle situation, le nomade va de nouveau se trouver en face d'un défi qui menace son existence.

Les pratiques de l'*achaba* et de l'*azaba*, véritables socles de l'économie nomade et tribale, ne peuvent plus se perpétuer du fait des mesures prises par le gouvernement colonial.

Les déplacements des pasteurs se restreignent de plus en plus et le bouleversement de la vie nomade s'accélère.

Enfin, Les tribus nomades sont considérées comme des tribus nomades à parcours restreint, dont la transhumance locale oscille entre les chaînes des deux atlas » (Cf.fig.n°.6)

Fig. n°6 : Schéma de migration sur la steppe Sud oranaise



Source : (R. Couderc, 1979)

Selon Boukhobza M., les nomades n'étaient pas seulement des hommes des espaces vides et incontrôlés puisque à la veille de la colonisation, ils représentaient plus de la moitié de la population algérienne contrôlant de fait presque la totalité du pays plat avec ou sans le consentement du pouvoir en place. De ce fait, et « à travers les nomades, c'est toute l'Algérie qui va entrer en ordre dispersé dans une lutte destructrice, vécue et pratiquée sur le mode traditionnel (mettant en cause les alliances entre tribus pour des durées limitées sans programme défini à long terme...). Ces luttes vont déboucher sur une destruction de la totalité de l'agropastoralisme en tant que système et sur la restructuration de la société algérienne en la réduisant

à une même dépendance politico-économique et en la soumettant à un processus de misère cumulatif » (Boukhobza M., 1982).

À ce titre l'Algérie fut un véritable champ d'expérimentations juridiques.

1.1. Le démantèlement tribal en Algérie

En 1830, l'Algérie était un pays à dominante rurale avec une population à majorité nomade et semi-nomade. Sa population était estimée entre 3 et 5 millions selon l'auteur (K. Kateb, 1998). La répartition spatiale de la population a aussi été perturbée par la politique coloniale de sédentarisation des nomades et semi-nomades. (K. Kateb 1998)

Le démantèlement de l'ordre tribal, qui s'est effectué en Algérie entre **1830** et la Première guerre mondiale approximativement s'est effectué de plusieurs manières : par destruction physique et par dépossession foncière, en discréditant les structures d'autorité traditionnelles et en imposant de nouvelles normes culturelles aux populations autochtones.

1.2. La déstructuration tribale

Durant la période coloniale, il existait, tout au moins dans les rapports portant sur le nomadisme et la colonisation, une volonté de laisser les steppes des Hautes Plaines aux pasteurs et de favoriser l'agriculture seulement dans le Tell.

En somme, l'analyse de la déstructuration tribale qui repose sur la dépossession foncière aux tribus du Tell, n'a pas été appliquée aux tribus des Hautes Plaines étant donné l'aridité de la terre et le fait que les territoires étaient en grande partie sous administration militaire. La deuxième remarque est que le nomadisme pastoral est bien souvent considéré comme la condition *sine qua non* de l'existence tribale.

Enfin, il faut ajouter que le régime administratif dans les territoires du Sud était bien différent de celui des départements civils du Nord.

Le processus de dépossession foncière mis en œuvre en Algérie considérait à ce propos que les terres des espaces nord-algériens étaient auparavant la possession indivise des tribus nomades qui les parcouraient, que la propriété tribale y était transmise de génération en génération et qu'elle ne se modifia qu'à la suite des changements suivants :

- fractionnement (graduel) de la tribu en plusieurs branches ;
- inclusion de membres appartenant à des tribus étrangères.

La politique de dépossession foncière eut par ailleurs un impact sans précédent sur l'activité économique traditionnellement liée au monde tribal ; le nomadisme pastoral fut complètement altéré par les mesures coloniales et notamment par la politique de dépossession foncière.

Même les pratiques de l'*achaba* (mouvement d'estivage sud-nord) et de l'*azaba* (mouvement d'hivernage nord-sud), véritables socles de l'économie nomade et tribale ; ne peuvent plus se perpétuer du fait des mesures prises par le gouvernement colonial français.

1.3. Organisation des territoires du Sud

Contrairement aux territoires du nord, les territoires du sud demeuraient, du moins jusqu'en 1947, sous administration militaire. Les rapports de l'État colonial avec les tribus n'étaient donc pas les mêmes en Algérie.

Dans les territoires du Sud, en dehors des éléments en rébellion, les autorités françaises ne furent pas opposées aux systèmes tribaux, bien au contraire. Elles se souciaient plus des confréries et lignages religieux qui du fait de leurs réseaux auraient pu organiser une résistance plus efficace à l'occupation. Les territoires du Sud étaient par ailleurs soumis à une organisation et une législation bien distincte de celles du Nord.

En effet, les tribus des Hautes Plaines sud-ouest oranaises et l'ensemble des territoires du Sud ont été préservés de toute destruction volontaire, mais elles ont été en même temps remaniées pour diverses raisons, notamment administratives. Plus encore, on remarquera par la suite que les tribus des Hautes Plaines sud-ouest oranaises : **Amour** et des **Ouled Sid Ahmed Majdoub** ont été touchés par les mesures prises durant la période coloniale françaises. Ces tribus remaniées n'avaient plus la même dimension ni la même modalité d'organisation qu'avant la colonisation.

1.4. L'origine des villageois enquêtés

C'est grâce aux noms de ces villageois nomades issus de la tribu des Amour qu'on peut retracer et identifier leur origine.

Les Amour : Les membres des Amour sont des tribus nomades d'ascendance arabe.

A la veille de la colonisation, les Amour⁹, ainsi que les Ouled Sid Ahmed Majdoub vivaient essentiellement sous la tente. Certaines familles disposaient de jardins et de palmiers dans les *ksour* de la région, en particulier celui d'Asla pour les Ouled Sid Ahmed Majdoub, et ceux de

⁹ Les Amour, sont une confédération de tribus arabes nomades dont la plus grosse partie est maintenant plus à l'ouest des Hautes Plaines occidentales.

Son saint éponyme : un chérif idrissi, venu de Fès au début du VI^e siècle de l'Hégire et dont les descendants sont dispersés dans le Djebel Amour, mais aussi à Bel-Abbes, El Hamel, Mostaganem, Ouled Djellal, et même au Sud marocain et jusqu'à la Mecque en Arabie.

- La confédération des Amour de la région d'Ain Sefra se serait constituée progressivement entre le milieu du XVI^e et la fin du XVIII^e siècle, à partir de familles provenant d'une tribu hilalienne à laquelle se sont agrégés d'autres éléments d'origines diverses. On trouve des Amour dans la région d'Aflou mais la confédération que nous étudions (celle du Haut Sud-Ouest) est largement autonome par rapport aux groupes issus de la tribu hilalienne et installés dans le Zab de Constantine et la région du Djebel Amour. Elle constituait, à l'aube de la colonisation, une entité indépendante avec son propre territoire qui, par ailleurs, est assez distant du Djebel Amour (plus de 300 km). La confédération des Amour pratiquait un nomadisme altitudinale d'est en ouest le long des monts des Ksour.

Sfissifa, Tiout, Moghrar, Ich et Figuig pour les Amour (les deux derniers ksour se trouvent sur l'actuel territoire marocain).

Les tribus des Amour sont constituées en confédération sont : les Ouled Abdellah, les Ouled Gottib, les Medabih, les Mérinat, les Ouled Chahmi, les Ouled Bouchareb, les Souala.

Les Amour n'étaient pas seulement des nomades, éleveurs d'ovins. Ils labouraient aussi quelquefois et possédaient des palmiers dans de nombreuses oasis. Chaque tribu s'est attribuée un terrain de parcours et s'est maintenue dans son propre territoire.

Les Mérinat entre Moghrar Fougania et Djénien Bourezg, les Souala de Tiout à Asla, les Ouled Chahmi, les Ouled Bouchareb et les Medabih de Sfissifa, Oulakak à Fortassa.

L'évolution de la confédération des Amour fut en partie liée à la question de leur statut et au tracé de la frontière algéro-marocaine au sud du Taniet Sassi.

Le traité de 1845 définissait le partage des tribus de la région des Hautes Plaines Steppiques et marocain au sud du Taniet Sassi, mais il a négligé de définir clairement le statut des territoires au Sud de ce point. C'est en profitant de cette imprécision que la France établira sa politique de conquête des territoires du Sud, prit ainsi possession des *ksour* déclarés français.

Pour les Ksour, deux étaient reconnus Marocains : c'était Ich et Figuig et sept Algériens : Ain-Sefra, Sfissifa, Asla, Tiout, Chellala, El Abiod et Boussemgoun.

Le principe des *ksour* relevant des autorités françaises étant acquis, celles-ci se trouvaient confrontées à la question du statut des Amour qui nomadisaient dans la région des monts des Ksour. Les autorités françaises ont mis en place une stratégie afin de maîtriser les tribus dans cette région, notamment en nommant un caïd¹⁰ à leur tête et en contrôlant les déplacements des éléments nomades.

En 1855, la majorité des tribus composant les Amour était réorganisés en trois caïdats : **Ouled Salim, Ouled Boubakeur, Souala**, ceux-ci comptaient environ 520 tentes (Cf. tab.n°1)

¹⁰ Système d'exercice du pouvoir sur les tribus initié par l'administration coloniale et qui consistait à accorder des pouvoirs de contrôle de police, de prélèvement fiscal, d'administration ... à des chefs autochtones nommés et révoqués (caïd).

Tableau n° 1 : Nombre de tentes des Amour en 1859¹¹.

Tribu	Fraction	Nbre de tente
Ouled Salim	Mérinet	60
	Chouareb	50
	Ouled chahmi	60
Ouled Boubakeur	Ouled Abdellah	120
	Ouled Madbouh, dit Lamdabih	60
	Ouled Gtayb	70
Souala	Ouled Amr	100
	Ouled Aliat	
	Ouled Slimane	
	Ouled Youssef	
Total		520

Source : (Y. Ben Hounet, 2007)

1.5. La création du Cercle d'Ain Sefra

Le 20 mars 1882, date de la création par arrêté gouvernemental du cercle d'Ain Sefra, comprenant Asla, Tiout, Aïn-Séfra et les deux Moghrar, les Amour se voient appliquer une nouvelle organisation. Ils furent répartis en trois caïdats : **Ouled Salim**, **Ouled Boubakeur** et **Souala**. Après le départ des **Lamdabih** au Maroc, les **Ouled Boubakeur** furent partagés en deux caïdats : **Ouled Abdallah** et **Ouled Gtayb**. Malgré l'occupation d'Ain Sefra et la création du Cercle portant le même nom, la question du statut des Amour demeure non réglée.

Les Amour refusent toujours l'occupation française, de nombreuses tentes s'enfuirent encore au Maroc. Pour contrer ce phénomène de fuites vers le Maroc, les autorités françaises décideront l'augmentation de la cavalerie et des spahis dans le Cercle d'Ain Sefra, mais aussi feront migrer un grand nombre de tentes des Amour vers l'Est, à destination de l'annexe d'Aflou. Sur 697 tentes appartenant aux Amour, seulement 95 se trouveront effectivement dans l'annexe d'Ain Sefra. La majorité des tentes se trouvera dans l'annexe d'Aflou, puis au Maroc (Cf.tab.n° 2).

¹¹ D'après les notes sur la tribu des Amour du commandant Colonieu, datées de 1859, dans un document microfilmé, référence 66miom/108/1. Les deux dernières fractions n'apparaissent dans aucun autre document et n'ont pas été citées lors des reconstitutions des généalogies.

Tableau 2 : Etat des tentes des Amour¹² en Novembre 1888

Tribus	À Aflou	Au Maroc	À Ain Sefra	Territoire algérien (autre qu'Ain Sefra et Aflou)	Total
Souala	114	64	16	0	194
Ouled Salim	96	130	48	3	277
Ouled Gtayb	88	11	19	2	120
Ouled Abdallah	48	46	12	0	106
Total	346	251	95	5	697

Source : (Y. Ben Hounet, 2007)

À partir de 1892, les Amour cantonnés à l'Est rentreront progressivement dans le Cercle d'Ain Sefra.

Le 9 Décembre 1894 fut créée la subdivision d'Aïn-Séfra chargée de tout le Sud Ouest. Avant sa création, l'administration des Monts des Ksour dépendait de Mascara.

En 1898, les Amour forment 4 tribus : **Souala, Ouled Boubakeur, Ouled Salim** et **Merinat**. Il les présente ainsi :

1. Tribu des **Souala** (environ 150 tentes). Elle comprendrait les tribus actuelles des **Ouled Slimane** et des **Ouled Amr**, auxquelles on ajouterait les **Ouled Aliat** récemment rentrés de l'Ouest et placés sous le commandement du caïd de Tiout.
2. Tribu des **Ouled Boubakeur** (environ 80 tentes). Elle comprendrait les deux tribus actuelles des **Ouled Abdallah** et des **Ouled Gtayb** auxquelles on joindrait les **Medabiah** nouvellement rentrés et actuellement placés sous les ordres du caïd du ksar de Sfisifa.
3. Tribu des **Ouled Salim**. Elle comprendrait la tribu actuelle des **Ouled Chahmi** à laquelle on joindrait la tribu actuelle des **Ouled Bou Chareb**.
4. Les **Merinat** (environ 100 tentes) continueraient à former à eux seuls une tribu unique.

En 21 octobre 1898, l'administration française inclura les **Merinat** dans la tribu des **Ouled Salim**, soit 3 tribus (**Souala, Ouled Salim, Ouled Boubakeur**) et propose de nommer Si Moulay Ben Miloud, un des marabouts de Tiout, au titre de caïd des caïds.

En fait, avec cette nouvelle organisation, on en revient à la première, celle de 1855, c'est-à-dire en trois tribus : **Souala, Ouled Salim** et **Ouled Boubakeur**. Toutefois celles-ci ne sont plus composées de la même manière. Les **Lamdabih** par exemple ont migré en masse au Maroc et, de fait, la tribu des **Ouled Boubakeur** ne comprend plus cette fraction.

¹² État joint à la correspondance du général de brigade, commandant de la subdivision de Mascara (O'Neill), à Monsieur le général commandant la division d'Oran, 22 novembre 1888, documents microfilmés des archives d'Outre-Mer, référence 66miom/108/4.

La réorganisation de la confédération de la tribu des Amour donnera un caractère plus formel à la tribu, avec une organisation bien précise, faisant d'elle, en définitive, des entités encore plus cohérentes. La volonté des autorités françaises était de garder cette organisation en tribus, qui leur semblait plus contrôlable.

Il s'est avéré que les résultats de l'enquête menée sur le terrain reflètent l'historique de la tribu précédemment cité.

Pour éclairer notre enquête nous avons dressé le tableau suivant (Cf.tab n°3) :

Tableau n° 3: Origine des propriétaires des maisons de la réforme agraire

Villages enquêtés	Bénéficiaire RA		Bénéficiaire actuel	
	tribu	fraction	tribu	fraction
Oulakak	Amour	Chouareb	Amour	Chouareb
Ouzeght	Amour	Lamdabih	Amour	Lamdabih
Tala	Ouled Sid Ahmed Majdoub	Mejadba (Asla)	Amour	Lamdabih
Fortassa	Amour	Lamdabih	Amour	Lamdabih
Hassi Defla	Amour	Lamdabih	Amour	Lamdabih
Nessanis	Amour	Lamdabih	Amour	Lamdabih

(Enquête sur terrain, 2006)

La majorité des habitants des villages socialistes pastoraux étudiés, sont à l'origine membres de la même tribu, et issus de la même région, ce qui montre leur attachement au terroir, malgré le phénomène de l'exode rural.

Cet attachement au terroir est conditionné en grande partie par la nature de l'activité agro pastorale de ces populations.

Avec la révolution agraire, on a constaté que de nombreuses familles nomades se sont sédentarisées et se sont installées dans ces villages socialistes étudiés.

1.6. Les regroupements de nomades

Les territoires fréquentés par les nomades des Hautes plaines steppiques occidentales et leurs troupeaux répondent à un impératif fondamental, c'est d'aller là où se trouve le pâturage.

Les distances parcourues sont immenses, géographiquement irrégulières, et donc ne peuvent tenir compte des divisions politiques du territoire imposées par le colonisateur, par exemple la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Or, durant la guerre de libération, les autorités françaises décident de boucler les frontières d'où le maintien du mode de vie des tribus nomades devient pour le moins secondaire.

Ceux qui tombent sous le coup d'un ordre de regroupement peuvent continuer à mener leurs troupeaux vers des zones de pâturage spécialement aménagées. Cependant, ces zones ne correspondent que rarement à la réalité du terrain, et les bergers qui osent s'aventurer au-delà de celles-ci voient leurs troupeaux confisqués par l'armée française.

La transhumance devient vite impossible et les nomades se rabattent sur les camps de regroupement où ils sont pris en charge par les autorités françaises.

Trois types d'action vont conjuguer leurs effets sur le genre de vie de la population rurale et particulièrement nomade, ce qui modifiera la répartition du peuplement sur le territoire :

Les opérations de cantonnement¹³ des tribus et le début de mise en place des douars-communes, la création de centres de colonisation pour les besoins des nouveaux colons et, enfin, le processus de privatisation des terres collectives dont l'objectif de faciliter les transactions foncières au profit des populations européennes.

Les conséquences de la sédentarisation des nomades se déclinent à plusieurs niveaux. D'abord, c'est tout le système économique des tribus qui vole en éclat. Après les années de guerre, les nomades ont perdu une grande partie de leur cheptel. Ruinés, ils n'ont plus qu'à s'en rendre dans des camps de regroupement qui les poussent encore un peu vers une sédentarité définitive.

Ensuite, les conditions de vie à l'intérieur des camps n'épargnent pas plus les nomades que les autres. Ils sont coupés de leurs sources d'alimentation traditionnelles.

Cependant, c'est bien au niveau psychologique que la blessure est la plus profonde. Habités aux grands espaces et à la solitude, les nomades se retrouvent entassés sous des tentes avec des milliers d'autres ; à un pays ouvert et vaste succède un village improvisé, étroit et entouré de barbelés.

Autrefois libres, les voilà soumis à une armée qui veut tout contrôler. Mais surtout, la disparition du troupeau rompt la relation symbiotique du nomade avec celui-ci.

Le berger perd simultanément sa raison d'être, ce qu'aucune mesure palliative ne saurait restituer. Paradoxalement, l'enracinement du nomade est ressenti par lui comme un déracinement, sa fixation équivaut à la perte de tous ses repères.

En fin de compte, le regroupement et la sédentarisation des nomades par les autorités françaises ont marqué leur entrée définitive dans la «modernité», qui n'aspire qu'à quadriller, encadrer, contrôler et surveiller.

¹³ Les opérations de cantonnement ont débuté en 1851 et se sont terminées avec l'application du sénatus-consulte de 1863 sur la propriété foncière, leur objectif était de récupérer des terres au profit de la colonisation en délimitant les surfaces appartenant à la tribu d'où le nom de cantonnement ; on a cantonné les tribus sur des portions de territoires qu'elles occupaient précédemment.

1.7. L'habitat traditionnel

Pour percevoir les changements qu'a pu apporter la maison de type urbain dans les villages socialistes pastoraux, il faut décrire la maison traditionnelle d'origine qui est donc la tente du nomade.

La mobilité du nomade exige la mobilité de sa demeure qui est la tente - la khaima - du nomade, elle est donc le seul habitat.

1.7.1. L'habitat nomade

Par l'hésitation les nomades manifestent entre le maintien d'une vie nomade et une sédentarisation définitive, durant la conquête française et plus encore de la guerre d'indépendance, les déplacements pastoraux étaient interdits, et les nomades se sont regroupés dans d'immenses camps de tentes.

Les nomades de la steppe habitaient la tente (Cf.ph.n°1). Le campement est constitué d'un ensemble de tentes appartenant à une même famille. Ils se déplaçaient en fonction des pâturages et des points d'eau.

L'emplacement du campement est fixé à quelques kilomètres du point d'eau afin d'éviter de s'installer à proximité des lieux de passage des étrangers. Les tentes sont éloignées les une des autres pour le respect qu'ils portent aux libertés et à l'intimité de chaque membre du groupe familial

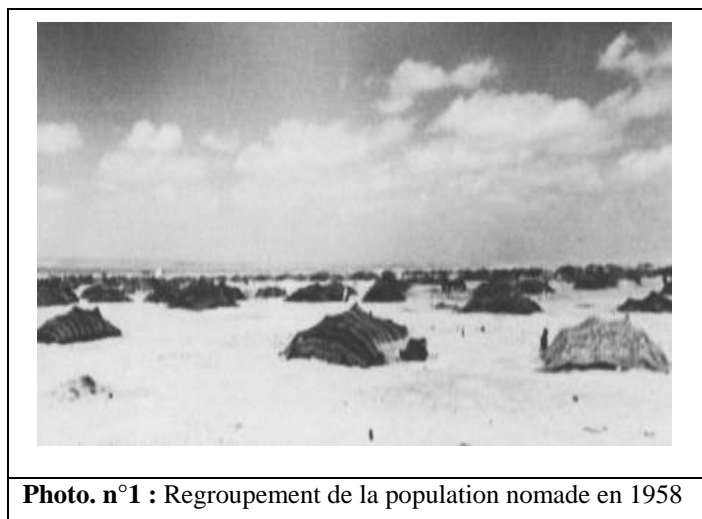


Photo. n°1 : Regroupement de la population nomade en 1958

1.7.2. Description de la tente

C'est la tente noire en laine mêlée de poil de chèvre et de chameau (Cf .ph.n°.2,3). Elle est formée de bandes ou flidj, larges de 60 cm environ et dont la longueur et le nombre varient beaucoup suivant l'importance de la tente. Cousues parallèlement, ces bandes sont fixées sur le sol par des piquets, alors que l'ensemble est soutenu par d'autres piquets de bois de tailles

diverses, le tout étant maintenu rigide à l'aide de cordes d'alfa. La confection de ces bandes incombe aux femmes. Il faut pour tisser une bande de dimensions moyenne 20 jours de travail et beaucoup de laine. On renouvelle ainsi la tente bande par bande, selon l'usure et selon la fortune du propriétaire.



Photo. n°2 : Aspect de la tente nomade vers 1880



Photo. n°3 : Aspect de la tente nomade en 2006
Cliché ; A.Tabouch.2006

La tente comprend deux parties, séparées par une tenture d'alfa.

D'un côté la cuisine (Cf.ph.n°4), domaine des femmes, avec une ouverture vers le haut, de l'autre le local réservé aux hommes, aux hôtes de passage, aux animaux nouveau-nés en hiver. La tente se complète parfois d'un enclos où on parque les bêtes la nuit, défendu par des branches de jujubier, ou même par un grillage. Le nomade installe sa tente un peu n'importe où semble-t-il. En fait, il choisit de préférence des fonds d'oued ou des dayas abritées du vent, si bien que, vu d'une piste le pays peut sembler vide.



Photo. n°. 4 : L'espace réservé à la cuisine à l'intérieur de la tente

Conclusion chapitre 2

La relation entre le mode de vie nomade et la volonté coloniale de contrôle du sol et des êtres qui y vivent est de nature parfaitement contradictoire. Or, on a pu croire qu'avec la décolonisation de l'Algérie la situation des nomades allaient pouvoir s'améliorer. Il n'en fut rien. La substitution d'un nouvel État fortement centralisé aux structures coloniales antérieures empêcha cette amélioration. La révolution agraire préconisée par le nouveau régime et mise en place dans les décennies qui ont suivi l'indépendance a imposé des structures dont le caractère rationnel et productiviste ne pouvait qu'entrer en conflit avec le mode de vie traditionnel des nomades.

Malgré cela, les éleveurs gardent toujours leurs tentes qu'ils utilisent surtout, durant la saison estivale et lorsqu'ils sont amenés à se déplacer sur de faibles distances à la recherche de végétation pour l'alimentation de leurs troupeaux sur parcours naturels.

Conclusion I

Cette première partie nous a permis de donner un descriptif général sur la zone étudiée d'un point de vue entité géographique, physique et humaine. Les points abordés dans cette première partie telles les conditions climatiques et l'histoire de la tribu des Amour, leur mode de vie...vont nous fournir les éléments utiles à la compréhension de ce qui suivra.

L'analyse faite sur cette partie montre que cette population « nomade » géographiquement stable, démontre que nous sommes face à une population ancienne dans la région considérée et que le mouvement migratoire est caractérisé par une faible amplitude dans les limites de la daïra de Sfisifa et des villages rattachés à elle.

Il s'agit donc d'une population typiquement locale, où les coutumes, les aspects culturels et les types économiques traditionnels sont ancrés dans leur village.

Cette fixation renforce les structures familiales traditionnelles d'où la tendance majeure à habiter dans le même village.

PARTIE 2

Evolution des politiques et de l'organisation de la steppe

Introduction II

L'état colonial ayant tenté le regroupement spatial des populations rurales, du début à la fin de sa présence, afin de mieux les contrôler. D'où ces stratifications successives en région d'habitat dispersé : village de colonisation, regroupement militaires...etc.

La période suivant l'Indépendance, a été celle du maintien en l'état des structures existantes, pour mieux maîtriser les populations rurales, de façon à pouvoir mieux les fixer sur place. Le programme des 1000 Villages socialistes, lancé lors de la révolution agraire, s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire, qui a essayé de couvrir plus largement le territoire national en prenant en charge des espaces marginaux particulièrement l'espace steppique.

Parler des villages socialistes pastoraux c'est s'intéresser à l'espace rural dans les Hautes Plaines Steppiques. On essayera donc de tracer l'évolution de la cellule génératrice qui est l'habitat et de son passage de la tente au dur. Le passage de l'habitat dans le temps a connu d'innombrable modification et aménagement que ce soit par rapport à la composition familiale ou par rapport à son architecture. Notre analyse portera donc sur deux dimensions : le temps et l'espace géographique. Pour ce qui est du temps, il sera question de voir les plans d'aménagement pendant la RA et son éclatement après. Ainsi que sur les divers programmes réalisés sur l'habitat et la cellule habitée et les transformations apportés. Pour ce qui est de l'évolution dans l'espace l'aspect programmatique imposé dans les années 70 par la politique algérienne socialiste, pour l'insertion du paysan dans un village conçu, avec toutes ses commodités fonctionnelles imposées. Le type de logement conçu sur le modèle urbain qui a complètement bouleversé leur mode d'existence.

Il est impératif alors de s'intéresser à comment s'est effectué la sédentarisation des nomades (population autochtone), ainsi qu'à la naissance du village pastoral proprement dit et son évolution spatiale.

Injecter ces populations qui ont vécu jusqu' alors dans un espace libre sans cloisons ni frontières dans ces villages réalisés, avec leurs équipements ; On t-ils été adoptés voire même habités ? Les villages socialistes ont été réalisés sur un modèle normatif tirant son essence de la ville de par leur tracé, leur équipement à caractère urbain, ainsi que le type de maison projetée. Cependant, l'application de la politique des villages socialistes à travers l'implantation de modèles institutionnalisés s'est faite sur un espace rural possédant une structure originelle fondée sur la communauté villageoise traditionnelle ayant une histoire, un mode de vie, une culture propre à elle. On essayera donc d'analyser si ce nouvel environnement imposé, a eu son influence sur la structuration et l'esprit tribal des nouveaux sédentaires ?

Chapitre 3 : L'habitat rural et son évolution dans le temps

Introduction 3

La politique de l'habitat en steppe est considérée comme réponse à une sédentarisation continue.

En Algérie, l'habitat rural apparaît au premier abord difficile à saisir ; en raison de ses expressions multiples dont la compréhension dans le paysage n'est pas toujours aisée, et ne se corrèle pas de façon simple avec un milieu physique ou un système agraire.

D'ouest en est du pays, comme du nord au sud, il existe une variété de formes architecturales et une multiplicité de types de groupements : rien apparemment de commun entre la tente du pasteur des steppes, la maison en hauteur du montagnard, le gourbi en pisé des Hautes Plaines, la grosse ferme des plaines. Rien apparemment de plus différencié que le village de montagne tassé sur son versant rocheux, le ksar saharien et son ordonnancement de cubes rouges, le village de colonisation patiné par le temps, et le village pimpant neuf de la Révolution agraire. *A chaque région son habitat.*

Mais dans chaque région, les diverses formes de groupements se juxtaposent souvent, s'imbriquent, suivant des proportions qui diffèrent. Des exemples illustrent ce fait : en pays des moutons, la trame de fond de l'habitat est constituée par un habitat dispersé en hameaux, qui prend de l'ampleur dans la steppe.

Chaque période historique, chaque mode d'intervention du pouvoir y a laissé ses traces. C'est ainsi que dans l'espace de la steppe, on peut citer ces différents centres de regroupement.

1. Comment jusqu'à présent s'est effectuée cette sédentarisation ?

1.1. De l'espace tribal à la commune rurale

- Depuis plus d'un siècle et demi, une succession de bouleversement a eu pour aboutissement la situation présente ; les migrations se sont restreintes, la société tribale s'est désintégrée, le phénomène de sédentarisation est apparu.
- La diminution de la mobilité est caractérisée par le passage d'un mode de vie essentiellement nomade à un mode essentiellement sédentaire. En effet, le temps des grandes caravanes est terminé, la place est actuellement au déplacement motorisé, bien qu'une vision moins pessimiste nous permette de constater que certains éleveurs continuent à se déplacer à pieds ne serait-ce que pour des distances courtes. En effet, les petits et moyens éleveurs ne se déplacent plus comme avant et préfèrent pâturer sur les parcours limitrophes et dotés de points d'eau alors que les gros possèdent des moyens motorisés qui leur permettent d'effectuer de grands déplacements.

1.2. L'habitat rural avant l'Indépendance

L'habitat rural en Algérie avait subi deux types de violence coloniale :

Dans la période initiale de la colonisation (1870-1890) le but essentiel des occupants était de récupérer les terres fertiles en chassant les paysans des plaines. Le fragile équilibre entre terre et habitat a été ainsi brutalement rompu pour favoriser le développement d'exploitations extensives à vocation exportatrice.

La répression, au cours de la guerre d'indépendance (1954-1962) portera le coup décisif à l'habitat rural algérien. Dans ces dernières années, la stratégie militaire était fondée sur le contrôle des populations rurales. Pour la reprise en main, il s'agissait de priver l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) de ses sources de recrutement et de ses appuis logistiques. L'armée et l'administration ont alors procédé à une destruction systématique des villages et des hameaux algériens chassant les paysans vers des camps de regroupement, facilement contrôlables.

1.3. Les camps de regroupement

Trois types de centres ont ainsi été mis en place :

- des centres de regroupement de populations amenées de différentes zones éparses ;
- des centres de recasement des populations déracinées provenant des zones montagneuses ;

- des centres de resserrement dont l'objectif est de concentrer en un même lieu, tous les habitants d'une zone éparse et de substituer un habitat aggloméré à l'habitat traditionnel.

1.4. L'habitat rural après l'Indépendance

La steppe, cet espace des nomades et de l'élevage change de visage et donne de plus en plus une image nouvelle.

Cette nouveauté peut se résumer à une transformation principale à savoir, une société préalablement nomade qui se brise et qui tend vers une sédentarisation massive.

Cette sédentarisation altère alors rapidement les structures tribales, aussi la fixation d'éléments du groupe détruit lentement et irrémédiablement le cadre communautaire, les solidarités et les contraintes tribales deviennent sans objet puisque les fondements économiques du groupe disparaissent dans la sédentarisation.

Face à cette situation de sédentarisation des nomades, l'Etat algérien socialiste a favorisé le développement de la construction, passée par la mobilité de la demeure qui est la tente du nomade jusqu'aux constructions plus élaborées.

Le milieu steppique a été l'objet de plusieurs projets de développement depuis 1962, et très peu ont donné des résultats positifs allant dans le sens de l'amélioration des parcours qui peuvent se classer en trois catégories¹⁴ :

- En 1968, des coopératives d'élevage furent mises en place, sous tutelle de l'Association pour le Développement de l'Elevage Pastoral (ADEP) créée en 1969. Ces coopératives bénéficiaient des meilleures terres de parcours et d'un grand appui logistique de l'Etat. Les coopérateurs, qui n'avaient pas été préparés à la gestion coopérative, l'opération se solda par un échec.
- L'expérience des **zones de développement intégré pastoral** (ZDIP) fut lancée en 1971 avec d'autres perspectives, « *l'objectif était de prendre la steppe telle se présentait, avec la population qui y vivait, en amenant les éleveurs à prendre conscience du fait qu'ils devaient être des entrepreneurs et gérer leurs troupeaux en entreprises viables* » (Couderc R., 1974),
- la 3^{ème} formule de la période 1972-1973 celle des **coopératives d'élevage et de production de la révolution** (CEPRA) fut celle de la promulgation du Code pastoral

¹⁴ Jean LE COZ. (1991) - L'Algérie décennie 1980 : les étapes de la désocialisation, lab géog rurale, Univ. Paul Valéry (Montpellier), 95 pages.

dans le cadre de la Révolution Agraire. Le principal objectif est la sauvegarde des terres de parcours par la limitation du cheptel, des mises en défens, l'interdiction des labours sur les zones pastorales et l'arrachage et le colportage des ligneux. Des conflits d'intérêt sont apparus lors de l'application du Code Pastoral et toutes ces dispositions n'ont pu être appliquées. La première et deuxième phase de la révolution agraire, ont donné lieu à la création des Coopératives Agricoles Polyvalentes Communales de Service (CAPCS) pour l'approvisionnement des éleveurs en biens alimentaires et domestiques. La troisième phase a été réduite à la création de 200 coopératives d'élevage pastoral (CEPRA) et 49 ADEP et le versement des terres au Front National de la Révolution Agraire (FNRA).

Ces trois expériences furent dissoutes en 1976 n'ayant pas répondu à l'objectif allant dans le sens de l'amélioration des productions pastorales et de la gestion des parcours.

Les aires de parcours vont donc encore se restreindre et chaque groupe d'éleveurs aura la responsabilité d'une partie de steppe bien déterminée ; c'est le début de la sédentarisation.

Celle-ci est prévue dans les instructions¹⁵ relatives aux objectifs de l'habitat rural : *« l'Etat favorise la mise en place des conditions de sédentarisation, notamment par la construction de villages pastoraux, la création de centres administratifs, économiques, culturels et sociaux... »*

Cependant, cette formule, bien que plus élaborée et mieux «territorialisée» que les précédentes, n'eut pas plus de succès. Car on ne parvint pas à résoudre de façon satisfaisante la contradiction sociale entre deux nécessités : celle du groupement des familles au sein de villages dotés des équipements indispensables dans la vie moderne (école, services de santé, d'alimentation...) et celle des inévitables dispersions et mobilité des troupeaux sous la garde des bergers.

1.5. Genèse d'un village socialiste pastoral

La Révolution agraire, dans les zones pastorales, concerne les nomades (petits éleveurs et les bergers) qui, du fait de leur dénuement et des moyens aléatoires et archaïques de leur production et d'activités professionnelles longtemps dépréciées à l'ère féodale, connaissent une situation économique, sociale et culturelle confinant à celle de véritables parias de la société.

¹⁵ Circulaire CNRA n° 15230 du 25 juillet 1972.

La Révolution agraire a permis d'améliorer les conditions de leur insertion dans le processus de développement national, grâce à la construction de villages socialistes, à la réalisation de plans communaux de développement, à la garantie d'un revenu permanent et convenable.

Lors de la mise en place de la Révolution agraire, l'espace steppique a été l'objet de la « troisième phase¹⁶ de la Révolution agraire » ; il a été décidé par les autorités de faire du village un lieu de logement et des services.

Une instruction ministérielle définit très précisément la place des Villages Socialistes dans le cadre de la Révolution agraire « ... *La politique d'habitat rural vise à lier le développement de ce secteur (socialiste) aux actions de restructuration et de modernisation du système de production agricole. Les actions d'aménagement et de mise en valeur engagées dans ce cadre, seront appuyées d'actions de développement de l'habitat qui auront pour objectif l'insertion des populations rurales dans le nouveau système productif.* » (Instruction n° 15.230/SG du 25 juillet 1972).

2. Objectifs fixés par l'état socialiste

1. faciliter les rapports entre les différentes populations existantes :
 - favoriser les échanges sociaux dans le village même, afin de permettre une vie communautaire.
2. respecter l'esprit de la typologie de l'habitat :
 - en respectant l'intimité de la famille, l'organisation générale du logement et la maîtrise de la polyvalence des espaces...
3. logement économique :
 - assurer une compacité des groupements en faisant participer les habitants à la construction avec des matériaux locaux.

¹⁶ **La troisième phase**, lancée par l'ordonnance n°75-43 du 17 juin 1975, concerne les zones de parcours et la steppe, soit une superficie de 20 millions d'ha et un cheptel avoisinant les 10 millions de têtes. Cette phase n'a pas eu de succès comme les précédentes du fait que le recensement et la récupération du cheptel ont été rendus difficiles par sa mobilité et particulièrement par les spéculations et les fuites aux frontières. Ces opérations de révolution agraire ont entraîné aussi d'autres dispositions visant à promouvoir le monde rural, il s'agit de :

- l'ordonnance n°75-42 du 17 juin 1975 accordant plus d'autonomie de gestion aux domaines autogérés ;
- l'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975 portant établissement du cadastre général ;
- la création en novembre 1974 de l'Union Nationale des Paysans Algériens (UNPA).

Conclusion chapitre 3

La région des hautes plaines oranaises était le territoire des pasteurs nomades.

En situation de croissance démographique, il est évident que les ressources pastorales n'auraient pas suffi à assurer longtemps la subsistance de la population. Aussi, la région va connaître de profondes transformations. La politique de l'État rendait nécessaires des mesures d'accompagnements pour éviter un usage agressif de la steppe et pour sédentariser les nomades, ces mesures vont se concentrer sur l'équipement de la région en routes, écoles, centres administratifs et sanitaires.

La sédentarisation des nomades a modifié les comportements de ces sociétés ancrées dans leur territoire et leurs valeurs traditionnelles. Elles ne voient pas l'intérêt d'émigrer.

Chapitre 4 : habitat rural et son évolution dans l'espace

Introduction 4

Il nous semble important avant tout propos de mieux comprendre le concept d'« habitat », qui est la cellule mère de cette étude. Pour cela nous avons sélectionné quelques définitions, les plus proches du principe de ce travail.

1. Définitions de l'Habitat

Le concept « Habitat » ne concerne pas uniquement le logement ou « l'habitation », il englobe aussi l'ensemble des équipements qui contribuent au bien être de la personne humaine.

Pour parler véritablement de l'habitat, certaines fonctions doivent être satisfaites pour permettre à l'homme d'évoluer sur un espace de manière rationnelle et équilibrée. L'insuffisance ou l'absence notoire de certaines fonctions peuvent contribuer à une mauvaise organisation de l'espace et à une mauvaise exploitation de la nature par l'homme.

Une importante législation née, avec les nécessités d'organisation des opérations de réalisation de *village socialiste*, est appliquée au niveau des cellules d'études et des centres de décisions.

Le projet de réalisation de *village socialiste* est lié à l'établissement d'une carte d'hypothèses d'implantation.

La population est appelée à donner son avis sur l'ensemble des travaux d'aménagement nécessaires pour rendre un terrain habitable (voirie, assainissement, etc.), au sein de l'Assemblée populaire communale élargie, sur l'hypothèse d'implantation du Village Socialiste.

D'après **R. Lebeau (1972)** a défini l'habitat rural comme « *le mode de répartition des maisons paysannes à l'intérieur d'un finage donné compris comme le territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans, s'est installé, pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires* ».

L'habitat rural n'est pas immuable ; il évolue et se transforme, tout comme les systèmes économiques et sociaux.

Cette définition montre que l'habitat rural a des caractéristiques propres au milieu rural : la «ruralité» qui renvoie à des paramètres de l'existence humaine à la fois culturels (sédentarité ou mobilité suivant les conditions géographiques et climatiques), sociologiques (relations communauté/foyer/individu) et économiques (espace agro-pastoral, mis en valeur/conditions socio-juridiques d'accès aux ressources à leur utilisation...).

L'habitat villageois correspond à celui de *vieux sédentaires*, fixés solidement sur leurs terres depuis longtemps et dont la forte structure communautaire se traduit par le groupement de l'habitat.

L'habitat dispersé est celui de *néo-sédentaires*, c'est-à-dire d'anciens pasteurs semi-nomades qui, par un processus amorcé dès avant la colonisation, mais accéléré par elle, se sont fixés au sol, en ordre lâche, de façon à pouvoir continuer leur activité pastorale.

A ce long processus de sédentarisation est venu s'ajouter le phénomène de regroupement spatial, l'Etat colonial ayant tenté, du début à la fin de sa présence, de grouper les populations afin de mieux les contrôler, d'où ces stratifications successives en secteurs d'habitat dispersé : villages « indigènes », villages de colonisation, regroupements militaires.

Ainsi a été généré un habitat rural qui doit à son histoire complexe la variété de ses formes, à sa forte racine pastorale sa dispersion dominante.

Cet habitat connaît aujourd'hui des transformations importantes, générées parfois par les pouvoirs publics, mais le plus souvent par la dynamique propre de la société.

2. La réalisation d'un village

La réalisation d'un village pastoral suppose :

- d'abord un choix de site.
- Des enquêtes et des analyses qui caractérisent la situation actuelle et définissent les principales contraintes ;
- Une évaluation des besoins et des activités qui ressortent éventuellement des relations à établir entre les hommes et les structures existantes ou souhaitables, et qui permettent de fixer les objectifs ;
- L'examen des différentes contraintes élémentaires permettra d'évoquer les principales démarches nécessaires à la réalisation du village¹⁷.
- Une synthèse résultant de la confrontation entre les objectifs et les contraintes ;
- Le territoire rural doit enfin être équipé (adduction d'eau potable, assainissement, électricité...) en tenant compte des services à rendre aux habitants qui vivent, en permanence ou occasionnellement, dans le milieu rural ;

¹⁷ Un village est en milieu rural un groupe d'habitations, assez important pour constituer un centre administratif, qui a une fonction sociale et commerciale. En général, un village est souvent le siège d'une municipalité administrant une commune (celle-ci peut toutefois englober plusieurs villages). Le village est aussi caractérisé par la présence de commerçants et d'artisans et de certains services publics comme la poste, dispensaire etc.,

➤ Enfin, le programme de réalisation.

3. Les types de villages socialistes¹⁸

3.1. Village socialiste primaire : il s'agit de relogement de petits paysans ou d'éleveurs « traditionnels » qui ont intégré la Révolution agraire mais qui restent à distance, du fait de leur dispersion. Ce peut être encore la dotation d'équipement pour les coopératives déjà constituées dans le cadre de la Révolution agraire, ces unités ne nécessitant pas nécessairement une concentration spatiale de la population.

Les VS primaires, comprenant de 100 à 250 logements, regroupent théoriquement de 700 à 1400 hab.

3.2. Village socialiste secondaire : ce village socialiste se caractérise, non pas par une différence de condition socio-économique des attributaires, toujours considérés comme des participants actifs de la Révolution agraire, mais par une taille plus grande, et des équipements plus nombreux.

Les villages socialistes secondaires présentent de 250 à 350 logements, soit 740 à 2450 personnes. Ils sont, de plus, dotés d'une antenne municipale, d'une agence postale, d'une station d'essence, qui ne figurent pas, en principe, dans la nomenclature des équipements d'un village socialiste primaire.

Les villages socialistes secondaires sont en outre, lieux placés pour communiquer avec les coopératives environnantes. Ils constituent des points de convergence « naturels » pour les consommateurs potentiels de services ou des marchandises.

3.3. Village socialiste tertiaire : ce dernier est censé constituer un centre d'attraction pour l'ensemble des activités agricoles, industrielles, commerciales et administratives de sa zone d'influence. Il regroupera de 400 à 700 logements abritant 2800 à 4900 hab. il se caractérise par une plus grande diversification des activités et des équipements. Pour un chef lieu de commune sont prévus, une maison de jeunes, un stade, une mosquée, une recette postale, un poste police, une agence bancaire, un ou des cafés, hôtels, restaurants, un marché ainsi que de nombreuses organisations de service pour l'agriculture (laiterie, pépinière etc. et s'accompagnant parfois d'industries agro-alimentaires)

¹⁸ D. Lesbet, les 1000 villages socialistes en Algérie, éd. OPU, Alger 1979, pp : 84-85

Conclusion chapitre 4

L'habitat vise théoriquement à assurer le regroupement des familles par la construction de villages ruraux.

La politique nationale d'aménagement du territoire devrait être repensée pour donner davantage d'importance au développement des infrastructures et équipements collectifs tournés vers les besoins des populations rurales. C'est ainsi qu'on pourra les stabiliser dans leurs villages d'origine où elles pourraient trouver toutes les commodités nécessaires (école, dispensaire de santé, électricité, routes, etc....) à leur existence. Des projets au profit des ménages ruraux sont lancés par l'Etat à travers les collectivités locales, ce n'est que là que l'exode rural aura de réelles chances de prendre fin.

Le développement rural repose sur la dynamique des territoires infra communal avec un échelon de cohérence administrative qui est la commune et à un niveau intercommunal, (la daïra) et met en mouvement l'ensemble des acteurs : les ménages, les élus communaux, les services publics, la société civile représentée par le mouvement associatif, les acteurs économiques,... afin d'améliorer les conditions de vie des villageois et de leurs revenus.

Chapitre 5 : Aménagement et architecture

Introduction 5

Dans ce chapitre on essayera de mettre en évidence les résultats obtenus et observés durant notre enquête effectuée auprès des villages pastoraux, cette dernière portera sur réalisation des villages socialistes qui a permis de dégager un capital d'analyses critiques ; l'analyse englobera les tendances actuelles sur les formes de construction, les caractéristiques de l'habitation, l'équipement des logements, l'occupation du logement mais aussi on traitera dans ce chapitre les informations sur le chef de ménage. Mais le point le plus important de cette analyse c'est l'avenir en matière d'adaptation ou de rejet des populations au nouveau mode de vie.

1. Aménagement de l'espace steppique

Durant ces dernières décennies, la question de l'habitat rural est restée préoccupante pour l'ensemble de la société algérienne.

Dès 1986, la politique de l'habitat individuel va s'orienter d'avantage vers les lotissements.

Il semblerait que l'Etat ne puisse plus prendre en charge le logement, comme nous l'avons souligné dans la Révolution agraire.

L'Etat a procédé à la création de lotissements ruraux en fonction de la pression de la demande.

- Le lotissement est le type le plus classique, le plus répandu et le plus connu. Il s'agit d'une opération de division d'un terrain en plusieurs lots, sur la base d'un parcellaire et d'un cahier des charges. Il est l'apanage exclusif des collectivités locales.

Paradoxalement, on le présente comme une opération initiée sur des terrains interstitiels et marginaux, qu'il faudrait occuper pour préserver le cadre bâti.

- L'auto construction¹⁹ est le seul type où non seulement le lot de terrain est mis à la disposition du bénéficiaire, mais en plus ce dernier reçoit une aide matérielle ou financière de la part de l'état.
- Le lotissement social est un type nouveau dans lequel le lot de terrain ne doit pas dépasser les 120 m². dans ce type, l'état va contribuer financièrement (jusqu'à 80%) non seulement dans le prix d'acquisition du terrain par le promoteur, mais aussi dans la viabilisation. Ce type cible réglementairement et en principe les catégories sociales les plus défavorisées.

¹⁹ L'auto construction, était destinée en fait, au monde rural.

En fait, l'ensemble des types énumérés ci-dessus contribue à la production d'un habitat individuel, à partir d'un lotissement d'une ou de plusieurs parcelles.

Globalement les conditions de vie en milieu rural ne changent cependant pas assez rapidement. Les quelques réussites sont des échantillons plutôt que des réalisations à grande échelle, d'autant que les populations ne cessent de quitter leur village pour s'installer dans les agglomérations chef lieu.

2. Une architecture en pleine mutation

Depuis quelques années ces Villages Socialistes Pastoraux se transforment architecturalement, évoluent ; on peut affirmer aujourd'hui que plus d'un quart des constructions d'origine ont été modifiées. Ce qui donne au village un aspect hétérogène.

De plus, des plans types de construction intégrant l'architecture et les matériaux locaux seront mis à la disposition des populations, avec possibilité de modification dans les VSP.

En ce qui concerne l'habitat rural, ces villages donnent l'impression d'être un véritable chantier en cours d'achèvement.

La direction du logement et des équipements publics a pour sa part lancé son programme 2005-2009, des aides à la construction, tout en donnant la priorité aux habitants des régions défavorisées qui résulte principalement de leur sédentarisation.

Etat, collectivités locales, groupes sociaux vont faire de ce besoin une priorité urgente.

3. Les logements réalisés dans différents programmes d'habitat dans les villages pastoraux

Un recueil de données en matière de logements au niveau du service de l'urbanisme, nous a permis de dresser ce tableau en se basant sur le nombre de logements réalisés dans nos villages enquêtés.

Tableau n° 4 : Réalisation en matière de logement dans les villages enquêtés durant la période (1978-2009)

Villages	Commune	Nombre de logement réalisé dans divers programme						
		RA	Auto construction	Evolutif social	Habitat rural	Programme quinquennal (en cours)	Bénéficiaire origine	Bénéficiaire actuel
Oulakak	Sfissifa	26	08	03	26	26	Chouareb	Chouareb
Ouzeght		26	/		14	20	Medabih	Medabih
Tala		26	/		04	14	Mejadba (issu d'Asla)	Medabih
Fortassa		26	04	06	32	50	Medabih	Medabih
Hassi Defla		26	/		06 transféré à Fortassa	/	Medabih	Medabih
Nessanis		26	/		10	21	Medabih	Medabih
Année		1978	Achevé 1993	1995/98	1995/98	2005/09		

Source : (Subdivision de

Selon les données disponibles du tableau (Cf.tab.n°4) il y a eu la promotion de l'habitat rural à travers des modes opératoires privilégiant l'intégration des actions de proximité. Les maisons construites dans les villages socialistes²⁰ sont cédées gratuitement aux bénéficiaires de la réforme agraire, mais elles ne sont pas adaptées aux souhaits des populations autochtones.

Les programmes d'auto constructions rurales, sur la base de dons de matériaux aux pauvres, n'ont pas réussi, faute d'organisation correcte, en raison d'une certaine désaffection et parfois de détournements.

En outre, l'intervention qui a eu lieu aussi dans le milieu rural et en particulier dans la zone d'étude, est caractérisée par la création de lotissements ruraux sous forme de zones d'aménagement progressif (ZAP) en fonction de la pression de la demande. De plus, des plans types de construction intégrant l'architecture et les matériaux locaux seront mis à la disposition des populations à titre gratuit, avec possibilité de modification. Ceci, est dans le but d'encourager la stabilisation des populations rurales.

Parmi ces actions, la direction du logement et des équipements publics a lancé son programme 2005-2009 avec pas moins de 7 000 aides à la construction, inscrites dans le nouveau programme comme les fonds sectoriels (Fonds national d'aide au logement²¹ : FONAL) dans les Hautes Plaines Steppiques occidentales et ce, tout en donnant la priorité aux habitants des régions défavorisées comme ce fut le cas des villages enquêtés. Cela a donné lieu à l'attribution d'une aide de 500 000 DA à chaque postulant à l'habitat rural dans une optique de fixation des populations des zones steppiques sur leur terre. La contribution du bénéficiaire, dans ce cas, se traduit par sa participation à la réalisation ainsi que le parachèvement des travaux à l'intérieur du logement. L'octroi de l'aide frontale est soumis à des conditions²² d'éligibilité.

Ce type du parc logement traduit un phénomène *d'urbanisation de l'habitat rural*, le mot « urbanisation » étant compris dans le sens de pénétration de modèles urbains dans les villages qui sont dotés d'une architecture urbaine imposée par les pouvoirs publics, à travers les programmes d'équipement, les villages socialistes, ...

²⁰ Ces villages socialistes comportent, outre des maisonnettes évolutives avec un minimum de commodités, des équipements collectifs tels qu'antenne municipale, école, centre de santé, hammam, poste, mosquée, et même des étables collectives.

²¹ En relation avec le Ministère de l'Habitat, le dispositif d'aide au logement rural va prévoir l'extension aux populations rurales des aides consenties par le Fonds National d'aide au logement (FONAL), selon des critères d'éligibilité et des procédures particulières.

²² En application des dispositions de l'article 6 du décret exécutif n° 94-308.

4. Etat des lieux des villages pastoraux édifés durant la Révolution agraire

Il a été constaté que ces villages enquêtés n'ont pas vraiment subi des transformations énormes à l'exception de quelques villages pastoraux comme Oulakak, Forthassa. . .

5. Typologie de l'habitat enquêté

Sur le terrain, on a constaté une explosion spatiale du tissu traditionnel dans les villages pastoraux comme Oulakak, Forthassa, qui s'exprime par la prolifération de petites maisons auto construites, récentes, en dur ; ces villages abordent ainsi une nouvelle phase dans leur organisation sociale et spatiale.

5.1. Avant l'éclatement de tissu rural

Les villages enquêtés comme (**Oulakak, Ouzeght, Tala, Hassi defla, Forthassa, N'sanis, . .**) comptent un parc logements initial de 26 logements de type Village socialiste pastoral et regroupent une population moyenne d'environ 200 habitants par village.

5.1.1. Description des villages enquêtés avant l'éclatement

Les villages enquêtés ont :

L'entrée du village débouche toujours sur une placette (Cf.ph.n°5) qui articule tout l'espace bâti ;

Constatation d'espaces entre les maisons ;

Les constructions villageoises sont disposées en fer à cheval autour des équipements collectifs ;



Photo. n°5 : entrée du village débouchant sur une placette
Cliché ; A.Tabouch.2006

La trame parcellaire homogène de 120 m² en moyenne pour les habitations construites dans le cadre de la réforme agraire est respectée.

Oulaka (Cf.fig.n° 7) : Les habitations sont jumelées par bande de 4 à 6 logements articulés autour d'une placette.

Ouzeght (Cf.fig.n° 8) : les habitations sont disposées en plan de masse jumelée en 2, 4 ou 6 logements, la piste débouche sur une placette qui articule tout l'espace bâti.

Tala, Forthassa, N'sanis, Hassi Defla, (Cf. fig.n°9, 10, 11,12) : ils sont constitués d'un groupement de maisons jumelées 2 à 2, avec une structure de plan de masse éclaté.

Fig. n°7 : Esquisse d'aménagement d'OULAKAK

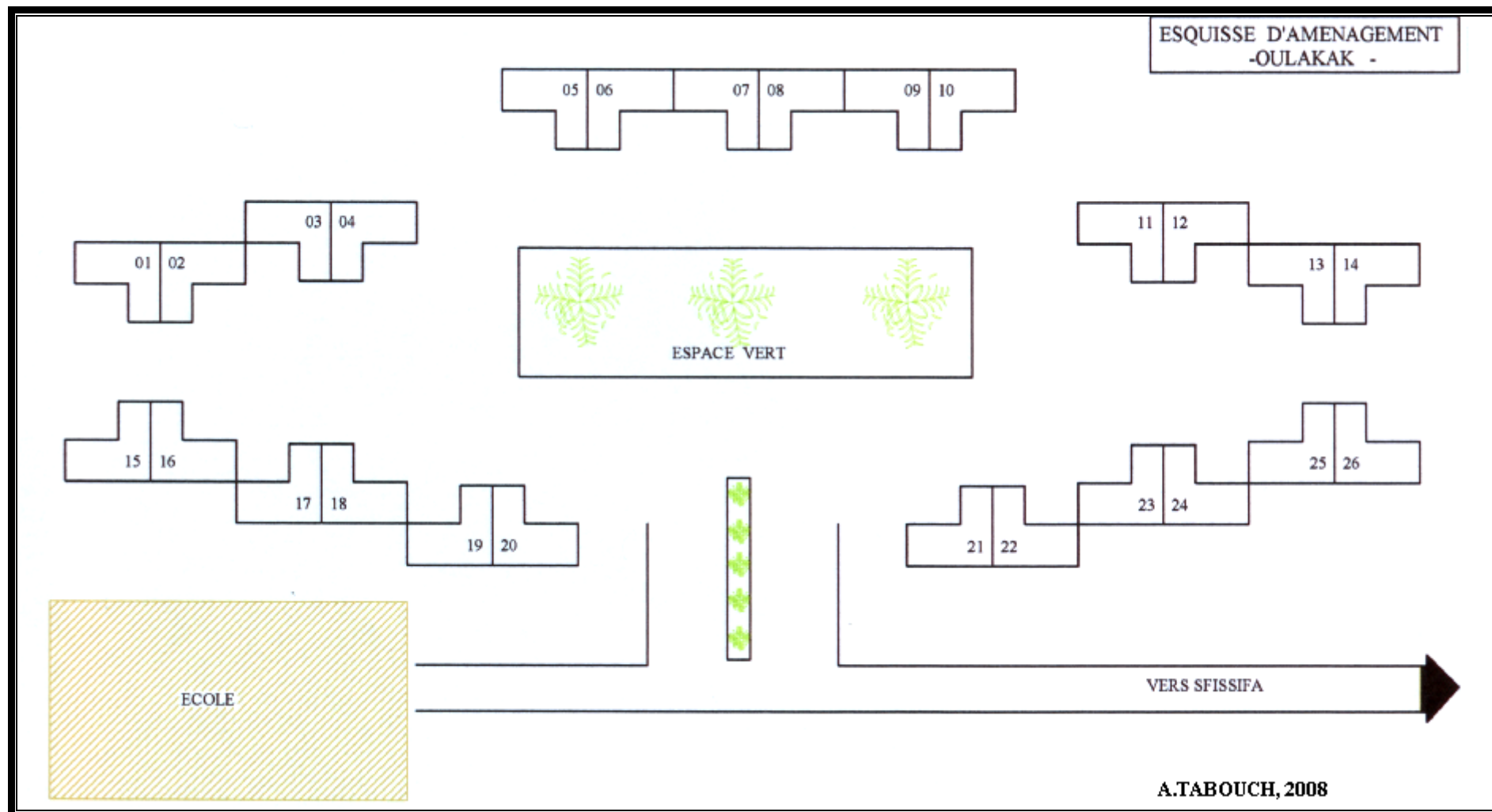


Fig.n°8 : Esquisse d'aménagement d'OUZEGHT

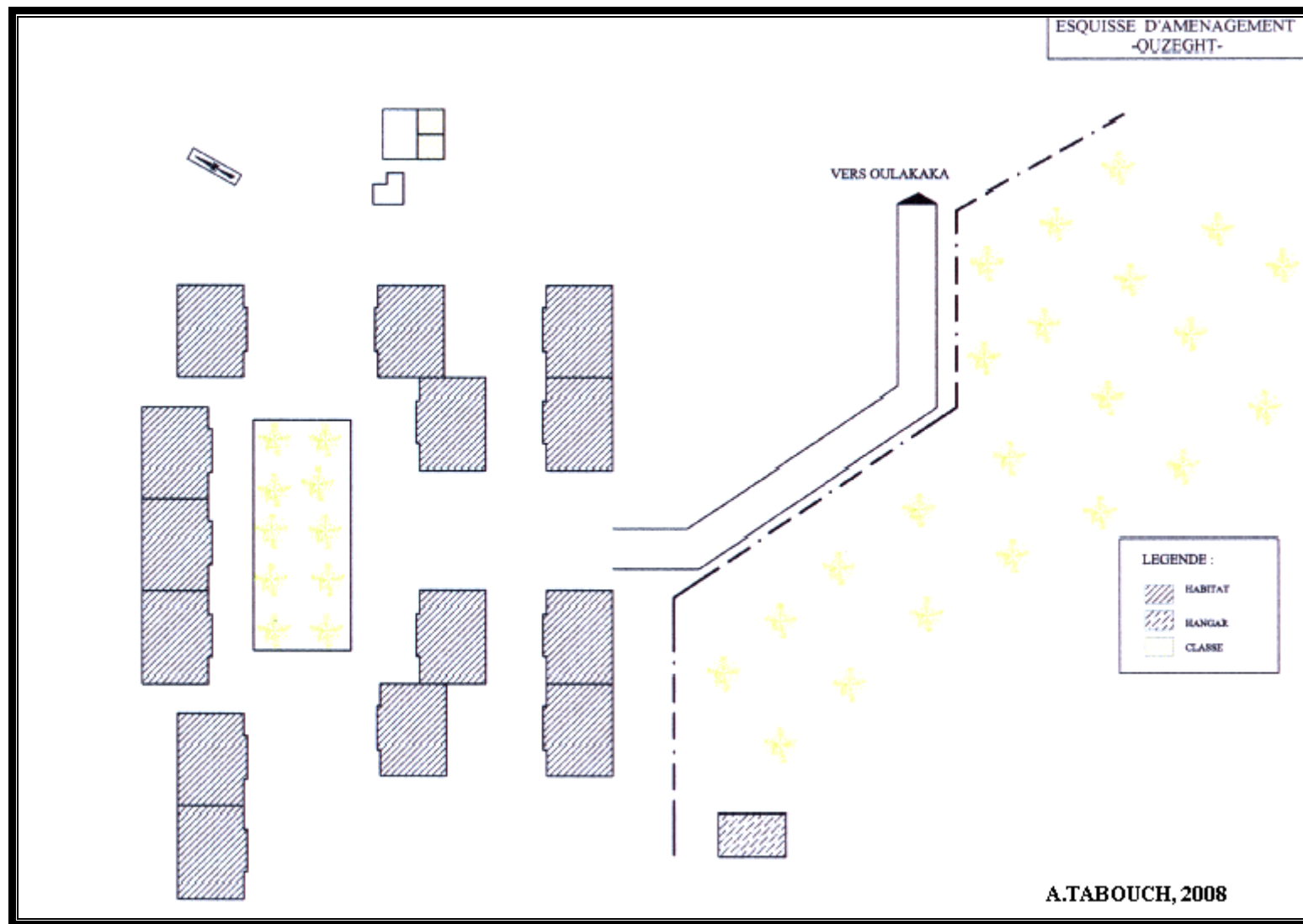


Fig. n° 9 : Esquisse d'aménagement du village Tala

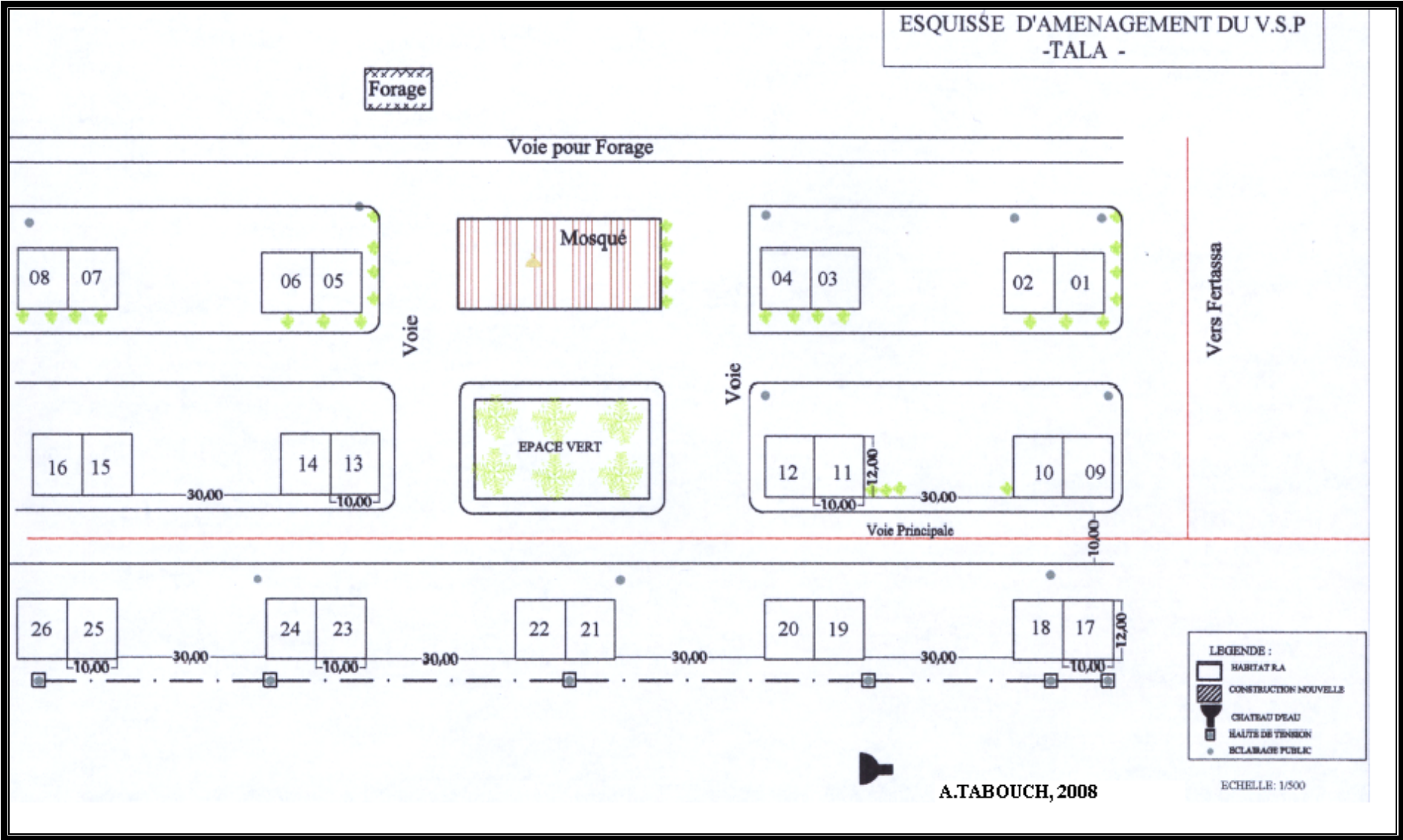


Fig. n° 10 : Esquisse d'aménagement de Fortassa

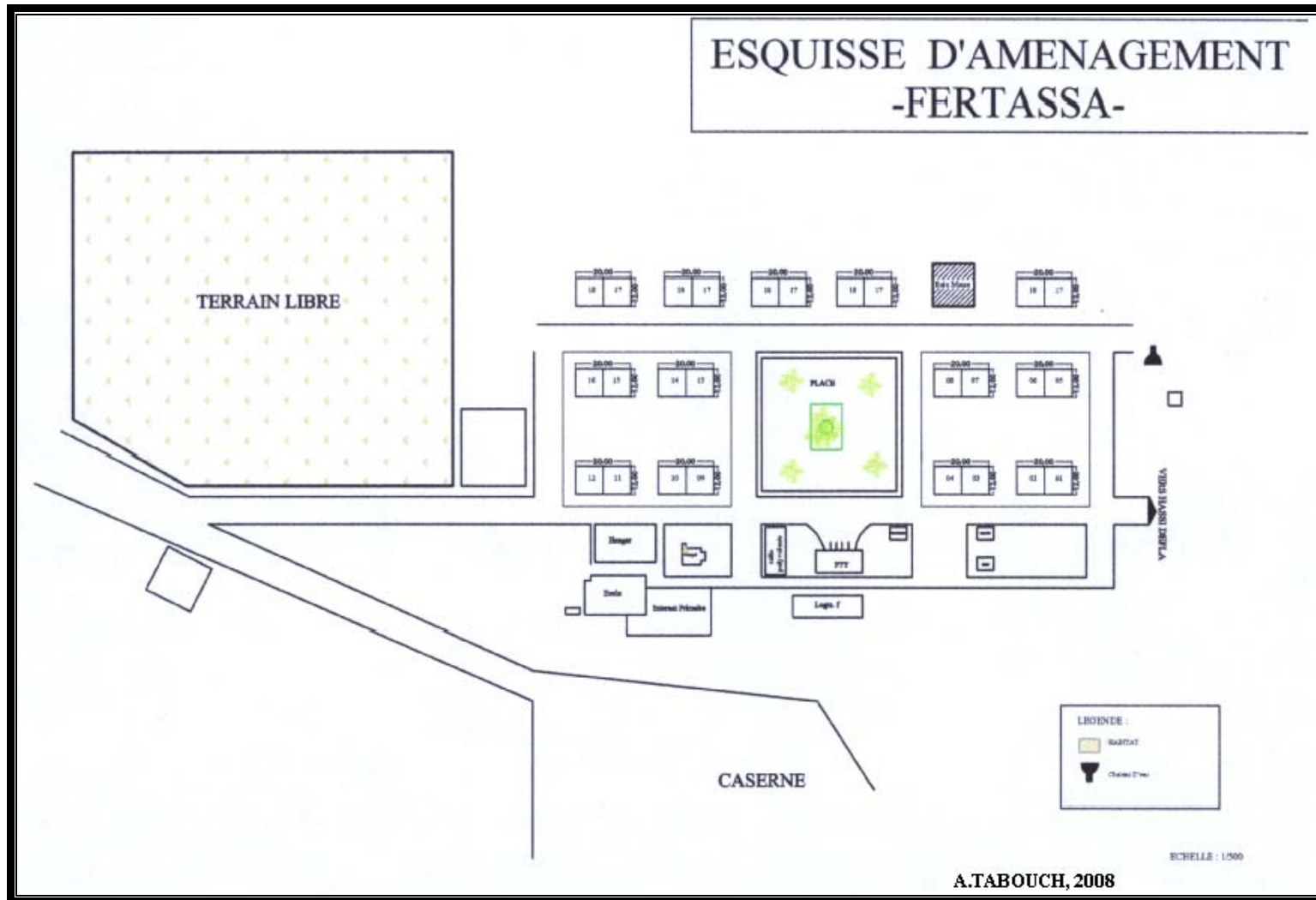


Fig. n° 11 : Esquisse d'aménagement du village steppique pastoral de N'Sanis

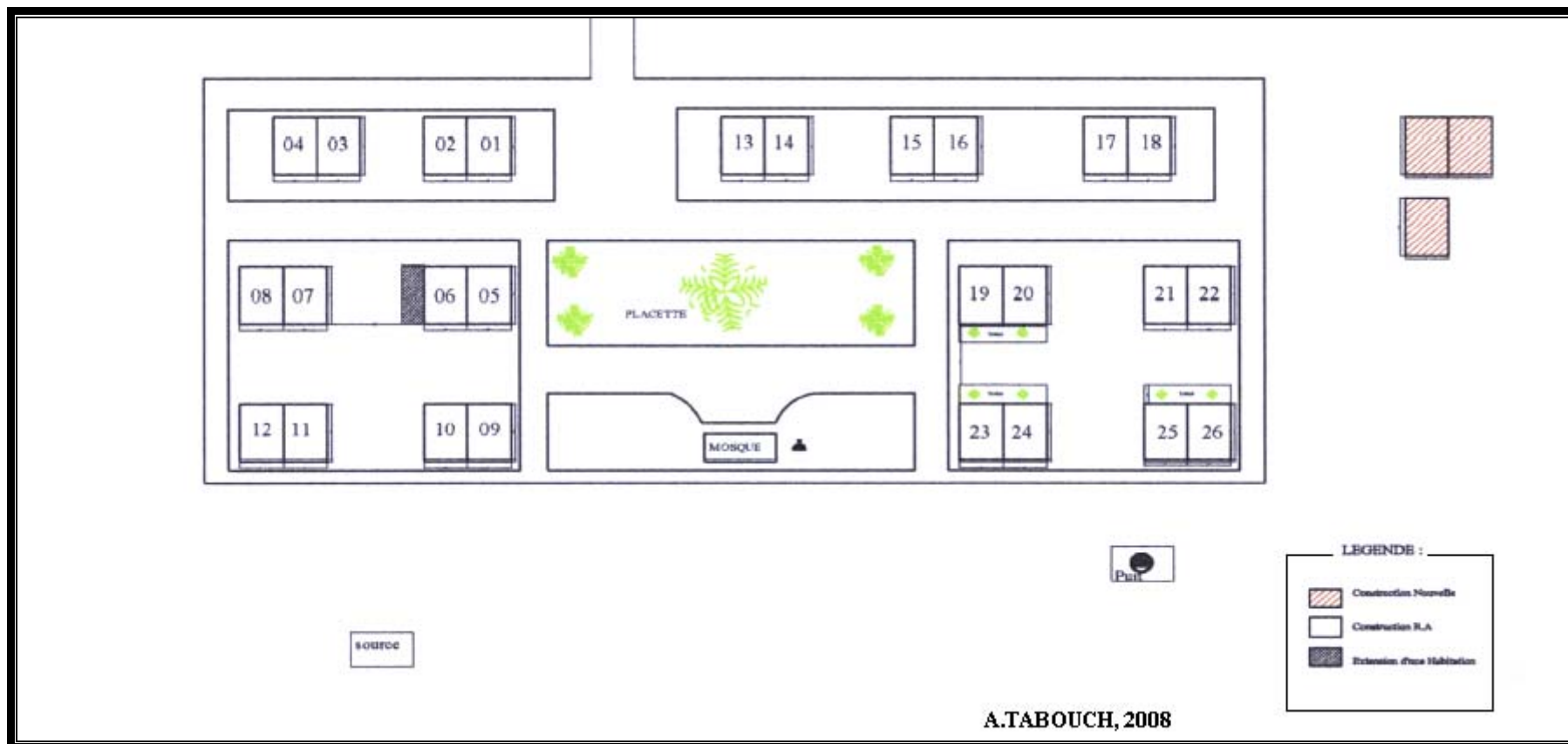
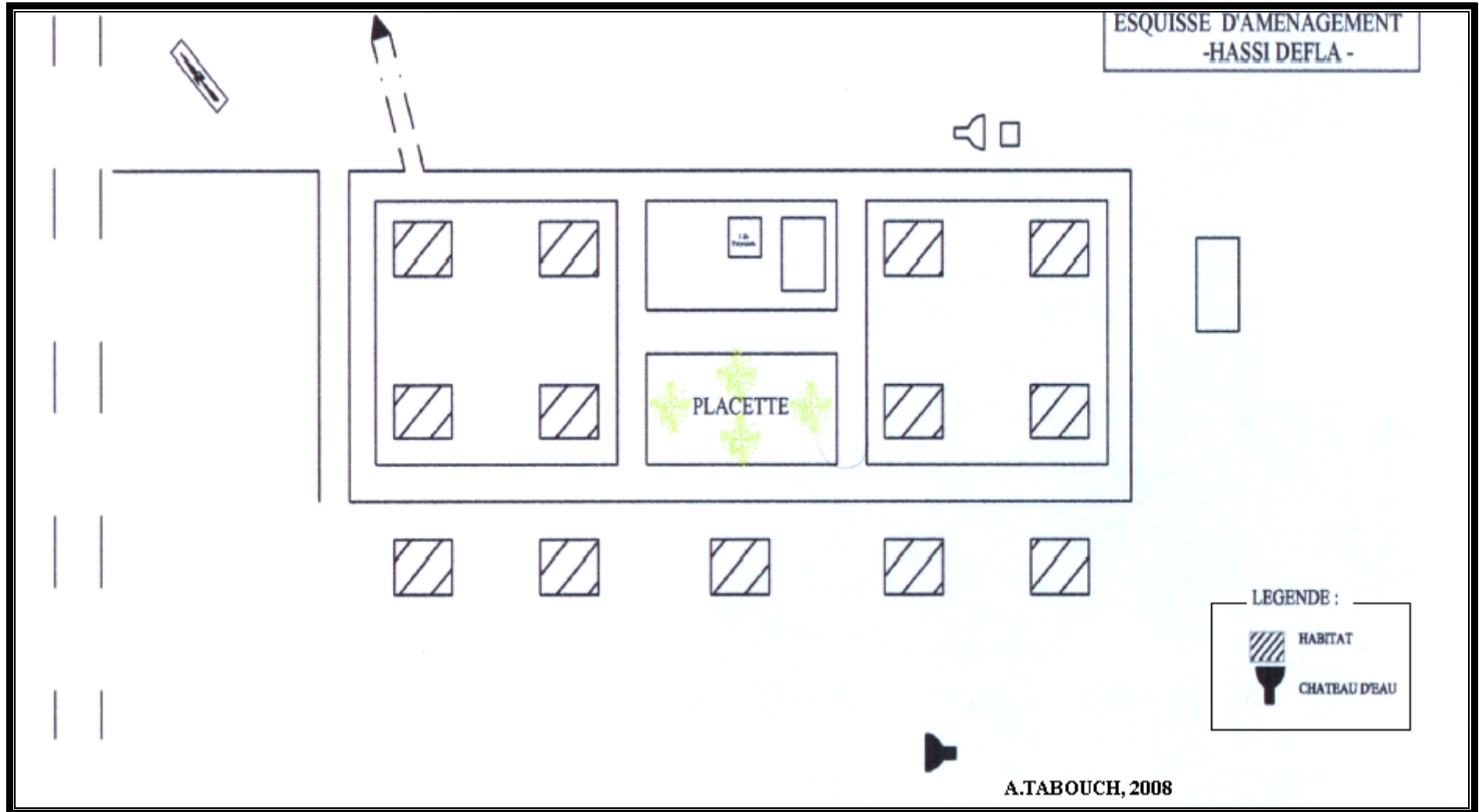


Fig.n° 12 : Esquisse d'aménagement de Hassi Defla



5.2. Après l'éclatement du tissu rural

Les villages enquêtés comme (**Oulakak, Ouzeght, Forthassa, N'sanis.** .) ont bénéficié d'une aide de l'état en matière de l'habitat dans le cadre du renouveau rural. Où un parc logement a été réalisé avec toutes ses commodités.

5.2.1. Description des villages enquêtés après l'éclatement

Peu à peu les villages commençaient à connaître des modifications qui sont :

- Les habitations sont restées jumelées par bande de 2, 4 à 6 logements articulés autour d'une placette (Cf.ph.n°6,7) ;
- Les habitations dans certains villages comme (**Ouzeght, Tala, Hassi defla, N'sanis**) apparaissent toutes originelles ; les transformations n'ont pas été effectuées à l'exception de quelques villages qui ont subi des extensions par des nouveaux lotissements comme Oulakak, Forthassa et N'sanis (Cf.ph.n°8) ;
- Ce nouveau lotissement, morphologiquement, est un îlot qui se présente sous une forme rectangulaire, la dimension des parcelles de nouveau lotissement est variable, mesurant de 110 m² et atteignant parfois 150 m². Le nouveau lotissement ne dispose pas de voirie, ni d'égouts, ni d'adduction d'eau
- Introduction de l'alignement des constructions le long des voies (Cf.ph.n°9) ;
- Les voies de circulation dans les villages enquêtés comme Ouzeght, Tala, Hassi Defla, N'sanis ..., sont très larges par rapport à la densité de la population en place où elles engendrent une trop grande surface d'ensoleillement des parois et une exposition aux vents (Cf.ph.n°10);
- La rue principale, une voie large, traverse le village de bout en bout comme (Forthassa, Oulakak). Elle porte les espaces de représentation de la communauté : place, mosquée, centre de santé, bureau de poste et quelques commerces de produits de première nécessité. Les villages sont traversés par une rue principale large de 6,5 mètres et dépourvu d'arbres. Les rues perpendiculaires font 3,5 mètres de large. Les rues principales ainsi que les routes reliant les villages ne sont pas goudronnées d'où l'entretien de la voirie est devenu l'un des principaux problèmes auxquels les villages pastoraux sont confrontés ;
- Les habitations comme Tala, Hassi Defla et N'sanis sont en état de dégradation avancé (Cf.ph.n°11), certaines familles nomades utilisent ces constructions pour y passer une partie de l'année (généralement l'hiver) ;

- Quelques maisons dans certains villages comme Ouzeght...sont occupées par des familles élargies (grand père, père, fils...). En fait, le village est constitué d'un groupement de familles étendues composés de plusieurs générations vivant en indivision (Cf.ph.n°12), c'est la seule agglomération qui comporte un léger déficit en matière de logements ;
- Le village comme Hassi Defla a subi une dédensification suite au phénomène social de migration définitive de sa population vers des agglomérations plus prospères comme (Sfissifa, Ain Sefra).

5.2.2. Les forme des villages enquêtés après l'éclatement

Oulakak : (Cf. fig.n°13)

- L'espace contient aussi des nouveaux lotissements, la zone possède des jardins exploités dans la partie nord et sud de cette agglomération. Il existe des possibilités de mise en valeurs agricoles pouvant marquer l'essor économique de l'agglomération.

Forthassa : (Cf. fig.n°14)

- Il est le plus important des villages pastoraux de la commune de Sfissifa, il occupe une place importante dans l'espace communal situé aux frontières avec le Maroc et a subi des transformations et des extensions marquées par des nouveaux lotissements ; les équipements de base sont tous alignés tout au long de la voie principale du village.

Ouzeght :(Cf. fig.n°15)

- Le village est desservi par une route ensablée à partir d'Oulakak
- L'agglomération d'Ouzeght est située sur une zone de mise en défens. Les nouvelles maisons construites après la révolution agraire sont en état de dégradation très avancés, ceci est dû au manque de moyens des propriétaires.

Tala :

- A l'instar des autres villages pastoraux on a constaté un dépeuplement intense à cause du chômage et manque d'équipements de première nécessité. L'espace central (place) est marqué par la salle polyvalente transformée en mosquée. Mise à part la construction de deux nouvelles habitations au nord du village sur la route CW5, aucune nouvelle réalisation édifiée sur les 14 habitations prévues dans le plan quinquennal (2005-2009). (Cf.tab.n°4)

N'sanis : (Cf. fig.n°16)

- Les constructions existantes sont utilisées pour le stockage des aliments de bestiaux aux profits des populations nomades de la région.

- Certaines familles nomades utilisent ces constructions pour y passer une partie de l'année (généralement l'hiver).

Hassi Defla :

- Le village est desservi par une piste à partir de Forthassa. Ce village de la Révolution agraire est resté vide, car les propriétaires concernés ne voulaient ni habiter ni céder définitivement l'occupation des lieux aux éleveurs nomades, récemment sédentarisés ; de ce fait, le village sert uniquement d'entrepôt pour les propriétaires.



Photo. n°6 : disposition des habitations à Oulakak
Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n°7 : disposition des habitations à fortassa
Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n° 8 : extensions du village de Hassi Defla
Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n° 9: alignement des constructions et largeur des voies de circulation à N'sanis .Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n°10 : état de dégradation des habitations
Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n° 11 : groupement familial
Cliché ; A.Tabouch.2006

Fig.n° 13 : Esquisse d'aménagement du Village socialiste pastoral Oulakak après l'éclatement

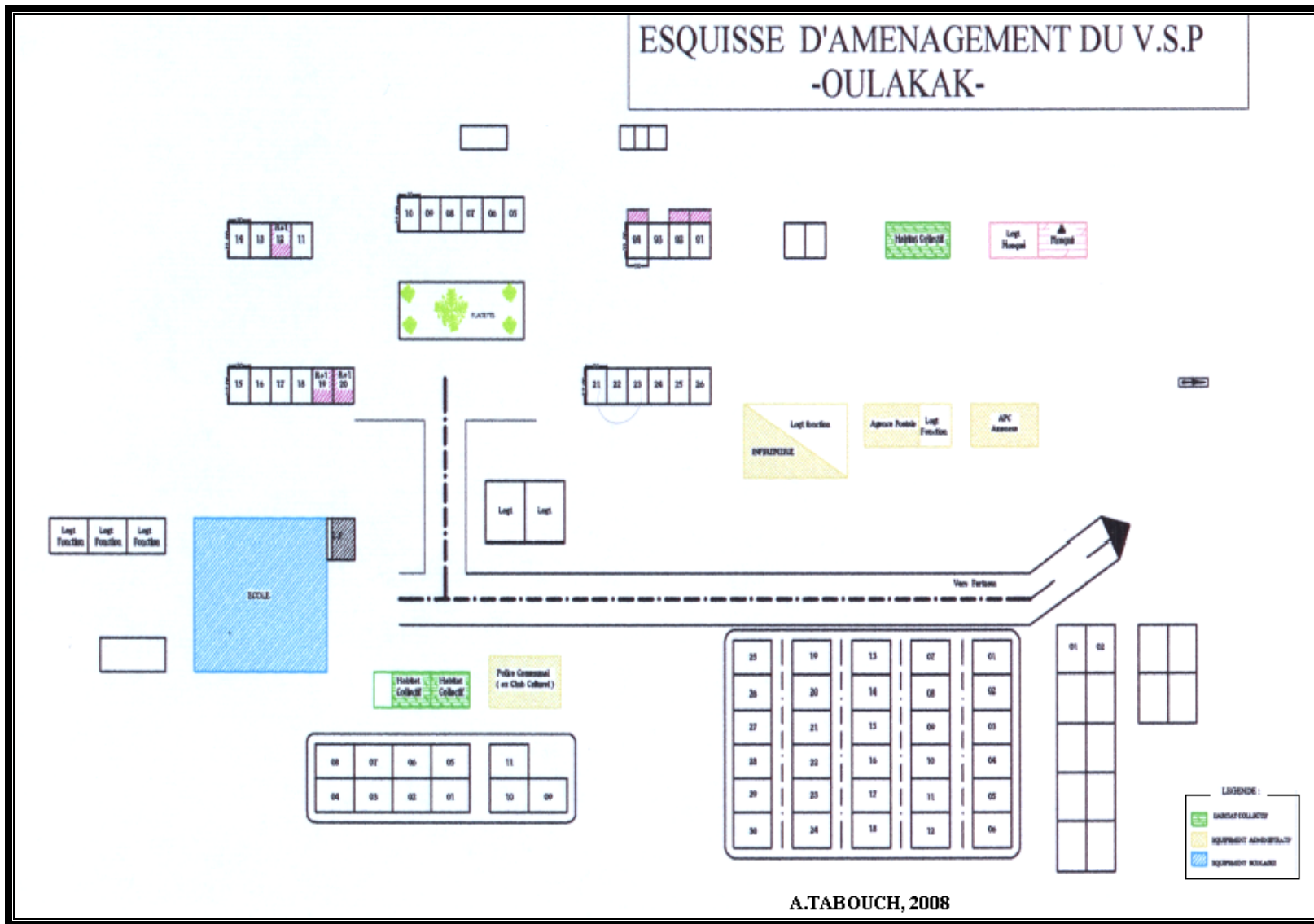


Fig .n° 14 : Esquisse d'aménagement de Fortassa après l'éclatement

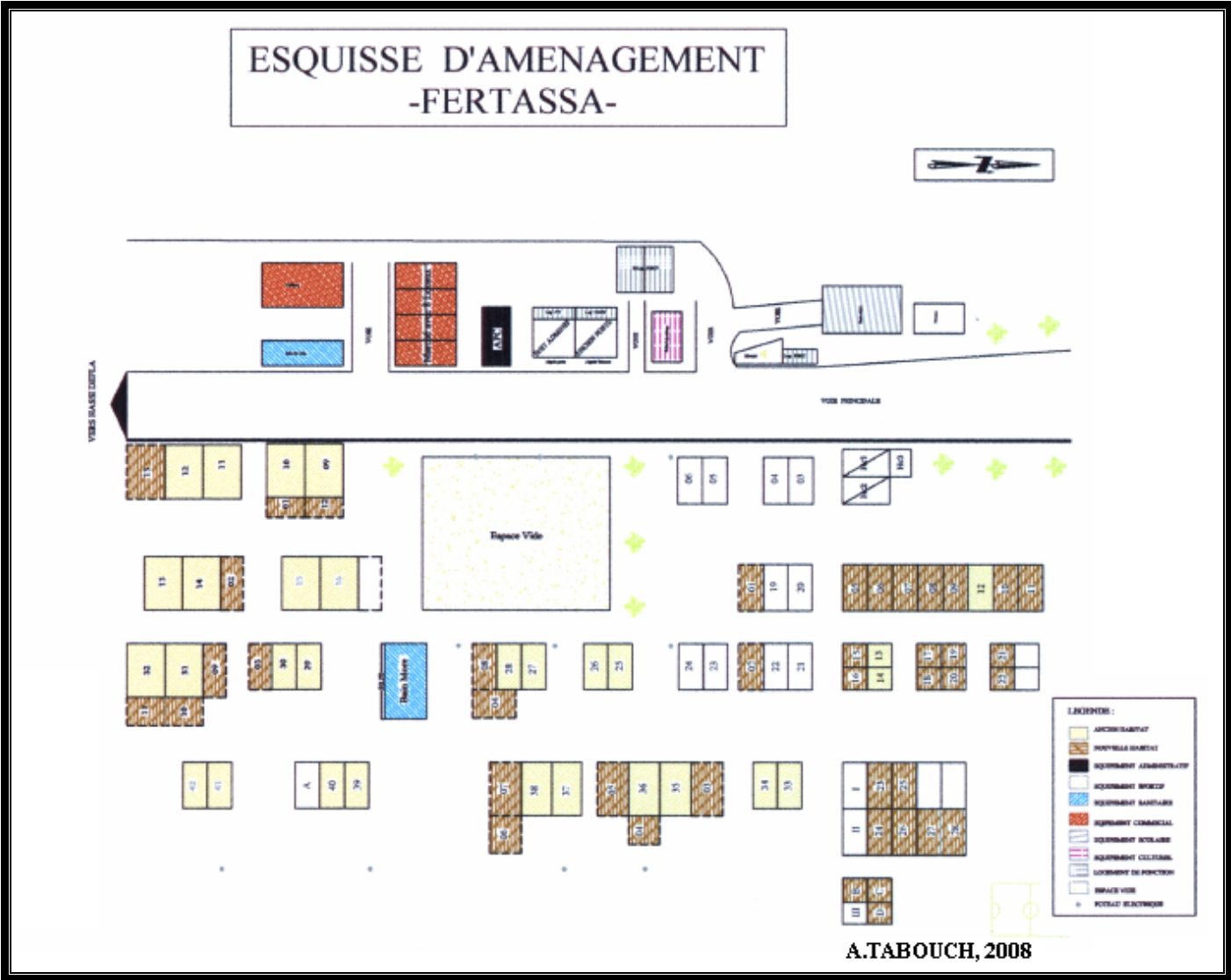


Fig .n° 15 : Esquisse d'aménagement d'Ouzeght après l'éclatement

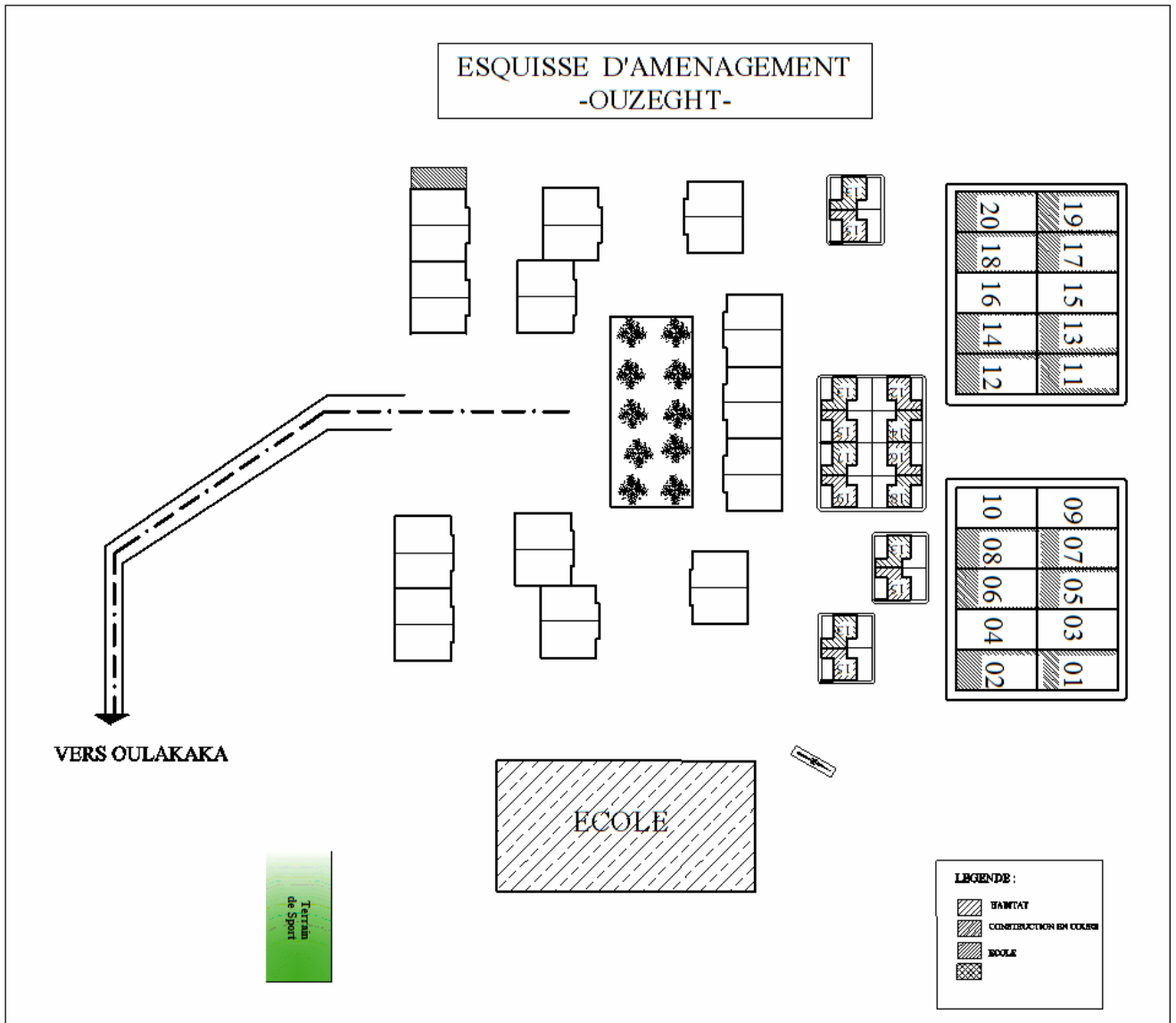
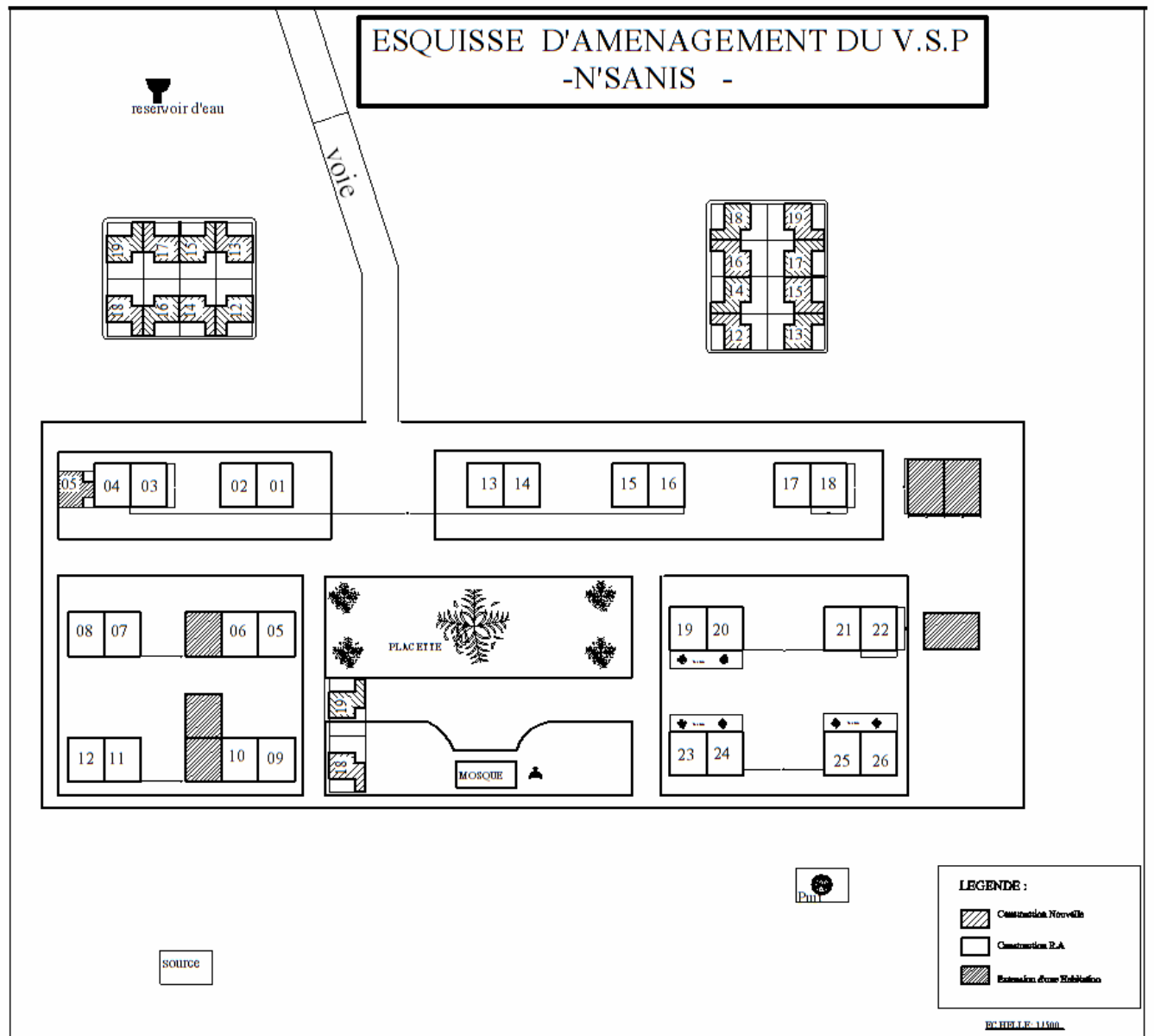


Fig.n° 16 : Esquisse d'aménagement de N'sanis après l'éclatement



5.2.3. Description du bâti enquêté dans le Village socialiste pastoral après l'éclatement

La maison dans le Village socialiste pastoral est en béton, son organisation spatiale oscille entre un aménagement « moderne » et une utilisation « traditionnelle ». La variété de nouvelles formes du bâti ne correspond plus à une intégration à l'écosystème. Elle n'est en fait qu'un modèle importé. C'est l'emblème de l'évolution sociale, la maison en béton avec des ouvertures sur façade et des garages, une succession de pièces, une salle de bain, une cuisine... et des fers en attente pour son extension. Cette nouvelle architecture fait son entrée dans ces villages socialistes pastoraux en rupture avec tout modèle antérieur.

L'objectif est de discerner les différentes tendances qui caractérisent morphologiquement ce nouvel espace bâti aujourd'hui.

- La forme de la maison est généralement rectangulaire (Cf.fig.n°17), aveugle ou avec de petites ouvertures donnant vers l'extérieur de l'extérieur afin de préserver l'intimité familiale. (Cf.ph.n°12, 13,14),
- Les façades généralement ne sont pas ou peu modifiées.
- L'espace extérieur est utilisé comme petit jardin potager
- La cour intérieure utilisée comme espace pour les animaux
- La terrasse est inexistante
- Seul le séjour des invités a une grande fenêtre donnant directement vers l'extérieur.
- L'espace extérieur entourant la maison est considéré comme une propriété faisant partie de la maison.
- En règle générale, il est à noter que le type de construction en vigueur dans ces Villages socialistes pastoraux, respecte très peu les coutumes et traditions des habitants.
- On assiste aussi à une sorte de réappropriation de cette urbanisation par les ruraux eux-mêmes, la camionnette, le téléviseur, la parabole (Cf.ph.n°15)... ils essayent de créer les conditions pour pouvoir rester dans leurs villages, tout en bénéficiant des avantages urbains.

Fig. n°17 : plan de masse de la maison du village pastoral (Tala)

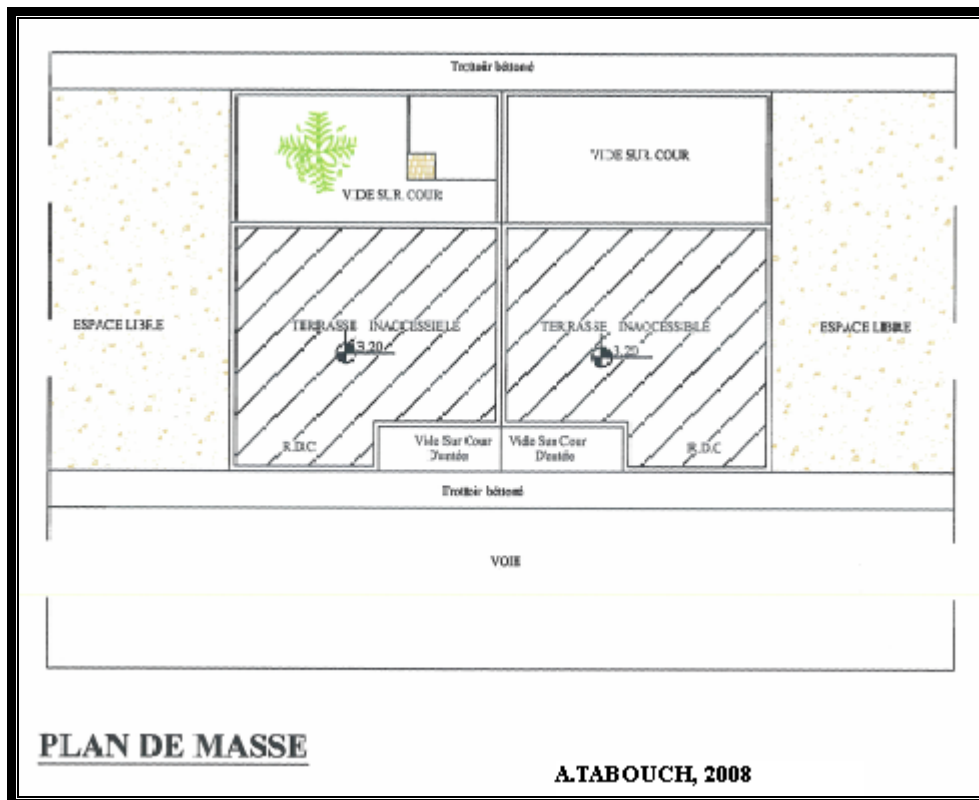




Photo. n°12 : maison aveugle sans ouvertures vers l'extérieur. Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n°13 : maison avec petites ouvertures vers l'extérieur. Cliché ; A.Tabouch.2006



Photo. n°14 : fenêtre vue de l'intérieur de la maison Cliché ; A.Tabouch.2006



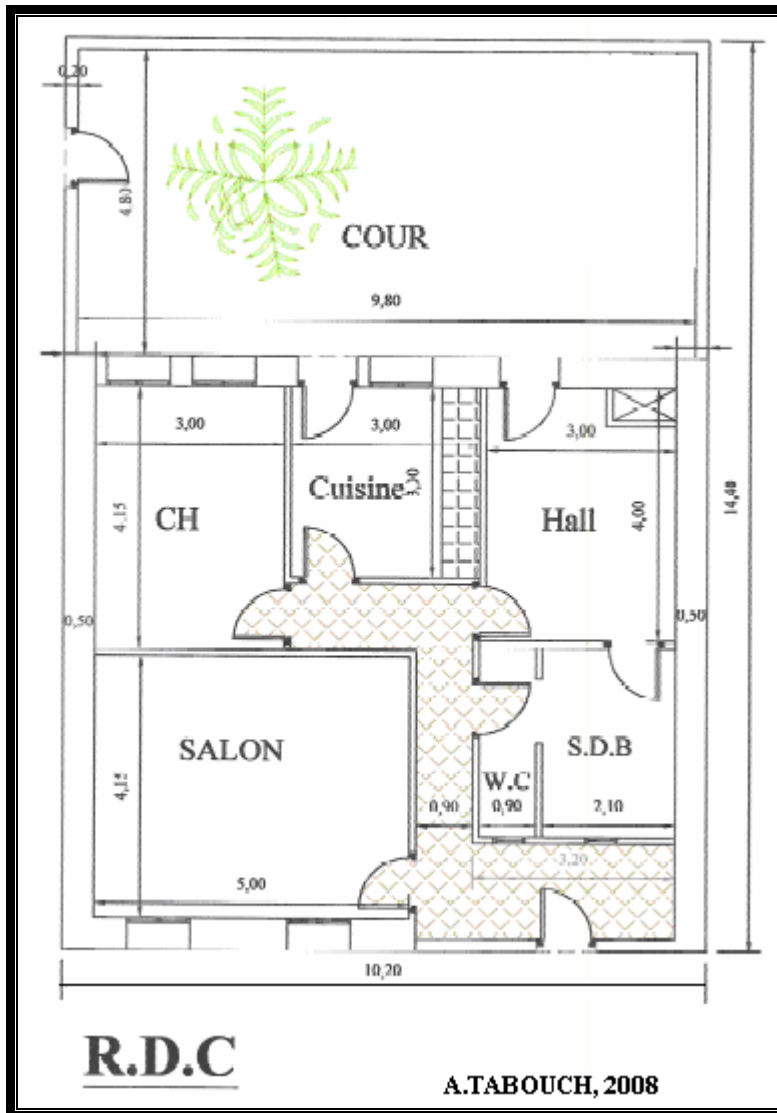
Photo. n°15 : maison équipée avec parabole. Cliché ; A.Tabouch.2006

Il a été constaté qu'il existait plusieurs types du bâti :

1^{er} type: (Cf.fig.n°18)

- La forme de la maison est rectangulaire
- L'entrée en chicane donne l'accès directement vers la pièce des invités.
- Le couloir est plus ou moins étroit.
- Chaque habitation est dotée d'une cour intérieure ;
- Dans les maisons, il existe deux portes l'une qui donne sur l'extérieur et l'autre donnant sur la cour intérieure
- La façade principale est légèrement ajourée par des claustras en ciment armé qui occupent les fenêtres de la grande chambre (séjour) et une partie de la façade d'entrée de la courette.
- les ouvertures des fenêtres du séjour donnant sur l'extérieur
- surface de la maison est de : 120 m²
- surface habitable (composée de 02 pièces, cuisine, salle d'eau (douche) et WC) : 70 m²
- surface d'extension couverte (hall) : 10 m² « afin de faciliter l'extension du logement par les propriétaires »
- surface de cour intérieure est de : 40 m²
- parfois la cour intérieure est transformable à volonté, considérée comme l'aire de circulation de la femme, sauvegardant l'intimité de la famille ;
- la fenêtre vers l'extérieur, lorsqu'elle donne sur la rue, est de dimension très réduite par rapport aux autres ouvertures, pour protéger le logement des regards extérieurs.

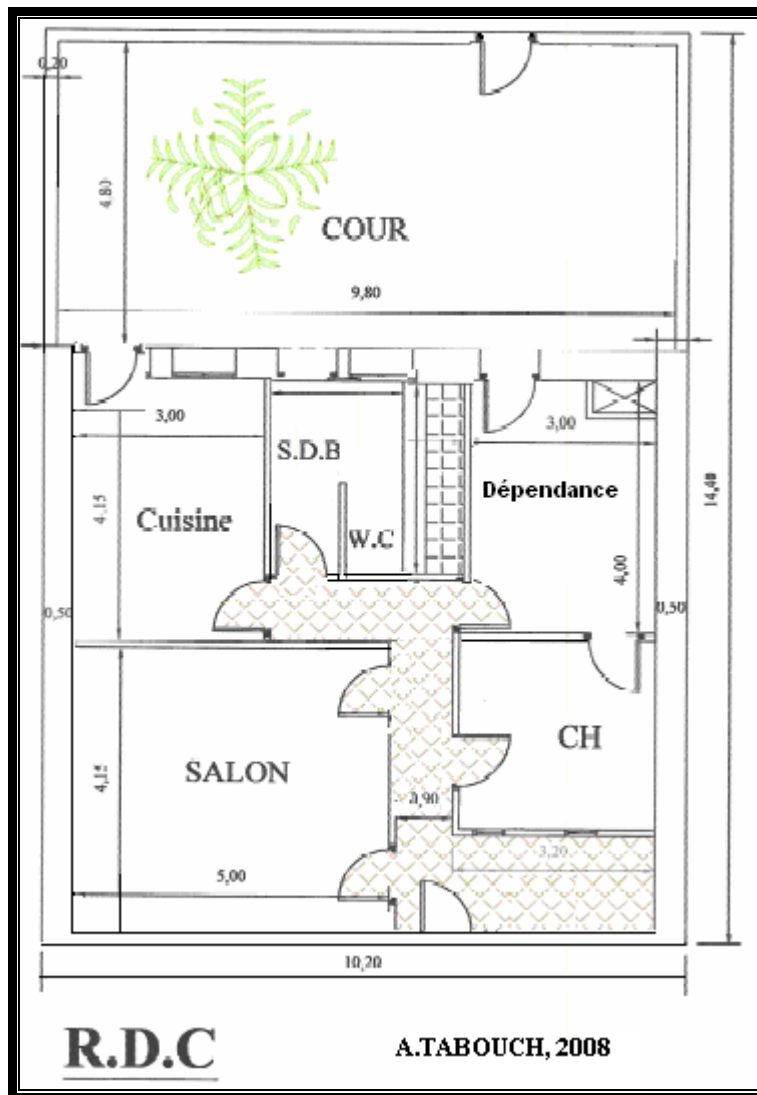
Fig. n° 18 : Plan du RDC dans les logements de la révolution agraire à Tala type 1



2^{ème} type : (Cf.fig.n°19)

- sur le plan formel, la maison se présente de l'extérieur comme un bloc hermétique tourné vers l'intérieur. Aucune ouverture ne vient perturber cette ordonnance.
- La porte d'entrée s'ouvre sur la courette ; celle-ci comprend deux portes : l'une, donne accès à une grande chambre (séjour) et l'autre donne sur un vestibule où elle constitue un espace de distribution interne, voire intime, l'étranger ne pénètre jamais.
- Les chambres s'ouvrent à l'intérieur de la maison, chacune d'elles n'a également qu'une seule ouverture.

Fig .n° 19 : Type de maison rurale dans le cadre de la révolution agraire à Ouzeght type 2



6. Les modifications constatées dans les Villages socialistes pastoraux

Cette modification relevée dans les villages enquêtés aboutit concrètement en ce qui concerne le logement proprement dit aux résultats suivants, les actions modificatrices porteront essentiellement sur :

- Les portes d'accès au logement, les fenêtres extérieures et les murs d'enceintes.
- Les transformations ont modifié la distribution intérieure des logements
- Le respect des plans d'aménagement des villages est un fait relativement rare.

7. Les modifications constatées dans le bâti (Cf.fig.n°20)

Suite à notre investigation à l'intérieur de quelques maisons visitées on a constaté les modifications suivantes :

- Un ménage a transformé la cour d'entrée en préau avec des matériaux de récupération comme la tôle galvanisée (Cf.ph.n°16) ;
- Dans les cuisines les ménages ont détruit la paillasse pour transformer la cuisine en pièce supplémentaire (Cf.ph.n°17) ;
- Le hall a été fermé pour des occupations ménagères
- Le bloc sanitaire est déplacé dans la cour intérieure afin de le transformer comme espace de rangement ;
- La transformation a porté aussi sur le déplacement de la porte d'accès au logement ou de celle d'une des pièces qui sont placées sur le même axe visuel.
- Un autre a détruit la cloison pour recréer la grande pièce multifonctionnelle,
- Quelques ménages ont construit une ou deux pièces supplémentaires
- Ces transformations édifiées chez certains ménages sont illégales
- Le ferrailage (chaînage + dalle) à l'étage se fait en quantité nettement suffisante et souvent sur quantifié pour pouvoir éventuellement monter d'autres étages supplémentaires si un jour cela s'avère nécessaire ; car il y a toujours les fers en attente au dernier niveau qui dépassent de la dalle, ce qui n'est pas esthétique.
- Le plan des nouvelles constructions dans le nouveau lotissement semblent différent des habitations rurales en ce sens les cours intérieures sont souvent supprimées, et lorsqu'elles sont présentes, elles se manifestent comme espace ouvert au RDC mais couvertes par la dernière dalle (probablement à cause du climat de la région).
- Il est relevé aussi que les propriétaires ont accentué la dégradation du village en élevant des murettes pour mieux se protéger des regards extérieurs, ouvert une porte extérieure au salon et implanté les toilettes à l'extérieur du bloc habitable.
- D'autre part, on constate une moindre dégradation des logements et un entretien plus régulier comme par exemple les améliorations qui concernent la peinture de logement, à laquelle s'ajoutent le revêtement des sols et la réfection des murs fissurés (lézardés) et la réfection des toitures avec une dalle en béton
- Les habitations ont subi des travaux d'amélioration et des extensions dans leurs logements (C.ph.n°20),

- Ils ont agrandi leur surface habitable en hauteur dans ces Villages socialistes pastoraux, le propriétaire décide de monter un étage (R+1) en parpaing où il pourra loger (Cf.ph.n°18) (Cf.fig.n°21) ;
- Enfin, la dernière forme est constituée par une reconstruction totale de l'édifice : elle s'effectue sur le nouveau lotissement, (lot en auto construction).

Fig .n° 20 : Type de maison RA à Ouzeght modifiée

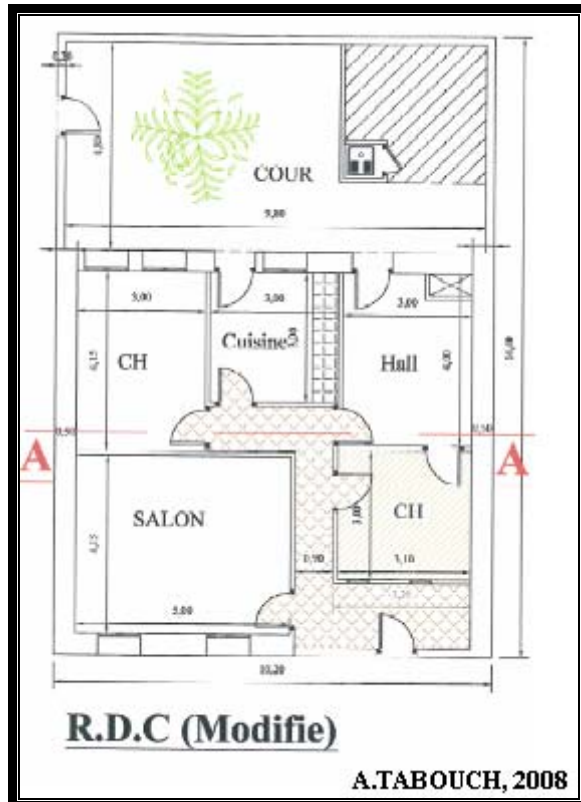
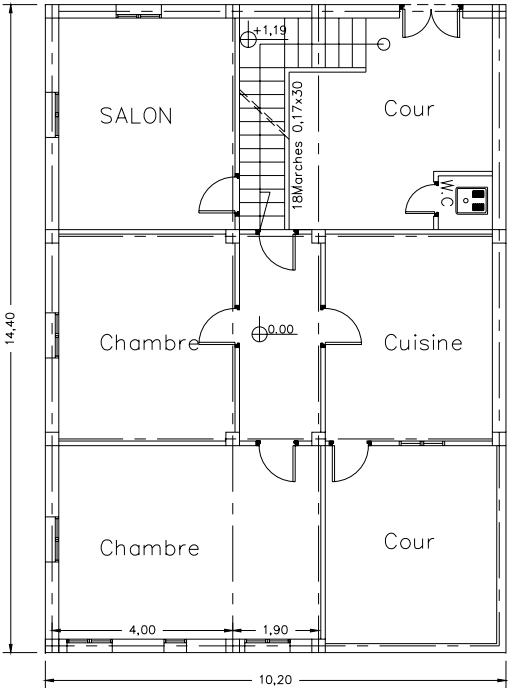
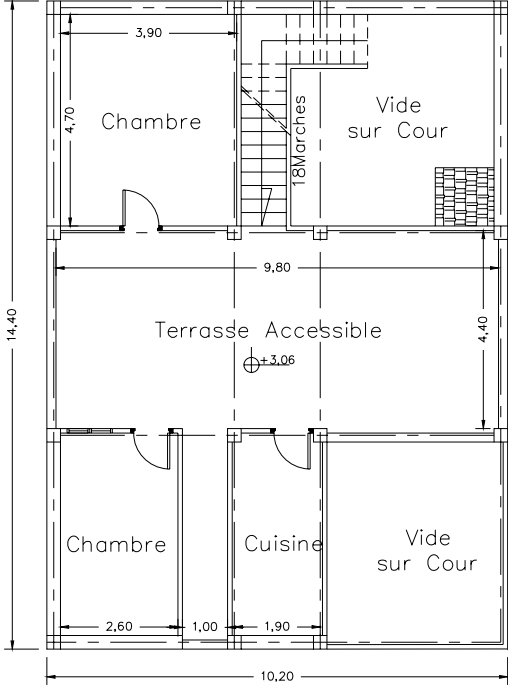


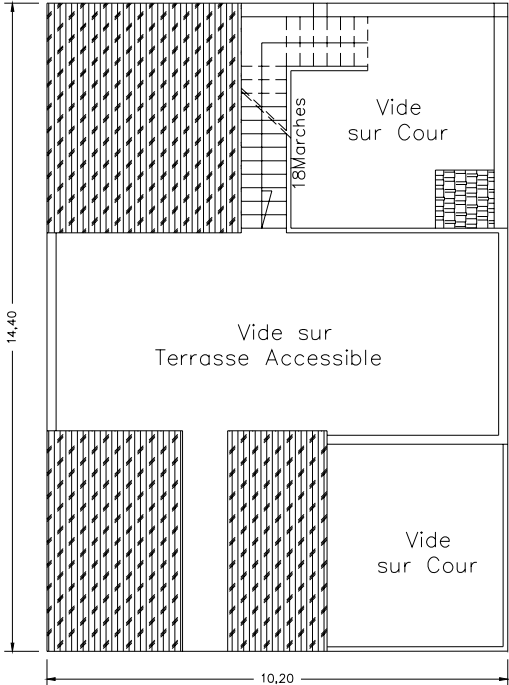
Fig .n°21 : Type de maison RA à Oulakak modifiée en R+1



R.D.C (Modifié)



Surélévation Etage



Terrasse



Photo.n°16: Aspect des modifications intérieures (Tala)
Cliché ; A.TABOUCH.2006



Photo.n°17: Aspect des modifications intérieures (Tala)
Cliché ; A.TABOUCH.2006



Photo.n°18.19 : Aspect de modifications extérieures apportées à l'habitat dans les villages Socialistes pastoraux (Oulakak)
Cliché ; A.TABOUCH.2006



8. Matériaux utilisés dans la construction des logements

A travers ces villages, les matériaux de constructions utilisés sont des matériaux locaux (Cf.tab.n°5), ce sont dans des proportions variables, des pierres sèches, parpaings, silico-calcaire, briques...

Les soubassements des murs sont en pierre et les murs à l'intérieur sont en parpaings.

L'élément principal de nouveauté des Villages socialistes pastoraux est, l'accession à un logement « moderne ».

Tableau .n° 5 : Matériaux utilisés pour la construction des VSP

Matériaux utilisés	Oulakak	Ouzeght	Tala	Forthassa	Hassi defla	N'sanis
Pierre	X	X	X	X	X	X
Brique	-	-	-	X	-	-
Parpaing	X	X	X	X	X	X
silico-calcaire	-	-	-	X	-	-

L'utilisation des matériaux comme :

- La pierre est utilisée pour les murs extérieurs qui permettent une bonne inertie de leur maison (Cf.ph.n°20).
- Toutes les maisons possèdent un plancher béton (type poutrelles et hourdis)
- la maison est construite en béton armé.
- Quant aux cloisonnements intérieurs, ils sont faits de parpaing (Cf.ph.n°21). Sachant que c'est un mauvais isolant, il ne pourra pas assurer un équilibre thermique à travers toute la maison.
- Utilisation de silico-calcaire (Cf.ph.n°22) comme élément de construction dans les nouvelles maisons.

On a remarqué que le béton reste le matériau de construction le plus utilisé avec le parpaing, en combinaison avec la pierre (Cf.ph.n°23) et parfois la silico-calcaire, sans prendre en compte les variations climatiques qui peuvent causer des effets néfastes pour ces habitations.

Ces habitations présentent des toitures souvent dégradées ; d'énormes fissures lézardent les murs et laissent entrer l'humidité en période de pluies, augmentant l'insalubrité.

Ce mode de production par la mise en œuvre de matériaux industriels (ciment, acier, parpaings,...) ignorait les contraintes climatiques régionales et les traditions sociales.

Ce qui provoque la dégradation du vécu des habitants et les inévitables défaillances qui alourdiront l'entretien.

9. Etude spatiale des habitations de la réforme agraire dans le village pastoral

On dénombre 26 maisons environ où toutes les pièces ont été prises en compte, y compris celles qui ont été transformées (Cf.tab.n°6)

On a noté aussi l'état des maisons.



Photo. n°20: Utilisation de la pierre pour l'isolation extérieure.
Cliché : A.Tabouch.2006



Photo. n°21 : Utilisation de parpaing dans la construction des maisons au VSP de Forthassa.
Cliché : A.Tabouch.2006



Photo. n°22 : Utilisation silico-calcaire dans la construction des maisons au VSP de Forthassa.
Cliché : A.Tabouch.2006



Photo. n°23: combinaison entre béton, parpaing et pierre comme matériaux de construction
Cliché : A.Tabouch.2006

Les chiffres dans le tableau qui fait suite ont été fournis par une enquête sur site, où nous avons recensé l'ensemble des maisons du village comme Oulakak, le choix est en rapport avec une variété des constructions.

Tableau n° 6 : répartition des logements habités des constructions ordinaires selon la catégorie de logement

	Village	Oulakak	Ouzeght	Tala	Hassi defla	Forth assa	N'sanis	Catégorie des nomades
Nombre de pièce	maisons de faible dimension (2 pièces + dépendance)	55%	60%	100%	100%	35 %	90%	Agriculteurs
	maisons de moyenne importance (2 à 3 pièces)	35%	30%	0%	0%	41 %	10%	éleveurs sans agriculture
	maisons avec 3 pièces et plus	10%	10%	0%	0%	24 %	0%	deux activités en même temps
Niveau des maisons	maisons avec un seul niveau	90 %	100%	100%	100%	100%	100%	Agriculteurs + deux activités en même temps
	maisons possédant un étage	10 %	0%	0%	0%	0%	0%	éleveurs sans agriculture
Etat des maisons	plus ou moins inutilisables	5 %	5%	50%	80%	5%	70%	éleveurs sans agriculture
	besoin d'une amélioration (pas de travaux)	60%	70%	30%	15%	60%	20%	Agriculteurs
	bon état et possédant un certain confort (neuves ou rénovées)	35%	25%	20%	5%	35%	10%	éleveurs sans agriculture + deux activités en même temps

Source : enquête sur terrain 2006

Nous avons constaté que ceux qui disposent des maisons dans les villages de la Révolution agraire sont en majorité des anciens nomades qui se sont sédentarisés.

Il faut souligner des différences assez substantielles entre les trois catégories de nomades que nous avons mises au point. Si nous distinguons ceux qui habitent les (maisons avec 3 pièces et plus) de ceux qui habitent dans les (maisons de moyenne importance) ou en (maisons de faible dimension)

Nous avons la distribution suivante :

- Ceux qui sont le plus attirés par les grandes habitations sont les éleveurs sans agriculture. Cela ne nous étonne guère car leur fixation en village n'a de justification que dans la mesure où la ville ne leur offre ni abri ni travail.

- Ceux qui pratiquent les deux activités en même temps, préfèrent dans une large mesure résider dans le village près de leur terre, ce qui leur permet de s'occuper en même temps de leur cheptel ou de ce qui en reste.
- La catégorie dite "Agriculteurs" est située entre les deux, elle ne dispose pas de cheptel, et pas assez, de terre.

10. Observation constatée

La conception des logements ne correspond nullement au mode de vie rural, c'est une architecture inspirée des modèles urbains (universels), à tous égards. Face à cet aspect architectural dans ces Villages socialistes pastoraux, le nomade a perdu son modèle de référence.

Nous sommes en face d'une dénaturation de l'espace de vie rural

Cas d'un Village socialiste pastoral qui se trouve en difficulté : le village de Dighem (wilaya d'El-Bayadh)

Un village socialiste dit Dighem, a attiré notre attention par son aspect vitrine qui se voulait démonstratif de la révolution agraire réussie. (Cf.ph.n°24)

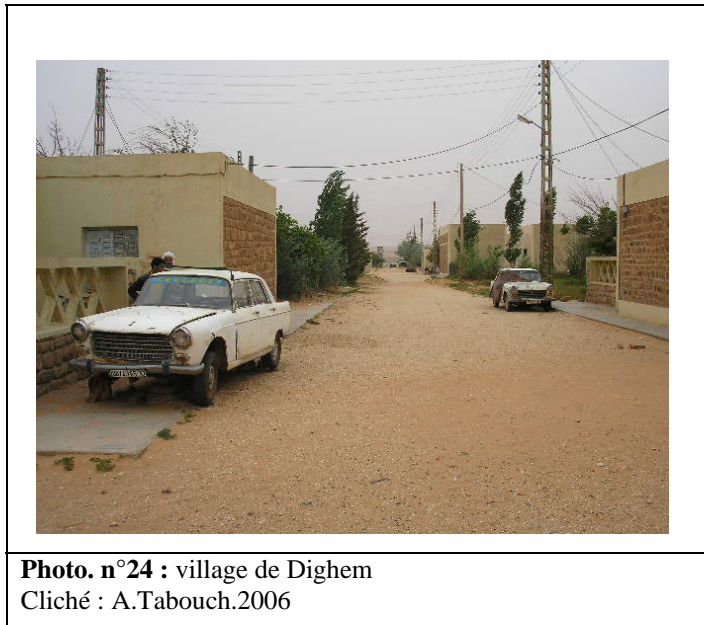


Photo. n°24 : village de Dighem
Cliché : A.Tabouch.2006

En fait, la population du village Dighem, est confrontée chaque jour à des problèmes divers relatifs à leur vie quotidienne. Ce village en effet dépend administrativement et territorialement de la commune d'Arbaout (wilaya d'El Bayadh), distante de 45 km, alors qu'il est plus proche de la commune de Deghaima distante seulement de 3km, une localité qui ravitaille les 200 habitants dans tous les domaines. Même ses écoliers fréquentent les structures éducatives de Deghaima du fait de leur proximité. Dans un autre contexte, pour

retirer des documents administratifs de l'APC de Dighem, les habitants doivent parcourir 45km pour se rendre à la commune d'Arbaouet.

Dans le cadre de l'habitat rural, leur village n'a bénéficié d'aucune aide qu'elle soit. Ainsi, ces habitants ne savent plus quoi faire puisqu'ils se retrouvent coincés entre deux communes, la première, lointaine, qui les a marginalisés, et la seconde, proche territorialement, mais pas administrativement.

11. Présentation et analyse critique des expériences des villages socialistes

L'analyse a été effectuée autour des réalisations des villages socialistes où ont permis de dégager un «capital» d'analyses critiques des villages socialistes de la Révolution agraire.

Une importante législation est appliquée au niveau des centres de décisions.

- *Le projet du village socialiste* : le projet de réalisation de village socialiste est lié à l'établissement d'une carte d'hypothèses d'implantation.
- *L'étude du village socialiste* : l'étude de construction est supervisée par un Comité technique permanent de wilaya, incluant les représentants de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'infrastructure et de l'équipement, ainsi que de l'énergie.
- *La viabilité du village socialiste* : la population est appelée à donner son avis, au sein de l'Assemblée populaire communale élargie, sur l'hypothèse d'implantation du V.S.A.

Il ressort que ces dispositions précédentes amènent un certain nombre de critiques :

Les cartes d'implantation : «Peu de wilayas ont établi leur carte et quand elle aurait été dressée, il a été omis d'en faire transmission aux services du ministère chargé de l'Habitat » (circulaire du 13 décembre 1963 du M.B.M.C.).

- *Le Comité technique* : dans certains cas, le Comité technique est simplement inexistant, n'ayant pas été constitué ; et lorsque le comité technique existe il ne joue pas pleinement son rôle : les problèmes d'implantation et de réalisation ne sont pas tous débattus par le Comité.
- *L'avis de la population* : la population a rarement été appelée à donner son avis sur l'hypothèse d'implantation et la réalisation du village socialiste. Les représentants «élus» locaux sont considérés comme répondant de la population elle-même.

Tous ces éléments mènent à poser que l'étude socio-économique, établie parallèlement à la carte d'implantation, est complètement négligée. Le Village socialiste devient donc un exercice de prestige pour les autorités locales. Aucune réalité sociale n'est prise en considération.

1) L'unité d'habitation

Les circulaires interministérielles de (1^{er} février 1977 et 14 mai 1978) définissent la conception de l'habitat :

- 30 à 50 m² pour les deux cours interne et externe ;
- 16 à 20 m² pour le séjour, accessible à partir de la cour d'entrée ;
- 5 à 9 m² pour la cuisine qui doit avoir une liaison facile avec la cour interne ;
- 10 à 14m² pour la chambre ;
- 3 à 4 m² pour la salle d'eau et toilettes ;
- 8 m pour la buanderie.

2) Les équipements

La circulaire interministérielle précédente relève, en outre : « L'implantation non judicieuse des équipements collectifs, également non conforme aux instructions » comme : Tala, Ouzeght, N'sanis, Hassi Defla...

Les équipements minima définis (en 1973) sont les suivants : un groupe scolaire (de 6 classes) complété par une cantine, une salle polyvalente, une salle de soins, une mosquée, un centre commercial et un hammam, par exemple : Forthassa est doté par ces équipements.

Les équipements minima sont enrichis (en 1974) par : un centre artisanal, un poulailler et une bergerie collective. Enfin, tout village socialiste se voit doté d'une agence postale incluant une cabine téléphonique (1976) comme Oulakak.

3) La viabilité

On reproche le caractère du développement extensif des voiries du fait de la faible densité du village. Les logements et les équipements collectifs sont répartis de manière dispersée conduisant à une consommation abusive de l'espace.

Le plan d'urbanisme est développé selon une logique de lignes droites et de voies de communication larges entrecoupées d'espaces résiduels à l'état de terrain vague.

4) La socialisation

La propriété du logement a été assortie de conditions multiples : une période probatoire de cinq ans, et une éventualité d'annulation du droit de propriété en cas de départ ;

Les bénéficiaires de ces logements sont : les attributaires de la Révolution agraire, les travailleurs des exploitations autogérées et des CAPAM, les petits paysans.

5) L'adaptation de l'habitat à la famille

Il ressort que les normes des villages socialistes ne répondent pas aux besoins réels et aux spécificités de la famille rurale, il existe certaines ruptures entre tradition et modernisme comme le rôle de la femme, l'importance de l'économie domestique, de jardinage ou de petit élevage.

Dans le village socialiste, le travail économique de la femme est complètement écarté ; la femme vit dans un isolement plus grand que dans le passé : le petit lopin de terre familiale et le petit élevage sont interdits ; enfin le travail masculin devient, quasiment, un travail salarié.

Tous ces éléments mènent à poser la question de l'intégration de la population villageoise au nouveau cadre de vie et de la prise en charge et de la maîtrise par cette population du cadre de vie. Autrement dit, le V.S.P. doit être, dans ses implications réelles et vécues, le lieu de libération du paysan des contraintes extérieures et le lieu de progrès et d'épanouissement social pour le paysan et sa famille.

Conclusion 5

L'étude de terrain (enquêtes et relevés) nous a permis de voir que ces villages connaissent une situation d'enclavement par rapport à leur position géographique qui est défavorable, les attributaires sont dépourvus de moyens de subsistance, ce qui pèse sur l'économie de la région.

Les équipements collectifs prévus par la circulaire interministérielle étaient également non conforme aux instructions c à d. les équipements prévus dans ces villages n'ont pas été totalement réalisés.

La défaillance est aussi enregistrée dans le mode d'occupation : par exemple il existe des villages qui ont été détournés de leur fonctions initiales (habitat), sont devenus des lieux de stockage pour l'aliment des bétails.

La construction de ces villages pastoraux était entièrement assumée par l'état.

Ces remarques expliquent que ces villages socialistes pastoraux ont donné lieu à d'importants gaspillages financiers.

De façon générale, le dysfonctionnement provient d'une absence des institutions chargées de ce projet et aussi des paysans qui n'ont pas été appelés à participer (exemple : le matériau utilisé).

Les Villages socialistes pastoraux ont minimisé le déplacement des populations, ces implantations ne bénéficiaient ni de la proximité d'un centre urbain, ni de celle d'une route importante. Les familles qui ont accepté d'y vivre, sont des personnes qui n'ont pas assez de revenus pour aller vivre ailleurs.

Conclusion II

Durant les trente dernières années, l'intervention de l'État dans la modernisation de l'habitat rural dans la steppe, avait pris deux formes successives et distinctes :

1970-1980 : implantation de cités populaires rurales dites Village socialiste pastoral

1980-2009 : aides aux logements ruraux dans le cadre global de programmes de développement ruraux (Auto construction - Evolutif social - Habitat rural - FONAL)

La tendance au regroupement des populations rurales de plus en plus nombreuses, dans des villages pastoraux, s'explique par les pratiques de l'État et des services publics d'une part, et par l'action des individus d'autre part. La politique agraire menée par l'État pendant la période 1970-1980 a privilégié ce regroupement de population par la construction de villages (appelés villages socialistes) réunissant plus d'une centaine de constructions. Sur les 1 000 villages programmés, 350 ont été réalisés. Globalement, pour des raisons de rentabilité des infrastructures sociales, l'offre d'habitat rural a toujours favorisé les constructions groupées.

Même les individus ont eu tendance à se rapprocher des agglomérations où elles ont été implantées, pour pouvoir bénéficier des infrastructures diverses (routes, électricité, eau, écoles, centres de santé, etc.), mises en place par les pouvoirs publics.

La politique en matière de développement rural, et en particulier dans la steppe est d'assurer la survie de l'activité pastorale ainsi que la promotion de l'habitat rural pour ce type de population qui s'est sédentarisée.

La dégradation de ces maisons n'est pas principalement liée à leur âge, ni même à leurs matériaux mais essentiellement à leur manque d'entretien. Ce manque d'entretien est directement lié à la pauvreté. Face à cette situation, le visage des villages d'habitat rural ne cesse de devenir triste

Partie 3

**Mutation socio-économique dans les
villages socialistes pastoraux et
adaptation au milieu**

Introduction III

La région des Hautes Plaines Steppiques est le territoire des pasteurs nomades. La population des villages enquêtés est majoritairement formée par la tribu Amour qui représente plus de 90% de la population totale.

En situation de croissance démographique, il est évident que les ressources pastorales n'auraient pas suffi à assurer longtemps la subsistance de la population autochtone. Aussi, la région va connaître de profondes transformations.

La sédentarisation des nomades a modifié les comportements de ces sociétés ancrées dans leur territoire et leurs valeurs traditionnelles.

La politique de l'État pour sédentariser ces nomades rendait nécessaires des mesures d'accompagnements pour éviter un usage agressif de la steppe.

Ces mesures vont porter sur l'équipement de la région en routes, écoles, centres administratifs et sanitaires...Ce processus de développement socio-politique a entraîné toutes sortes d'effets.

La nécessité d'intervenir dans ces zones se pose avec acuité afin d'éviter leur désertification et ne pas compromettre l'avenir des populations qui y vivent.

Les facteurs socio-économiques impliqués dans les bouleversements qui ont marqué le monde pastoral steppique, semblent complexes et se situent à des niveaux divers.

Chapitre 6 Etude socio-économique

Introduction 6

L'objectif de ce chapitre est d'exposer quelques résultats d'une enquête réalisée auprès de nos villages pastoraux enquêtés, visant à mieux connaître le devenir de leurs populations. Etant donné que l'un des premiers facteurs du bouleversement socio-économique est la croissance démographique.

Nous allons évoquer l'impact des conditions sociales, l'emploi, la scolarisation des enfants, la santé et tout ce qui conditionne une vie décente, sur les enjeux socio-économiques, en les combinant avec l'enquête statistique et approche monographique familiale à partir des données de l'office national des statistiques de la wilaya de Naâma (ONS).

L'enquête réalisée sur la zone d'étude, a porté sur les déclarations des chefs de famille et les autorités locales qui ont essayé de limiter les disparités et ce, afin de fixer les populations.

1. La population

1.1. Population et dynamique démographique

Tableau. n°7 : Evolution du taux de ruralité entre 1966 et 2005

Année	1966	1977	1987	1998	2004	2005
%	68,6	60	50,3	41,7	39,2	37

Source : Calculé d'après R.G.P.H. (O.N.S.).

La population rurale algérienne connaît une diminution constante depuis l'Indépendance de 0,4%. Selon le tableau, les différents recensements confirment cette tendance à la baisse de la population rurale : 68,6% en 1966, 60 % en 1977, 50,3 % en 1987, 41,7% en 1998. Les estimations de l'Office National des Statistiques ont évalué à 39,2% en 2004 et à 37% en 2005, soit 12 millions d'habitants. (Cf.tab.n°7)

Tableau. n° 8 : Evolution de la population steppique par rapport à la population totale entre 1966 et 1998

		Population steppique	Population totale
Année	1954	595420	9757000
	1966	1024777	12010000
	1977	1792466	16948000
	1987	2520207	23477000
	1998	3613288	29276767
Taux d'accroissement %	Accroissement 54-66	4,63	1,75
	Accroissement 66-77	5,21	3,18
	Accroissement 77-87	3,47	3,31
	Accroissement 87-98	3,33	2,03
	Accroissement 66-98	4,02	2,82

Source : Calculé d'après R.G.P.H. (O.N.S.).

En examinant les données des recensements (Cf.tab.n°8), on constate que la population steppique se caractérise par un taux de croissance qui est supérieur à celui de la population totale. Entre 1954 et 1966 le taux d'accroissement de la population steppique et celui de la population totale donnent un taux d'accroissement de 4,63% pour la population steppique contre 1,75% pour la population totale. Entre 1966 et 1998, le taux de croissance est de 4,02 % tandis que pour la seconde il est de l'ordre de 2,82%. En effet, « *du fait de la ruralité de la population steppique, sa croissance a été plus rapide que celle déjà considérable, de la population totale* » (Bedrani S., 1994).

1.2. Etude de la population enquêtée

La population des villages enquêtés et même de la commune elle-même est majoritairement formée par la tribu Amour qui représente +90% de la population totale. Cette situation a provoqué une évolution démographique de la commune de la zone d'étude (Sfissifa). Cette dernière a entraîné d'importants bouleversements :

- un essor démographique considérable par un mouvement d'émigration ;
- Un développement des emplois non pastoraux ;
- Une régression des activités pastorales avec une diminution de l'emploi pastoral et des surfaces de pâturage.

Tableau. n° 9 : Volume de la population de la zone d'étude durant les différents recensements

Dispersions	1966		1977		1987		1992		1998		2008	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
ACL	666	59	708	21	973	22	1108	21	1382	22	1510	21
Epars	/	/	1090	32	480	11	629	12	1249	19	1406	20
Nomade	465	41	1625	47	3031	67	3494	67	3826	59	4284	59
Total	1131	100	3423	100	4484	100	5231	100	6457	100	7210	100

Source : Calculé d'après R.G.P.H. (O.N.S.)

Nous avons essayé, selon les données disponibles du tableau ci-dessus (Cf.tab.n°9) d'approcher l'évolution de la population steppique de la zone d'étude en fonction des nouvelles limites administratives

- en 1966, on dénombrait 1131 habitants se répartissaient comme suit : 666 personnes agglomérées à Sfissifa, chef lieu et 465 personnes nomades : des habitant instables, leur espace résidentiel n'est pas fixé.
- en 1977, la commune de Sfissifa comptait 3423 hab. on constate durant cette période une évolution de nombre de la population avec 1090 hab. en zone épars et 1625 hab. nomades mais l'ACL n'a que 708 hab. l'évolution par rapport à 1966 est de 2292 hab. soit un accroissement de 229 personnes/an.

Cet apport de la population est justifié par la réalisation des villages pastoraux qui ont joué le rôle de regroupement des populations marginalisées et donner un nouveau dynamise à la région.

- Mais en 1987 la population nomade est toujours en progression avec 3031 nomades, il en est de même pour l'Agglomération Chef Lieu (ACL) par contre la zone épars a connu un dépeuplement important à cause de la migration de la population vers des agglomérations comme (Sfissifa, Ain Sefra...) jusqu'à 1992.
- A partir de 1992, on note une accélération de l'accroissement de la population épars, due à une restructuration des terres agricoles, attirant la main-d'œuvre. La libre utilisation des terres a permis une orientation vers des spéculations intéressantes, élevage ovin en particulier. Mais aussi, il y a eu certains projets à Oulalakak et Ouzeght comme l'ouverture de pistes et la construction d'équipements sociaux (écoles, dispensaires...). Ces investissements dont l'unique actionnaire est l'Etat.
- en 1998 : on dénombrait 6457 habitants soit un accroissement de 179 personnes/an, ce qui explique le retour relatif de la population dans leur agglomération.

- en 2008, il y a eu une stabilité de la population enquêtée. Ce qui explique que la population de la commune est restée dans les mêmes proportions entre 1998 et 2008.

L'évolution de la population, nous permet sans doute d'appréhender les différents mouvements démographiques qu'a connus la zone d'étude depuis 1966 à nos jours.

En l'espace de 42 ans la commune de Sfisifa est passée de 1131hab. à 7210 hab., soit un surplus de 6079hab. donnant lieu à un accroissement moyen en valeur absolue de 145personnes/an.

Néanmoins, la part de la population vivante en zone épars est en baisse continue. Elle est passée de 32% en 1977 à 20% en 2008. La raison est que la population dispersée qui vivait en harmonie avec la nature, habite de plus en plus dans les agglomérations. En plus des facteurs habituels (travail, équipements) qui favorisaient l'exode rural, il y a aussi le facteur sécuritaire qui a complètement bouleversé les tendances habituelles. En effet, sous l'effet de l'insécurité et de la peur, la population vivante en zone épars comme N'sanis et Hassi Defla a quitté leur demeure et s'est réfugiée dans les agglomérations chefs lieux comme Sfisifa et Ain Sefra.

Cependant, les pouvoirs publics ont bien voulu remédier à ce phénomène de dépeuplement en menant diverses opérations de développement et de mise en valeur du monde rural.

Le meilleur moyen de voir l'évolution de la population villageoise (épars) dans son nouveau mode de vie, où elle est passée du nomadisme à la sédentarisation suite au développement des villages socialistes pastoraux, était de calculer le taux d'accroissement de la population selon la formule suivante, les résultats sont représentés dans le tableau ci-dessous (Cf.tab.n°10) :

$$\text{Taux d'accroissement} = \left(\sqrt{(y-x)} \sqrt{Py/Px} - 1 \right) * 100$$

Py : population à l'année y

Px : population à l'année x

Tableau. n°10 : Accroissement de la population

Dispersion	1966	1977	Taux d'accrois 1966 -1977	1987	Taux d'accrois 1977 - 1987	1992	Taux d'accrois 1987 -1992	1998	Taux d'accrois 1992 -1998	2008	Taux d'accrois 1998 -2008
ACL	666	708	0,56	973	3,23	1108	2,63	1382	3,75	1510	0,89
Epars	0	1090		480	-7,87	629	5,56	1249	12,11	1406	0,17
Nomade	465	1625	12,05	3031	6,43	3494	2,88	3826	1,52	4284	1,14
Total	1131	3423	10,59	4484	2,74	5231	3,13	6457	3,57	7210	1,11

Selon le tableau (Cf.tab.n°10), la régression de la population épars remarquée entre 1977-1987 (-7,87%), s'explique par le départ des populations des villages pastoraux (N'sanis, Tala, Ouzeght, Oulakak). Cette régression de l'épars s'est faite au profit du chef lieu qui a connu

une croissance positive (3,23%). La part des nomades reste prédominante, soit (6,43%) réparti le long du CW n°5 et les bas versants du djebel Oust d'après l'ONS de la wilaya de Naama.

Entre (1987-1992), le taux d'accroissement global de l'ACL a légèrement baissé par rapport à celui de (1977-1987). Par contre la population épars a augmenté avec un taux de 5,56%, donc la population épars continue d'augmenter à un taux plus élevé que celui de l'ACL. Quant aux nomades ont connu une régression légère soit 2,88%.

Entre (1992-1998), la population épars a doublé (12,11%) par rapport à la population nomade, ceci s'explique par la sédentarisation dans les villages abandonnés auparavant tel que Hassi Defla et N'sanis.

Entre (1998-2008), il y a eu une stabilité de la population.

L'évolution du poids démographique de la zone d'étude attire particulièrement l'attention, au regard d'une part de l'importance de cet espace dans la politique nationale d'aménagement du territoire, et d'autre part par les enseignements tirés du Recensement Général de la Population et de l'Habitat "RGPH".

1.3. Les ménages enquêtés

Tab. n°11 : répartition de la population, des logements et des ménages dans la zone épars :

Nom des villages	Nombre total de							
	Constructions		Logements		Ménages		Population	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
Forthassa	46	92	48	95	46	59	297	380
Hassi defla	26	26	26	26	6	8	59	65
N'ssanis	26	35	26	35	0	22	0	155
Oulakak	40	63	42	65	30	50	240	350
Ouzeght	33	45	33	45	22	28	173	185
Tala	26	28	26	28	11	18	82	135
Total	197	289	201	294	115	185	851	1270

Source : (ONS, RGPH 1998 – 2008)

A travers ce tableau (Cf.tab.n°11), on peut remarquer entre 1998 et 2008, un décalage par rapport au nombre des logements et des habitants. Ceci s'exprime par le recensement de nombreux logements abandonnés par leurs habitants principalement à N'sanis et Hassi Defla, où les habitants sont partis vers d'autres agglomérations.

En 2008, une densification des villages est enregistrée par rapport à 1998. Cela est dû à la politique de l'état en matière d'amélioration du cadre de vie des ménages et la disposition de logements répondant aux normes d'hygiène et de confort, des équipements de base et de leurs revenus. Ils consistent essentiellement dans le soutien aux ménages et aux éleveurs.

La composition familiale

Cette population préfère être groupée en plusieurs familles.

- le nombre d'enfants du chef de famille : la famille moyenne algérienne a une taille de 7.4 personnes. Dans la population enquêtée plus de la moitié des chefs de famille déclarent un nombre de 5 à 10 enfants ; un peu moins du quart des chefs de famille déclarent un nombre de 3 à 5 enfants.
- le nombre de personnes total vivant sous le toit du chef de famille : La majorité des chefs de famille vivent seuls avec leur propre famille conjugale ou bien ils habitent à proximité de leurs parents.
- le couple et les enfants constituent le noyau central de la composante familiale, cette composante est complétée par les autres parents : ascendants, descendants, vivants sous le toit du chef de famille.
- Chaque ménage de la population d'enquête abrite avec lui ses enfants avec leurs épouses,

Ceci explique que les liens communautaires et les solidarités traditionnelles sont encore opérationnels malgré des modes culturels, économiques et sociaux nouveaux.

2. Habitat et lutte contre la pauvreté en milieu rural

Près des 2/3 de la population pauvre en Algérie vivent dans les zones rurales. A cet effet, l'Algérie a mis en place une stratégie de développement rural afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la diversification des activités économiques du monde rural. Ce programme préconise notamment la préservation de l'environnement et l'encouragement des investissements.

Elle a mis en place un équilibre entre les différentes régions où elle a placé le développement rural au rang de priorité nationale par la mise en œuvre d'une politique visant à édifier de nouveaux villages pastoraux. Ces villages devaient mettre un terme à l'exode rural et stabiliser les populations autochtones dans leurs localités d'origine afin de réduire les contraintes subies par les grandes villes où se concentrent les populations. Ils devaient aussi améliorer de façon globale et durable le bien être des populations rurales.

L'habitat rural évolue sous l'impact de phénomènes internes et externes, son contenu social se modifie constamment, à fortiori dans les zones de grande mobilité de la population. Cette évolution est en rapport avec l'urbanisation croissante. Cette situation est favorisée par la création d'infrastructures (voies de circulation automobiles...), l'apparition d'équipements modernes (écoles...) ou traditionnels (mosquées...) etc.

Par conséquent, l'intervention dans le milieu rural sera caractérisée par le rapprochement des équipements socio-économiques et culturels et ce, dans le but d'encourager la stabilisation des populations rurales.

3. Diagnostic de la situation de la population dans les Villages socialistes pastoraux au niveau des villages étudiés

Afin d'améliorer les conditions de vie de cette population qui a longtemps et durement souffert de la décennie noire, un projet subventionné par l'Etat, est actuellement en cours de réalisation au niveau des villages. Ce projet, porteur d'espoir pour les populations, concerne la promotion rurale et la réinsertion des familles qui ont fui l'insécurité, pauvreté, sécheresse...

L'enquête réalisée a porté sur les déclarations des chefs de famille concernant les aspects liés aux activités, chaque sujet a été interrogé sur :

- Sa tribu et sa fraction de tribu d'origine (voir chapitre 2 ; partie 1) ;
- Le rôle de l'homme et de la femme dans la société ;
- L'accès et contrôle des ressources et revenus ;
- Son axe de transhumance et ses modalités de déplacement ;
- Son travail et ses ressources financières ;
- Sa famille restreinte et le nombre de scolarisés ;

L'homme : est responsable du devenir de ses enfants ; il est celui qui subvient à la satisfaction des besoins de sa famille.

La femme : Durant notre enquête, nous n'avons pas observé des femmes affairées à des travaux extérieurs au foyer. Contrairement à certains secteurs (les ACL), la présence de la femme n'est pas apparente en dehors du foyer. A savoir les personnes interrogées sont seulement des hommes. Le statut fondamental de la femme est à l'intérieur du foyer familial.

3.1. Des projets agricoles pour les femmes rurales dans la zone steppique

L'Etat vise à encourager la femme rurale à participer au processus de promotion de la femme rurale et à améliorer ses conditions de vie. De nombreux projets de proximité sont lancés depuis 2006 au profit des femmes rurales dans la zone steppique. Les opérations concerneront le soutien aux petits élevages (aviculture), le jardinage, le travail de la laine et des activités artisanales touchant le tissage traditionnel, la couture et la broderie.

La principale activité de la femme est le tissage qui n'a connu aucune amélioration technologique, couture des robes traditionnelles de la région, tapis, production de lait et dérivés...

La seconde activité, c'est la fabrication d'ustensiles de cuisine à base d'alfa, des produits de décoration à base de bidons en plastique recyclés.

Dans le passé, le travail économique de la femme était complètement écarté ; la femme vivait isolée (le petit lopin de terre familial et le petit élevage lui étaient interdits).

Mais actuellement, la femme sédentaire, se charge de plusieurs tâches productives, dont l'élevage, l'artisanat..., principalement celles qui ont bénéficié des projets de l'aide au développement de la femme rurale dans leurs villages, elles habitent à :

Nessanis : tissage (01 femme) - DSA

Fortassa : avicole (03 femmes) - HCDS

Sfissifa : cuniculture (03 femmes) – HCDS

Ces propositions ont permis la création de postes de travail et améliorer leur revenu afin de subvenir à leurs propres besoins et aux besoins de leur famille. Le travail de la femme comme appoint au travail de l'homme et comme apport économique non négligeable à la vie familiale.

3.1.1. L'accès au souk

Avec la naissance d'un certain nombre de villages reliés par des pistes, parfois des routes autour desquels se sont agglutinés des populations nomades, le souk du village a vu le jour.

Cette structure de la société précoloniale, est devenue un élément primordial dans la vie des habitants de la steppe. En fait, la fonction du souk dans la steppe est à la fois économique (lieu d'échange des produits) et sociale (lieu de rencontres entre les hommes). Ainsi il a une importance fondamentale dans la vie quotidienne de la région.

Les souks plus fréquentés par les villageois sont : au premier lieu d'Ain Sefra, viennent ensuite ceux de Naâma, Mecheria, enfin ceux de Mekmen Ben Amar et Bougtob. Les villageois se rendent aux souks, au moins deux fois par mois et sont obligés de fractionner leur approvisionnement en raison de l'éloignement mais aussi par manque de transport.

3.1.2. L'accès à l'emploi

Avec le rétrécissement de plus en plus accru des aires de déplacement, les villageois sont à la recherche sans cesse de nouvelles sources de revenus qu'ils ne peuvent trouver qu'auprès des villes (développement du salariat...)

Le développement dans cette région de cette Algérie si profonde a besoin de grands investissements car le chômage touche énormément cette population. Le secteur de l'emploi est le plus difficile à cerner vu l'indisponibilité de données. Les seules données existantes montrent que le nombre d'actifs agricoles a diminué au détriment de celui des autres

branches, notamment le secteur travaux publics et l'administration (15% du total des occupés).

Cependant, l'importance que représente la population occupée dans la population active est si minime que le nombre impressionnant des chômeurs ne peut être absorbé. A ce titre, « *le taux de chômage et de sous emploi devait être relativement élevé parce que les activités agro-pastorales et pastorales, trop extensives, ne pouvaient pas occuper toute la population en âge de travailler* » (Bedrani S., 1984).

Face à cette situation, l'Algérie a mis en place une stratégie de développement rural afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté. Ce programme préconise particulièrement la création de nouveaux emplois, afin de mettre un terme à l'exode rural et stabiliser les populations dans leurs localités d'origine.

Tableau n° 12 : Répartition des bénéficiaires d'AFS et IAIG

Commune	Nombre de bénéficiaires AFS		Nombre bénéficiaires IAIG
	Total	Dont personnes à charge	
Sfissifa	211	203	162

Source : DAS- 2008-

La lutte contre la pauvreté en milieu rural relève aussi d'autres institutions dépendant de divers départements ministériels. L'Agence pour le Développement Social (ADS), relevant du Ministère de la solidarité nationale, gère par exemple le « filet social », instrument mis en place avec le programme d'ajustement structurel en 1994 pour venir en aide aux plus démunis en compensation du désengagement de l'Etat dans les domaines du soutien des prix des biens de large consommation, de la santé et du logement. Le filet social se compose d'une allocation forfaitaire de solidarité (AFS) (Cf.tab.n°11) versée aux personnes âgées et handicapées avec peu ou sans ressources et d'une indemnité pour travaux d'intérêt général (IAIG) versée aux personnes capables de travailler (entretien des infrastructures routières, des bâtiments publics, services communaux...).

3.1.3. L'accès à l'éducation et la formation

Tableau. n° 13 : Répartition des élèves de l'enseignement primaire par village

Village	Ecole primaire					CEM					Lycée
	Nombre d'école	Nombre d'élève	Dont fille	Réfectoire	Internat	Nombre d'école	Nombre d'élève	Dont fille	Réfectoire	Internat	
Sfissifa	02	354	/	2	/	01	361	130	01	01	0
Oulakak	01	96	/	1	/	/	/	/	/	/	/
Ouzeght	01	50	/	1	/	/	/	/	/	/	/
Tala	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Fortassa	01	195	/	1	01	/	/	/	/	/	/
Hassi Defla	01		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Nessanis	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	06	695	260	05	01	01	361	130	01	01	0

Source : Direction de l'Education 2008

CEM de Sfissifa

Tableau. n° 14 : Le nombre des élèves scolarisés issus des villages pastoraux étudiés

Année	Forthassa	Ouzeght	Nessanis	tala	Oulakak	Hassi defla	Total
2007/08	25	15	10	5	19	3	77
2006/07	18	14	8	4	16	2	62
2005/06	9	3	0	0	15	0	27
2004/05	4	1	0	0	2	0	7
2003/04	2	0	0	0	1	0	3
2002/03	2	0	0	0	1	0	3

Source : enquête terrain 2008

Les familles des villages enquêtés ont été confrontées au défi de préparer leurs enfants à de nouvelles professions, et par là même, au défi de modifier leurs stratégies d'orientation scolaire. Dans un milieu traditionnellement peu enclin à "investir" l'école, cette reconversion ne s'est pas faite facilement. Ces élèves scolarisés sont confrontés à des problèmes multiples, sans que les autorités concernées ne puissent intervenir pour le règlement de la situation (Cf.tab.n°13). Ces établissements scolaires se trouvent dépourvus des moyens les plus élémentaires, cette situation a créé le découragement total chez les parents et un calvaire au quotidien pour les élèves qui sont obligés de parcourir des dizaines de kilomètres pour arriver sur le lieu de leur scolarité. Ces écoles sont de plus privées de cantine scolaire donc certains élèves se trouvent dans l'obligation de rester sans repas.

Les élèves des villages étudiés éprouvent les pires difficultés pour se rendre à leurs établissements. Faute de moyens de transport scolaire de l'APC, où ils sont obligés de se lever

très tôt le matin, pour rejoindre, à pieds la classe. Et malgré cela, ils arrivent souvent en retard. A cause de ce problème de transport qui perdure, et d'après les statistiques, à ce jour, aucune fille de ces villages n'a été autorisée à poursuivre ses études dans un CEM mise à part les filles de l'ACL (Cf.tab.n°14).

Quant au système de formation professionnelle (Cf.tab.n°15), il est un complément du système de l'éducation et il est accessible aux garçons, même les jeunes filles de la région ont toutes eu le droit de suivre une formation au niveau du centre de formation (confection, broderie, coiffure, bureautique...). Les données suivantes résument la situation de ce secteur, en 2003 :

Tableau. n° 15 : Formation professionnelle par apprentissage

CFPA	Effectifs	Diplômés	Echecs	Abandons
Annexe Sfisifa	3	0	2	1

Source : Direction de Formation Professionnelle (2003)

Ces résultats démontrent que la population concernée n'est nullement intéressée par la formation professionnelle de ces enfants, le chef de famille favorise son cheptel à l'éducation de son enfant.

3.1.4. L'accès à la santé

L'Algérie a consenti des efforts considérables dans ce secteur, que se soit en termes d'infrastructures ou en termes de moyens humains. A titre indicatif, si en 1962 il existait un (01) médecin pour 18000 habitants, ce rapport est actuellement à 1 médecin pour 1000 habitants, soit la même norme que dans les pays européens.

Tableau. n°16 : Répartition du personnel médical

Village	Centre de santé	Médecin généraliste	Chirurgien dentiste	Personnel paramédical		
				TS en santé	T en santé	Agent technique en santé
Sfisifa	01	02	01	01	01	01
Oulakak	01	/	/	/	/	01
Ouzeght	/	/	/	/	/	/
Tala		/	/	/	/	/
Fortassa	01			/	01	01
Hassi Defla	/	/	/	/	/	/
Nessanis	/	/	/	/	/	/
Total	03	02	01	01	02	03

Source : Direction de la Santé Public (2008)

Dans les zones steppiques, malgré les efforts déployés et le progrès enregistré en la matière, les populations locales restent encore peu desservies en termes d'infrastructures et d'encadrement sanitaire (Cf.tab.n°16).

On peut estimer un déficit apparent en infrastructures et personnel médical et paramédical

Le centre de santé se trouve au niveau du chef lieu de commune et des deux villages comme Oulakak et Forthassa. Pour les villageois, la santé est une question de disponibilité, de proximité, mais en réalité le médecin n'est présent que deux fois par semaine dans ces villages.

En matière de santé, elle est jugée plutôt insuffisante, les cas graves sont évacués vers Ain Sefra et Saïda.

3.1.5. L'accès au transport

Tableau. n°17 : Transport public destiné à la population de l'ACL de voyageurs

Communes	Véhicules de 09 sièges		Taxis	
	Nbre de véhicules	Nbre de sièges	Nbre de véhicules	Nbre de sièges
Sfissifa	5	45	0	0

Source : direction de transport de la wilaya de Naâma, 2008

La commune est très mal desservie en matière de transport de voyageurs. Les seuls moyens de transport disponibles pour les villageois sont les véhicules privés qui les transportent jusqu'à agglomération chef lieu de Sfissifa et à partir de cette commune que la population des villages pastoraux de la région peut utiliser le transport public à destination d'Ain Sefra.

4. Le réseau routier (Cf.tab.n°18)

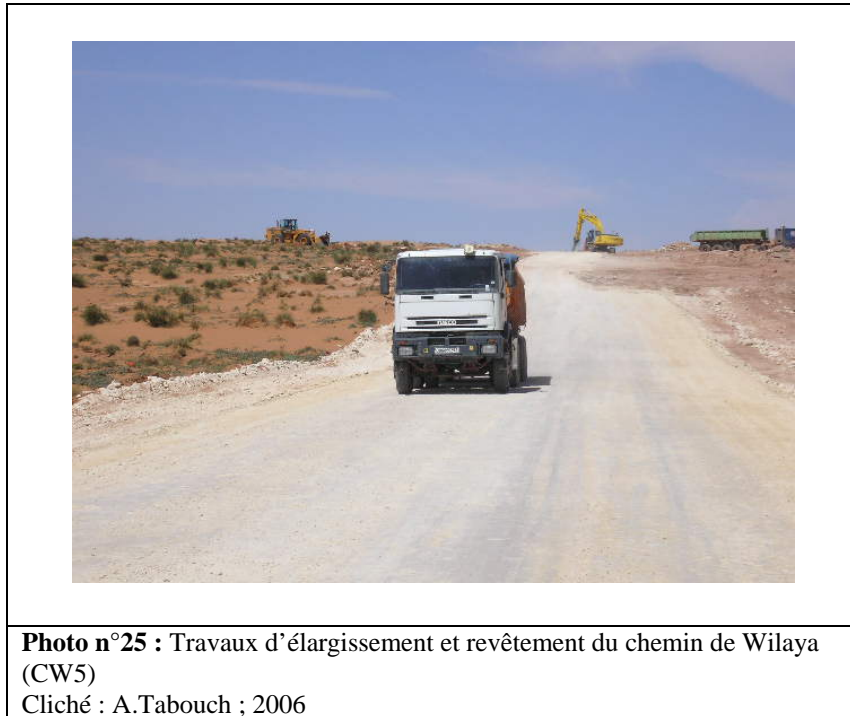
Tableau n°18 : La situation du secteur des travaux publics

Commune	Chemins de wilaya (CW)			Chemins communaux (CC)			Chemins ruraux (CR)			Total (CW+CC+CR)
	Revêtus	Non revêtus	Total	Revêtus	Non revêtus	Total	Revêtus	Non revêtus	Total	
Sfissifa	49 Km		49 Km	16 Km	32 Km	48 Km	0	0	0	97 Km

Source : direction des travaux publics de la wilaya de Naâma, 2008

Cette zone frontalière connaît d'importants progrès dans le cadre de programmes d'aménagement intégré des infrastructures de base et parmi ces progrès, le réseau routier où il a connu une évolution sur le plan de la qualité puisque le réseau économique de base de la commune de Sfissifa est constitué des axes suivants (Cf.ph. n°25) :

- le chemin de Wilaya (CW5) compte un linéaire de 71 Km dont 40 Km est revêtu



- les chemins communaux ont été revêtus sur une longueur de 48Km.
- les chemins ruraux sont restés à l'état de piste.

Cette importante infrastructure sera d'un apport considérable pour le désenclavement des villages pastoraux et le développement de la région.

5. Les degrés d'équipement

Au niveau des villages, le degré d'équipement dans l'ensemble n'est pas satisfaisant. Il s'agit toujours d'équipements sommaires. Cette insuffisance d'équipements au niveau des villages enquêtés contraint les populations à consommer le centre-ville et induit pour elles des dépenses supplémentaires en transport. Mais ce manque important en services a entraîné, en plus, le départ des villageois comme à Hassi Defla.

Pour en faciliter la lecture, le tableau (Cf.tab.n°19) montre la situation des équipements où nous avons remarqué qu'un grand nombre d'équipements n'a jamais fonctionné.

Tab. n°19 : Fonctionnement des équipements et services réalisés dans les Villages Socialistes Pastoraux étudiés

	Désignation des équipements	Village					
		Oulakak	Ouzeght	Tala	Forthassa	Hassi defla	Nessanis
Equipements socio-éducatifs	Ecole	fonctionne	Fermé	—	fonctionne	N'a jamais fonctionné	—
	Cantine scolaire	N'a jamais fonctionné	—	—	Fermé	—	—
	Salle de soin	fonctionne	En cours d'achèvement	—	fonctionne	—	—
	Antenne administrative	fonctionne	—	—	fonctionne	—	—
	Agence P et T	fonctionne	—	—	fonctionne	—	—
	Centre artisanal	—	—	—	Fermé	—	—
	Mosquée	fonctionne	—	fonctionne	fonctionne	—	fonctionne
Centre commercial	Hamam	—	—	—	N'a jamais fonctionné	—	—
	Epicerie	fonctionne	—	—	fonctionne	—	fonctionne
	Café	—	—	—	Fermé	—	—
	KMS	—	—	—	fonctionne	—	—
Equipement de loisirs	Terrain de foot	—	—	—	fonctionne	—	—
	Salle polyvalente	N'a jamais fonctionné	—	Ne fonctionne plus	Fermé	—	—
Equipement agricole	Bergerie	—	—	—	—	—	—
	Etable	fonctionne	Fermé	—	fonctionne	—	—
	Poulailler	—	—	—	fonctionne	—	—
	Cuniculture	—	—	—	—	—	—

Source : (enquête sur terrain ,2006)

Ce tableau nous apprend que le fonctionnement des services publics se limite :

Aux écoles et salles de soins. L'antenne administrative et l'agence postale qui fonctionnent uniquement dans deux villages. Un seul village est pourvu d'un café.

Les problèmes de santé et de scolarisation paraissent primordiaux. Echecs scolaires et mauvaise santé peuvent obérer l'avenir physique et intellectuel des enfants des Villages socialistes pastoraux.

Dans le domaine du développement, la commune a bénéficié de plusieurs projets sectoriels, qui sont en cours de réalisation tels que la réalisation d'une salle de soin à Ouzeght, ce qui mettra fin au calvaire de ces habitants obligés de se rendre à Oulakak, distante de 7km, avec les aléas du transport et des intempéries, sans compter d'autres dangers.

Conclusion 6

Nous avons pu constater plusieurs contraintes liées à la vie quotidienne, comme la non scolarisation de la fille villageoise / nomade, l'éloignement des zones urbaines et des centres de santé aggravé par le manque de moyens de transport, l'absence d'information sur les dispositifs de soutien existants et l'inexistence de moyens de loisir pour les jeunes.

A cet effet des efforts sont à promouvoir tels que :

- renforcement en moyens de transport ;
- assurance de passage régulier des médecins et infirmiers au niveau des Villages socialistes pastoraux et tentes, ou réalisation de salles de soins implantées dans les Villages socialistes pastoraux démunies et éloignées des agglomérations ;
- dotation la salle de soin existante dans les villages pastoraux de la commune de Sfissifa de matériel et personnel médical et paramédical d'urgence ou de garde et des médicaments.
- prendre en charge le déficit en équipements.

Il est impératif de mettre à niveau et de renforcer de la région en matière d'infrastructures de base comme moyen d'encadrement du développement (bureau de poste, dispensaire, école...)

Chapitre 7 : Développement et potentialité de la région

Introduction 7

Le mouvement d'exode qui se poursuit aujourd'hui dans certaines communes exprime objectivement le fait que le processus de résorption des inégalités territoriales et socio-économiques n'a pu être soutenu dans la durée. Il contribue certainement à marginaliser sur le plan économique une partie des territoires, mais aussi des groupes de la société rurale comme les nomades, les agro-pasteurs. Dans ce contexte les autorités locales ont essayé de limiter les disparités et ce, afin de fixer définitivement les populations. Les efforts de l'état en vue d'améliorer les conditions de vie de la population enquêtée ont été très importants et parmi ces facteurs, la politique nationale d'aménagement du territoire qui a donné davantage d'importance au développement des infrastructures et équipements collectifs tournés vers les besoins des populations rurales.

1. Développement et ressources en eau dans les villages enquêtés

L'Algérie a mis en place une stratégie de développement rural et en particulier dans le milieu steppique en raison de la sédentarisation rapide des populations nomades, des formes nouvelles de gestion des ressources naturelles se sont développées. Elles se manifestent notamment, par l'abandon progressif de la transhumance, la création d'emplois et l'amélioration des revenus ruraux et la diversification des activités économiques du monde rural. Ce programme préconise notamment la mise en valeur agricole et la préservation de l'environnement grâce aux facilités offertes par l'Etat. La gestion des ressources naturelles est devenue en l'espace de quelques années, une des principales préoccupations des Pouvoirs Publics. Dès lors, les recherches dans le domaine se sont multipliées et les méthodes appropriées de plus en plus diversifiées. Dans ce cas précis, les programmes prévus dans ces villages enquêtés visent à stabiliser ces habitants ; ces principales actions inscrites sont :

En premier lieu, la protection et la restauration des parcours steppiques par la mise en défens et la plantation pastorale. La décision de création de ces périmètres émane de la wilaya de Naama qui s'est appuyée sur les institutions intéressées par le développement local : la Direction de l'agriculture et de l'hydraulique, la daïra, la commune et la Banque agricole de développement rural.

Celui-ci a entrepris son intégration contre ce phénomène par des programmes de développement ayant trait à la réalisation d'ouvrages mobilisant les eaux de surface, de puits de parcours, de plantations fourragères et leur mise en défens, afin de fixer et de réunir les populations dites éparses et de mettre l'accent sur une amélioration importante des conditions de vie des populations pastorales.

Cependant, divers projets étaient menés dans ce sens pour ces espaces marginaux, parmi ces projets :

– Le Programme Haut Commissariat du Développement de la Steppe (HCDS)²³ :

Il a dressé un plan d'action pour un développement durable à travers les zones reculées, voire même enclavées. Par ces projets, il a mis en défens quelque 5 000 ha pour une durée de trois ans, avec une meilleure protection des périmètres de plantation et une maîtrise concrète du gardiennage (Cf.ph.n°26).

La consistance des actions déjà effectuées s'articule sur diverses opérations dont nous avons visité une partie : plantation pastorale, forages, retenues collinaires (Cf.ph.n°27), les puits de parcours, réservoirs d'eau (Cf.ph.n°28), kits solaires (Cf.ph.n°29) pour kheimates et habitations rurales, éoliennes, équipements de pompage...

Cependant le Programme Haut Commissariat du Développement de la Steppe (HCDS) déplore l'absence d'une loi régissant et réglementant les mécanismes de la vie pastorale reflétant par la même les assises juridiques relatives à la steppe en tant qu'entité foncière.

– Le Programme de la Générale des Concessions Agricoles (GCA) :

La mise en valeur des terres par la concession s'effectue dans le cadre d'un programme dont la gestion est confiée à une entreprise publique économique, la Générale des Concessions Agricoles (GCA).

Depuis sa mise en œuvre en juin 2004, elle a réalisé 02 périmètres :

1. périmètre Gachouche : région d'Ouzeght environ 450 hectares ;
2. périmètre Oulakak : environs 480 hectares, où ils ont planté le Guettaf avec la réalisation d'un puit traditionnel faite en 2004 avec un taux de réussite de 25 à 35 %.

²³ Le Haut Commissariat au Développement de la Steppe est un établissement publique à caractère administratif, à vocation technique et scientifique créé par le décret N° : 81- 337 du 12 Décembre 1981. Le HCDS a pour mission principale, l'application de la politique nationale en matière de développement intégré des zones steppiques et pastorales.



Photo. n° 26 : La mise en défens des terrains dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa
Cliché : A.Tabouch ; 2006



Photo. n° 27 : La mise en place de retenues collinaires dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa
Cliché : A.Tabouch ; 2006



Photo. n° 28 : La mise en place de réservoir d'eau dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa
Cliché : A.Tabouch ; 2006



Photo. n° 29 : kits solaires dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa
Cliché : A.Tabouch ; 2006

Les faibles rendements obtenus confirment que ces périmètres ne présentent aucun intérêt économique. Elles ne se maintiennent que par l'apport d'espaces parcours répondant aux besoins de subsistance des troupeaux. Sa rentabilité socio-économique dans sa forme actuelle de gestion est aléatoire.

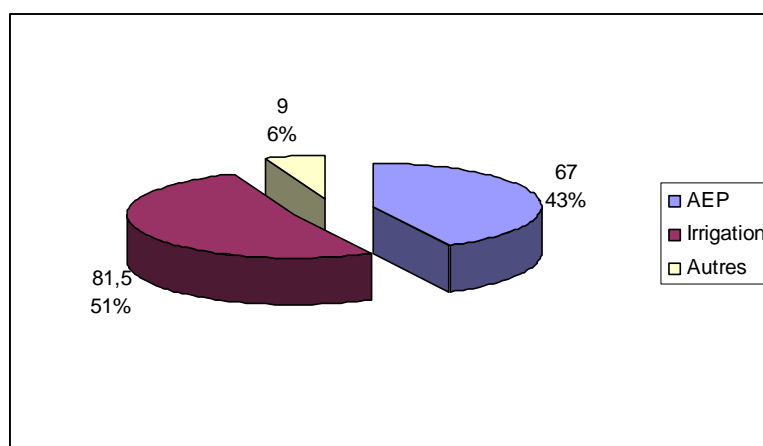
En second lieu, figure la mobilisation des eaux souterraines et de surface (Cf.fig.n°22. tab.n°20), en vue d'intensifier la production fourragère en zone d'épandage et de satisfaire les besoins d'abreuvement du cheptel par une meilleure distribution des points d'eau. Toutefois, ce potentiel est très peu exploité.

Tableau. n°20 : répartition des forages en exploitation dans la commune au 31/12/2008

Communes	Nombre de forages	Profondeur (ML)	Débit (L/S)	Destination (L/S)		
				AEP	Irrigation	Autres
Sfissifa	21	2825	157,5	67	81,5	9

Source : direction de l'Hydraulique de la wilaya de Naâma, 2008

Fig.n°22 : Destinations des ressources mobilisées (l/s) en 2008



Dans la steppe oranaise où les conditions naturelles sont dures, l'eau représente une denrée indispensable pour le maintien de la population. Elle est aussi une composante de grande importance pour toute action de développement agropastoral ainsi que pour la régularisation des mouvements de la population et pour la répartition de cette population sur le territoire.

Le département de Naâma renferme un grand potentiel hydrique en eau souterraine. D'après le DPAT (2004), les réserves hydriques souterraines sont localisées autour de Chott el Gharbi, Chott el Chergui, le synclinal de Naâma et les aquifères de la vallée de Ain sefra.

Le secteur de l'hydraulique connaît actuellement une phase de rénovation, de réhabilitation et d'extension destinées à renforcer les infrastructures existantes, et ce par le recours aux différents programmes mis en œuvre (Programme Sectoriel de Développement (PSD), Programme Communal de Développement (PCD), Programme d'urgence, ...), les réalisations comprennent :

– Programme de la Générale des Concessions Agricoles (GCA) :

Tableau. n° 21 : Situation des forages à forthassa (Sfissifa)

Projet	Sup. (Ha)	Objectif forage	Forage réalisé	Prof prévue (ml)	N° Forage	Prof réalisé (ml)	Niveau statique (ml)	Niveau dynamique (ml)	Débit d'exploitation (1/s)
Forthassa	200	6	7	150	1	100,00	5,00	26,00	13,00
					2	124,00	17,00	60,00	13,00
					3	100,00	8,00	40,00	13,00
					4	100,00	22,00	30,00	12,00
					5	120,00	32,00	47,00	14,00
					6	140,00	-	-	-
					7	80,00	13,00	47,00	6,00

Tableau. n° 22 : Situation des forages à Oum Chegag(sfissifa)

Projet	Sup. (Ha)	Objectif forage	Forage réalisé	Prof prévue (ml)	Prof réalisé (ml)	Niveau statique (ml)	Niveau dynamique (ml)	Débit d'exploitation (1/s)
Oum chegag	30	1	1	200	150,00	12,00	13,50	8,00

– Programme Haut Commissariat du Développement de la Steppe (HCDS) :

Tableau. n° 23 : réalisation des ouvrages hydrauliques dans la zone d'étude

ouvrages réalisés	Marnes	Ceds	Retenues collinaires	Forages
Nombre	04	04	02	04
Capacité	30 000 – 100 000 m3	200 000 – 500 000 m3	+1Million m3	débit total de 1850 L/S
Lieu dit	1. oued beni higuil (50 000m3), 2. oued safih (160 000m3) : [étude 100%, réalisation 0%], 3. oued seygaâ (45 000m3) : en cours de réalisation, 4. sfissifa (21 000m3) : en cours.	1. gachouche (450 000m3) réalisation en cours, 2. ourak (450 000m3), 3. hassi mour (200 000m3) : en voie d'achèvement, 4. Tala (250 000m3)	1. Oulakak (9M600m3), 2. teniet el-houri (2Mm3) : étude 100% et réalisation 0%.	1. sehb en-moura, 2. sehb seygaâ, 3. sfissifa, 4. sehb ?

Cette zone d'étude dispose aussi de potentialités en eau.

Tableau. n°24 : situation des forages existants

Nom du forage	Programme	Profondeur	Année réalisée	Q (l/s)	Etat	Observation
Sfissifa 1	PSD	60	1972	1,2	Non exploité	AEP
Sfissifa 2	PSD	156	1984	7	Non exploité	AEP
Oulakak 1	PSD	100	1984		Abandonné	
Oulakak 2	PSD	200	1989	8,5	Exploité	AEP
Forthassa 1	PSD	450	1980		Abandonné	
Forthassa 2	PSD	150	1988	20	Exploité	Mixte
Ouzeght	PSD	50	1984		Abandonné	
Sfissifa 3	PSD	140	1994	15	Exploité	AEP
Hassi Defla	HCDS	130	2001	5	Exploité	AEP
Forthassa 3	GCA	100		13,5	Exploité	IRR
Forthassa 4	GCA	124		13	Exploité	IRR
Forthassa	HCDS	150	2004	4	Non exploité	Past

(Source : Direction Hydraulique Naâma, 2006)

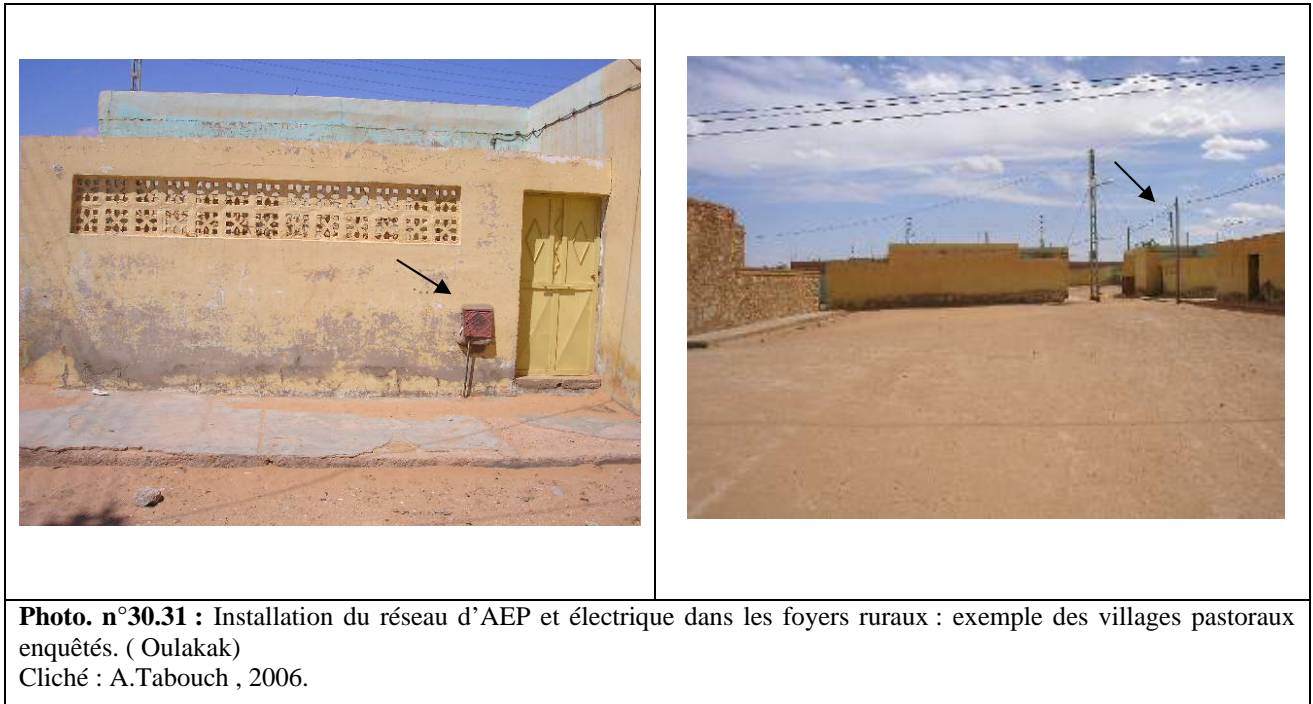
1.2. Alimentation en eau potable (AEP) (Cf.tab.n°24)**Tableau. n° 25 : Capacité de stockage d'eau potable au 31/12/2008 avec réserve**

Communes	Châteaux d'eau		Réservoirs	
	Nbre	Capacité (m3)	Nbre	Capacité (m3)
Sfissifa	01	600	01	500
Tala	01			
Ouzeght	01			
Oulakak	01			
Forthassa	01			
Hassi Defla	01			
Nessanis	01			
Total	07		01	

Dans le souci d'une meilleure prise en charge des préoccupations quotidiennes du villageois, les efforts déployés par les instances locales, en matière d'AEP ont porté sur le principe que chaque village soit doté d'un réseau dans ce domaine. La ressource principale en eau leur est assurée par les forages, et par une fraction des eaux du puits du village. Le puits a été creusé lors du lancement des travaux de construction du village socialiste pastoral. L'ensemble des habitations est raccordé au réseau AEP (Cf.ph.n°30); On dénombre 07 châteaux d'eau, avec une capacité de stockage de 600 m3 et 01 réservoir d'une capacité de 500 m3.

Le troisième axe concerne la promotion des énergies renouvelables pour le pompage de l'eau et l'électrification des foyers ruraux.

En milieu rural, des progrès importants sont réalisés dans l'électrification où toute la zone d'étude de la Commune de Sfissifa est traversée par la ligne électrique moyenne tension, qui permet l'électrification des villages existants. (Cf .ph.n°31)



La situation du réseau électrique est bonne et assuré à toutes les constructions où le raccordement est à 100% en énergie électrique.

Enfin, vient la prise en charge de la diversification par des activités pastorales et des activités agricoles telles que les plantations arboricoles ou la promotion des activités de la femme rurale (petit élevage, jardins potagers, etc.).

1.3. Activité principale des populations locales

1.3.1. L'élevage

En Algérie, les régions steppiques constituent les terres de parcours dans lesquelles se posent les vrais problèmes liés au pastoralisme.

L'augmentation du cheptel steppique a provoqué un pâturage excessif. Malgré la régression de la végétation composée d'alfa, de sparte et d'armoïse, cette activité continue à occuper une place économique et sociale appréciable. Amorcée depuis plusieurs décennies, la mutation de cette activité s'est accélérée au cours des 20 dernières années et a favorisé l'émergence d'un nouveau système ayant ses propres spécificités.

Face à un climat semi-aride et aride très aléatoire et souvent hostile (les successions de plusieurs années sèches sont fréquentes), les individus formant les communautés pastorales étaient souvent amenés à réagir pour sauvegarder leur cheptel, élément primordial de leur vie économique. Afin de faciliter l'abreuvement de cheptel, les autorités locales ont distribué 20 citernes d'une capacité de 3000l destinés aux nomades des villages pastoraux. Il existe plusieurs types d'élevages.

1.3.1.1. L'élevage ovin

Tab. n°26 : Répartition des effectifs dans la commune de la zone d'étude

camelin		Equin		Ovin		Brebis		Caprin		chèvre	
Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre
3 à 2	15 à 25	71 à 50	104 à 60	950 à 660	55000 à 80000	/	43723	652	5301	/	5022

Bovin laitier mixte BLM		Bovin laitier amélioré BLA		Bovin laitier local BLL		Total	
Exploitant	Nbre	exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre	Exploitant	Nbre
10	60	152	860	530	2270	692	3190

Source : RGA 2008 (recensement général agricole)

La composante prédominante de l'effectif du cheptel pâturant dans la zone d'étude est la race ovine (environ 70 000 têtes soit 80% pourcent du cheptel). La croissance exponentielle du troupeau steppique et sa concentration en raison de la régression du nomadisme sont dues essentiellement au système d'exploitation des parcours (Cf.tab.n°26).

L'enquête directe auprès des éleveurs nous a permis de connaître les mouvements qui régissent la vie pastorale sur le plan de l'utilisation des parcours, des terrains agricoles et surtout sur le plan de stratégie individuelle en termes de repositionnement spatial.

Ces données nous informent par ailleurs sur l'évolution des systèmes de production dans cette zone. Ainsi il faut rappeler que les systèmes de production ovins en zone steppique en général se définissent par deux pratiques de la production : à savoir la production extensive qui se définit par la transhumance sur le territoire national et la sédentarisation sur des surfaces réduites pour les troupeaux dont le nombre est important.

On distingue différents types d'éleveurs dans la région d'étude :

- les agropasteurs qui possèdent des troupeaux de petite taille (Cf.ph.n° 32), ils possèdent également des terres de faible superficie (5 ha au maximum) dans lesquelles ils pratiquent des cultures vivrières (céréales, légumes) (Cf.ph.n° 33).



Photo. n°32 : élevage de petits troupeaux dans le village Tala.

Cliché : A.Tabouch , 2006.



Photo 33 : exemple de culture vivrière dans le village Oulaklak.

Cliché : A.Tabouch , 2006.

- Les éleveurs semi-sédentaires possèdent des troupeaux de petites tailles (moins de 50 têtes) composés essentiellement de caprins et d'ovins. Les campements « Zribas » (Cf.ph.34), sont fixés. Pour subvenir aux besoins de la famille, les femmes cultivent des petits jardins potagers, et les hommes travaillent comme saisonniers dans les localités avoisinantes. La production dérivant de l'élevage, lait, beurre et fromage est utilisée pour la consommation familiale, les poils de chèvres servent aux femmes pour la fabrication de pièces artisanales.

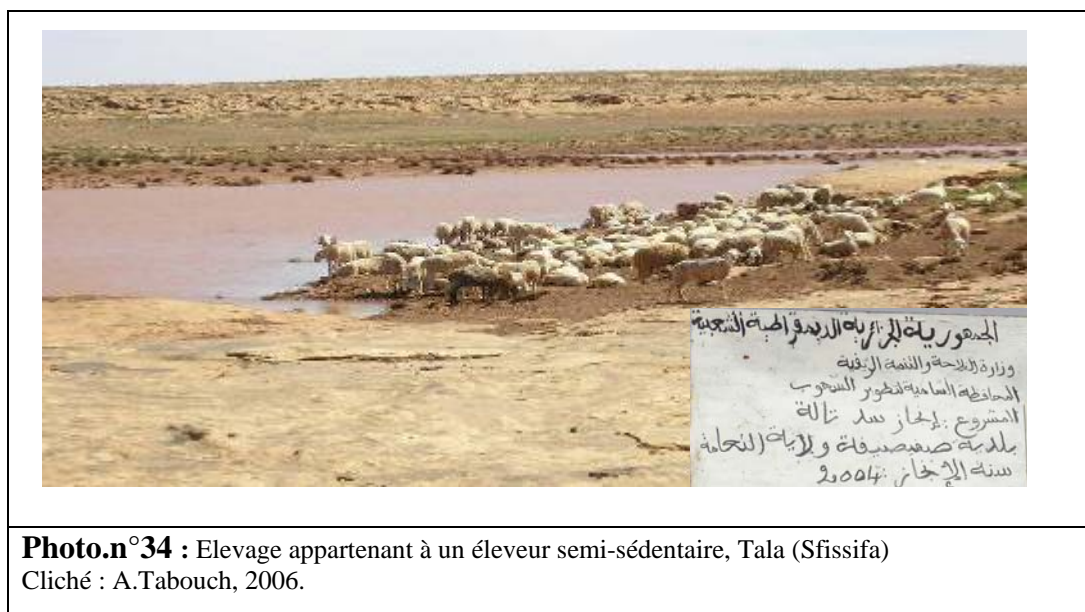


Photo.n°34 : Elevage appartenant à un éleveur semi-sédentaire, Tala (Sfissifa)

Cliché : A.Tabouch, 2006.

- Les éleveurs nomades possèdent des troupeaux plus importants, plus de 100 têtes. Les éleveurs pratiquent la transhumance. Des puits de parcours sont réalisés par les communes et leurs

emplacements sont délimités selon le choix des nomades. Ils pratiquent les déplacements de grande envergure et possèdent de grands moyens comme (camions, pick up...). (Cf.ph.35)



Photo.n° 35 : Le déplacement du troupeau en camion dans des endroits riche en pâturage, Sfissifa
Cliché : A.Tabouch , 2006.

Partout dans la steppe, là où les pistes sont carrossables, le camion, la camionnette modifient profondément les façons de faire : l'eau et les concentrés viennent maintenant (Cf.ph.n°36) quotidiennement vers les troupeaux et non l'inverse, les déplacements se décident plus vite et ils peuvent y aller éventuellement plus loin. Les troupeaux des gros éleveurs, amenés par camions, conquièrent l'espace au détriment des élevages moyens. Mais presque tout le monde dispose maintenant d'un engin mobile qui permet un certain redéploiement dans l'espace pastoral.

Simultanément, il faut bien comprendre qu'en steppe, la sédentarisation des familles s'accélère dans les Hautes plaines steppiques occidentales. Le mode de vie familial et le mode de conduite du troupeau se déconnectent. L'occupation d'un territoire devient un enjeu capital de développement de l'élevage et surtout de la survie des petits éleveurs.

Malgré la diversification de revenus extra agricoles, la pression sur les parcours continue à croître. Ces parcours n'arrivent plus à subvenir aux besoins fourragers des animaux (Nedjraoui, 2001).



Photo.n° 36 : alimentation en eau à partir des puits pour abreuvement des troupeaux à Sfissifa
Cliché : A.Tabouch , 2006.

1.3.1.2. Elevage bovin :

Pour sauvegarder son statut social et en vue de créer une nouvelle richesse, le nomade va de plus en plus acquérir des bovins (Cf.ph.n°37). La sédentarité de cet animal pousse le nomade à participer activement à mettre fin à son déplacement ce qui correspond d'ailleurs mieux à sa nouvelle situation de "semi-nomade".

Un élevage exploité depuis longtemps mais qui est resté à un stade peu développé. Cette proposition intéresse surtout des personnes ayant un potentiel d'élevage important tel que la terre, les hangars ; cette activité demande de la main d'œuvre.



Photo.n° 37 : Développement de l'élevage bovin dans la steppe, exemple à Forthassa
Cliché : A.Tabouch , 2006.

1.3.1.3. Elevage caprin :

L'espèce caprine semble exprimer un taux très faible des besoins alimentaires en animaux de toute la région. (Cf.ph.n°38)



Photo.n° 38 : Développement de l'élevage caprin dans la steppe, exemple à Oulakak
Cliché : A.Tabouch , 2006.

1.3.2. Agriculture

A l'échelle nationale, depuis 1996, l'agriculture conserve approximativement la 3^{ème} place en matière de contribution au produit intérieur brut (PIB) derrière les secteurs des hydrocarbures et des services, toujours avant l'industrie, parfois légèrement dépassée par le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP). A l'échelle locale, Le premier secteur économique important dans la wilaya de Naâma est l'agriculture ; précisément le pastoralisme.

Des actions de grandes envergures de préservation de milieu steppique sont entreprises par le programme Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNDRDA) et l'Accession à la propriété foncière agricole (APFA) afin de redynamiser et de valoriser cette activité.

Tableau.n°27 : Situation du FNDRDA

Commune	Dossiers retenus		Investissements	
	Total	Année 2008	Total	Année 2008
Sfissifa	308	4	339 861 893,80	2 479 450,00

Source : RGA 2008 (recensement général agricole)

Tableau.n°28 : Répartition de la mise en valeur des terres agricoles dans le cadre de l'APFA

Commune	S. A. U						Terres improductives	Pacage et parcours	Total
	Cultures herbacées	Terres au repos	Arboriculture	Total SAU					
				Total	Irrigable	Dont irriguée			
Sfissifa	430	253,5	796,5	1480	1230	1226,5	6	159344	160830

Source : RGA 2008 (recensement général agricole)

les efforts déployés concourent à la consolidation des différentes actions inscrites dans le cadre du programme Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNDRDA) (Cf.tab.n°27) et la mise à niveau de l'ensemble des exploitations agricoles d'une part, et d'autre part l'augmentation de la

superficie agricole utile (SAU) par la mise en valeur de nouvelles terres (APFA) (Cf.tab.n°28). L'objectif principal est l'intensification des poches agricoles par la plantation arboricole comme moyen de lutte contre la désertification et la promotion des cultures fourragères pour répondre aux besoins du cheptel.

La commune a investi dans des activités agricoles, autrement dit, le périmètre a été occupé presque entièrement par une population pastorale n'ayant pas un grand savoir-faire en matière d'agriculture.

Toutefois, malgré l'importance des investissements pour ce projet, le périmètre a mal fonctionné puisqu'il n'a pu exploiter que 36%²⁴ de sa superficie.

Ce faible taux s'implique par : l'absence des études hydrogéologiques et le manque de qualification. Aussi la mauvaise foi de certains bénéficiaires dont le souci est l'obtention de l'arrêté de cession supposé donner droit à la propriété de la parcelle, ainsi que l'éloignement des zones agricoles par rapport aux lieux de résidence des bénéficiaires.

En outre, les problèmes techniques et naturels ont été les principaux facteurs de ce dysfonctionnement lors du démarrage du projet (Cf tab.n°29, 30,31)

Tableau. n°29 : Situation physique Projet Forthassa (Sfissifa) Naâma

Projets	Actions	Volume Prévu	Réalisation	Taux	Observations
Forthassa (Sfissifa)	Cadastre	200 ha	200	100 %	Achevé
	Equipement forage	06 u	--	--	Encours
	Abris pour forage	06 u	05	83 %	
	Forage 200 ml	06 u	06	100 %	Achevé
	Etude du réseau	200 Ha	200	100%	Achevé
	Maraîchage en irrigué	120 ha	-	-	
	Plantations fruitières	80 Ha	-	-	
	Conduite d'amenée d'eau	06 Km	-	-	
	Brise vent	06Km	-	-	
	Ouverture de piste	03Km	-	-	
	Réseau Goutte à Goutte	200Ha	-	-	
	Amélioration Foncière	200Ha	-	-	
	Electrification	10Km	-	-	Travaux en cours confié à la Sonelgaz
Groupe électrogène	04	04	100%	Achevé	

Source : GCA de Naama 2006

²⁴ La mise en valeur : L'application de la loi 83/18 du 13/08/1983 relative à l'accèsion à la propriété foncière agricole (APFA) par la mise en valeur des terres agricoles a connu un début d'exécution au niveau de la wilaya de Naâma en octobre 1984. Les attributions des terres ont été opérées soit à l'initiative des collectivités locales au sein des périmètres, soit à l'initiative des candidats (hors périmètres). La situation globale des attributions arrêtée au 30/09/2004 révèle une superficie totale attribuée de 21.055 Ha, une superficie totale mise en valeur (MEV) qui a atteint les 7.537 Ha pour 6.300 bénéficiaires. Les attributions qui ont concerné les périmètres ont mobilisé une superficie de 1.445 Ha MEV et un nombre de bénéficiaires ayant atteint les 634. Hors périmètres, la superficie attribuée consiste en 19.610 Ha, une superficie MEV de 6.653 Ha au profit de 5.666 bénéficiaires. On constate que les terres attribuées hors périmètres représentent 90% de la superficie totale.

Tableau. n° 30 : Situation physique Projet Oum Chegag(Sfissifa) Naama

Projet	Actions	U	Volume prévu	Réalisation	Taux de réalisation %	Observation
Oum Chegag	Cadastre	Ha	30	30	100%	Achevé
	Forage 200 Ml	U	01	1	100%	Achevé
	Plantation fruitière	Ha	18	-		
	Maraîchage en irrigué	Ha	12	-		
	Equipement forage	U	01	-		
	Abris pour forage	U	01	-		En cours
	Conduite d'amenée d'eau	Km	0,2	-		
	Bassin d'accumulation 150 m3	U	01	-		
	Etude et réalisation réseau d'irrigation par Goutte à Goutte	Ha	30	-		
	Brise vent	Km	1,5	-		
	Ouverture de piste	Km	01	-		
	Electrification	Km	01	-		Sonelgaz saisie
Amélioration foncière	Ha	30	-			

Source : GCA de Naama 2006

Tableau. n° 31 : Situation de l'emploi dans la zone d'étude

Lieu dit du périmètre	Nombre de concessionnaires			Emploi		Total emploi (Installés + créés)
	Objectif	Qualifiés	Installés	Objectif	Crée	
Forthassa	40	40	26	160	91	117
Oum Chegag	8			32	12	12

Source : GCA de Naama 2006

Conclusion 7

Dans ce chapitre les autorités locales ont rattrapé le retard en matière de développement avec le lancement de beaucoup de projets, dans le cadre du programme des Hauts Plaines Sud Oranaises, plusieurs secteurs sont ciblés et qui figurent parmi les priorités. Il s'agit notamment de l'habitat, l'agriculture, l'hydraulique et les travaux publics...

Le développement rural s'est fixé pour objectifs de combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, de stimuler l'emploi et l'égalité des chances par la diversification des activités économiques, d'inverser l'exode rural, et de renforcer les actions de préservation de l'environnement.

Il s'est aussi fixé de répondre aux exigences croissantes en matière d'amélioration du bien-être dans les zones rurales et de participer de manière active aux politiques d'aménagement des territoires, à réduire les inégalités et à promouvoir une meilleure gouvernance locale.

Chapitre 8 : l'influence du milieu naturel dans le développement des Villages socialistes pastoraux

Introduction 8

La steppe sud oranaise dans sa globalité, reste un milieu assez fragile et un environnement spécifique et vulnérable essentiellement aux phénomènes naturels tels que la sécheresse et la désertification, qui avancent à pas lents mais certains. Le rythme d'évolution de ces phénomènes est d'autant plus inquiétant que l'on sait que l'évolution démographique dans ces zones est telle que les ressources disponibles n'arrivent d'ores et déjà plus à satisfaire les besoins de la population et des activités économiques développées par cette dernière.

On va essayer de définir le degré d'influence de ces phénomènes, sur le mode de vie des populations et par conséquent tout ce qui touche à l'habitat.

1. La désertification et ensablement et leur influence sur les Villages Socialiste Pastoraux

L'ampleur de ces problèmes est considérable. Ils affectent, pratiquement toutes les Hautes Plaines Sud Oranaise où ils constituent un véritable fléau. De nombreux villages sont menacés et le déblaiement des routes constitue une obligation fréquente.

Ces phénomènes ont des causes complexes, naturelles mais aussi en partie anthropique, une mauvaise gestion des ressources, l'utilisation de terres de parcours pour but agricole, la diminution du couvert végétal naturel, le changement de la composition floristique et bien d'autres facteurs contribuant ainsi au déséquilibre de l'écosystème et entraînent une évolution régressive de la steppe.

En effet, la naissance de certains villages pastoraux se retrouve face à une influence réciproque avec ces phénomènes, d'où la question es-ce que ces villages ont un rôle à jouer dans l'accentuation du phénomène ou alors ils subissent simplement ?

Il est clair que répondre à une telle question nécessite beaucoup d'éléments et une vaste connaissance du milieu, mais de part notre position de géographe, on peut en effet avancer certaines hypothèses voir même critiques sur le sujet par rapport à l'historique des lieux visités et les constats in-situ. Le processus de désertification est, aujourd'hui, décelable par l'œil de l'observateur au niveau de la zone. On assiste à un ensablement progressif allant du léger voile sableux dans certains villages pastoraux tels Oulakak, N'sanis, Tala... à la formation de véritables dunes dans d'autres zones telle que Dighem et M'hara.

Il est évident que lors de la création des ces villages, l'étude avait pour but d'autres objectifs que le positionnement par rapport aux couloirs de vents mais la géostratégie de l'état socialiste visait à fixer les nomades tout au long de la frontière ou comme un modèle de vitrine sur la politique de la révolution agraire en face une route nationale. Conséquences de quoi, plusieurs habitations et

infrastructures se retrouvent actuellement menacé par le sable. Ces dernières représentent à leur tour un obstacle face aux vents. L'ensablement menace de plus en plus les infrastructures économiques, les routes et les terres cultivées.

Pour faire face à ces phénomènes dans les zones steppiques, l'Etat algérien a mis en place plusieurs projets, plans et politiques sur le plan environnemental et social.

A l'heure actuelle la lutte contre l'ensablement constitue une contrainte économique et un temps de travail qui pénalise l'activité agricole et l'aménagement en région steppique.

Ensablement des habitations et équipements collectifs

Lors de notre visite sur terrain, nous avons constaté que l'ensablement se trouve presque partout ; aucun secteur pratiquement n'est épargné. Les dunes de sable ceinturent les agglomérations (Cf.ph.n°39), constituant une grande contrainte à l'extension et au fonctionnement de ces villages (Cf.ph.n°40)

Il existe plusieurs exemples dans la steppe dont celui de Dighem (Village socialiste) et El-Khoder (Agglomération secondaire), de la *wilaya* d'El-Bayadh où le village entier a été ensablé. (Cf.ph.n°41)

Dans cette région où l'Etat a fourni des efforts énormes en matière d'habitat et équipement, notamment scolaires, ces derniers ont été envahis par le sable.

Même l'agglomération chef-lieu de **Mehara** est touchée par des dépôts de sable sur les façades des maisons où le sable n'est pas loin de franchir la clôture extérieure (Cf.ph.n°42.43.44) , les terrains en construction (Cf.ph.n°44) ainsi que les équipements écoles et établissements public sont aussi touchés (Cf.ph.n°45.46)



Photo.n°39.40 : les dunes ceinturent l'agglomération de N'sanis et Oulakak
Cliché : A.Tabouch, 2006.



Photo.n°41 : Ensablement d'une entrée de maison du village socialiste Dighem. Cliché : A.Tabouch, 2006.



Photo .n°42.43 : clôture bloquée par le sable
Cliché : A.Tabouch, 2006.

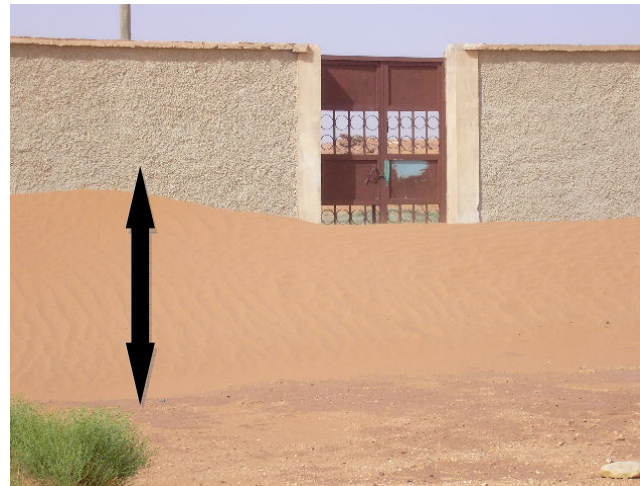


Photo.n°44 : Ensablement des lots de terrain en cours de construction
Cliché : A Tabouch., 2006.



Photo.n°.45.46: L'ensablement des équipements collectifs (établissement scolaire et stade municipal).
Cliché : A.Tabouch, 2006.

1.2. L'ensablement des infrastructures routières

L'Etat algérien a mobilisé beaucoup d'efforts et de moyens en matière de réalisation de voies de communications. Le réseau a beaucoup évolué et de nombreuses liaisons routières ont été créées durant les deux dernières décennies, notamment celles consacrées au désenclavement des agglomérations les plus isolées.

Dans une région aussi vaste que la steppe, il est clair que le réseau routier est difficile à construire mais aussi à entretenir.

Certains villages sont loin de répondre aux exigences urbanistiques. A certains endroits, les trottoirs n'existent pas et la chaussée se confond avec les pistes (Cf.ph.n°47)

Hormis la voie menant à Forthassa et à Oulakak qui est bitumée, le reste des voies est en mauvais état. Ces dernières sont couvertes de sable ce qui rend l'accessibilité très difficile. (Cf.ph.n°48.49)

Les équipes d'entretien sont dépassées et ne peuvent entretenir ces longues distances quotidiennement en débarrassant les voies du sable. Cet aspect représente un risque grave pour les populations.



Photo .n°47 : L'ensablement des trottoirs
Cliché : A.Tabouch, 2006.



Photo .n°48.49 : L'ensablement des routes et voies d'accès aux villages.
Cliché : A.Tabouch, 2006.

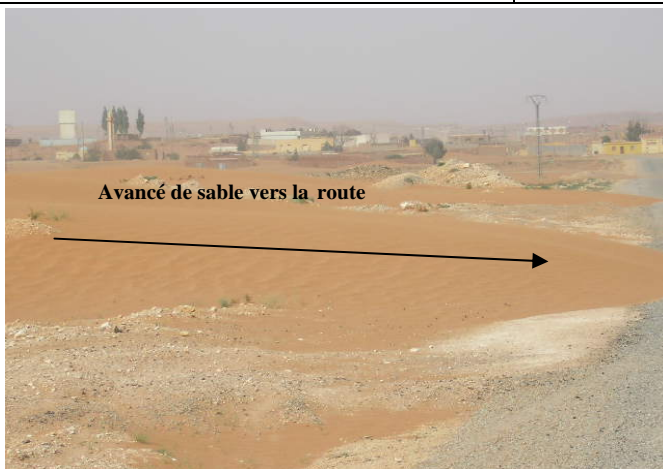


Photo .n°50.51 : Ensablement des voies routières
Cliché : A.Tabouch, 2006.

1.3. L'ensablement des terres agricoles et la dégradation du couvert végétal

L'agriculture est aussi concernée par ce phénomène. Certes, ce secteur n'est pas très répandu notamment dans les zones steppiques à vocation pastorale, toutefois les opérations de mises en valeur de plus en plus fréquentes ces dernières années, sont touchées aussi.

Le sable recouvre les sols qui deviennent un obstacle majeur quant à la mise en valeur et un travail de plus pour les agriculteurs (Cf.ph.n°52,53). Les terres déjà mises en valeur, ne sont pas épargnées non plus et les agriculteurs sont obligés de financer des opérations de clôture et de placement de brise-vent. Ces charges sont plus que lourdes pour des agriculteurs sans grandes ressources.



Photo.n°52 : Ensablement de mise en valeur agricole
Cliché : A.Tabouch, 2006.



Photo.n°53 : Régression du couvert végétal
Cliché : A.Tabouch, 2006.

2. La sécheresse

La diminution de la pluviométrie a eu pour conséquence de longues années de sécheresse, qui a influencé sur le développement de certains villages socialistes pastoraux, en menaçant leurs pérennités. Il est clair qu'avec la rareté de l'eau, cela a engendré l'apparition et l'accentuation de plusieurs aspects dont :

- La rareté de l'eau ;
- La dégradation des parcours steppiques, ce qui a conduit à la diminution du volume des cheptels. Les éleveurs étaient obligés de vendre vu que les terrains de pâturage se faisaient de plus en plus rares, et les troupeaux menacés de famine.
- L'avancée du sable dans presque toutes les communes de la région ;
- La disparition quasi-totale des graminées, comme l'Alfa (*Stipa tenacissima*) et l'Armoise blanche (*Artemisia herba alba*) et leur remplacement par la végétation psammophile (*Aristida pungens*) et le remt (*Arthrophytum scoparium*) ; cette disparition témoigne de l'évolution

régressive de la végétation qui a engendré une diminution importante de la phytomasse ainsi que de la production fourragère (Melzi, 1993) ; (Cf.ph. n°54)

La sécheresse dans la région de la steppe, a conduit les villageois à quitter la région principalement avec le début de la décennie 1990-2000, qui correspond à la phase de sécheresse (1963-2000) (N.Triki, 2009). C'est un mouvement qui se poursuit encore aujourd'hui.

En raison de la sécheresse, il y a un recul du secteur agro-pastoral ainsi que du développement des emplois tertiaires, ...

Par ailleurs, l'un des trait climatiques influençant de manière direct ou indirecte sur le mouvement des autochtones de la région qui sont les nomades et les périodes de sécheresse qui ont influencé sur la disponibilité de l'élément moteur de la vie nomade qui n'est d'autre que « l'eau ». La rareté des précipitations ainsi que le couvert végétal ont eu un impact sur les migrations des nomades voir leurs stabilisation au sein des villages, ainsi qu'un impact sur l'activité principale de la région qui est le pastoralisme.



Photo.n°54 : Dégradation du couvert végétal par le
surpâturage

Cliché : A.Tabouch, 2006.

Conclusion chapitre 8

Les villages socialistes pastoraux se voyaient menacés de dépeuplement en raison de la sécheresse et la désertification et les conséquences qui ont découlé.

Il affecte, pratiquement toute la zone d'étude où il constitue un véritable fléau. De nombreux villages sont menacés par l'ensablement et le déblaiement des routes constitue une obligation fréquente.

La pérennité des populations dépend désormais des conditions naturelles, ce qui a provoqué un autre phénomène qui est la désertification humaine, où des villages entiers ont été désertés par manque de ressources.

Conclusion III

D'après l'étude réalisée, les villages pastoraux de la commune de Sfisifa ont bénéficié de plusieurs projets sectoriels, qui sont en cours de réalisation tels que la rénovation du réseau d'assainissement sur 15 km. Mais le plus important reste la réalisation d'une école à Ouzeght, ce qui mettra fin au calvaire de ces enfants obligés de se rendre à Oulakak, distante de 6km, avec les aléas du transport et des intempéries, sans compter d'autres dangers, en particulier pour les filles. Dans le cadre de l'habitat rural, un projet est en cours de maturation,

En outre, le développement des systèmes de communication a eu pour but de rompre l'isolement des villages et de se rapprocher des routes afin d'éviter que les villages soient abandonnés. Mais l'évolution démographique, a eu pour conséquence l'abandon massif des villages comme Hassi defla et Nessianis. Des familles entières ont abandonné leur maison et sont parties à la recherche de travail en ville ou dans les villages limitrophes. Le mode de vie traditionnel n'est plus supporté par la population rurale et une plus grande partie de cette population a préféré se sédentariser autour des agglomérations car c'est le lieu du marché et des tractations, des artisans et des réparations, de l'école et du dispensaire, des services techniques et des revenus.

Ceux qui sont restés dans les villages, ont eu beaucoup de difficultés à subvenir aux besoins de leur famille en se basant sur les seuls revenus de l'élevage et l'agriculture. Ces villages enquêtés se caractérisent, entre autres, par la « faiblesse relative de leur taille » (moins de 200 habitants), la modicité des ressources financières propres, l'absence de commodités de logements, un faible taux de scolarisation, des taux d'analphabétisme élevés. Ces zones étudiées sont relativement pauvres et isolées.

Le phénomène de sédentarisation a amplifié encore plus, suite à la désertification et la sécheresse qui frappe depuis les années 1970, ont incité la population à se diriger vers les villages et les villes les plus attractifs

Face à cette situation, de nombreuses familles ont quitté leur village pour s'installer dans l'agglomération Chef lieu Sfisifa et la ville d'Ain Sefra (bidonville de mouillah) qui a connu un afflux de population. Comme pour les autres centres urbains de la steppe, cette situation a créé un grave déséquilibre. Les structures ne sont pas suffisantes face à cet engorgement acculé par la misère, des villageois - nomades qui sont venus travailler en ville comme ouvriers non qualifiés. Certains ne supportent pas d'y vivre. Dès qu'ils ont un peu d'argent, ils repartent vers leurs villages d'origine, car ils manquent d'air et d'espace. Ils demeurent ruraux en milieu urbain.

Si l'on devait tenter de dresser le profil type de la région pauvre en Algérie, on pourrait dire qu'elle est située généralement en zone rurale, soit dans la steppe, ou encore le long des frontières. Elle est de petite taille, elle a peu de revenus propres.

Pour pallier aux mauvaises conditions socio-économiques, l'état a envisagé une nouvelle stratégie nationale de développement rural sur un horizon décennal (2005/2015 - plan de renouveau rural, août 2006 -)²⁵, s'articule autour de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, de l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques, du renforcement de la cohésion sociale et territoriale, et de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux.

²⁵ Les premières expériences et les réflexions conduites au Ministère délégué au développement rural donneront lieu au cours de l'été 2006 au document relatif à « la politique de renouveau rural » (PRR), constitué d'un document principal et de plusieurs documents annexes- Août 2006.

CONCLUSION GENERALE

Il ne s'agit pas de tirer des conclusions ou de dresser le bilan définitif d'une expérience de la révolution agraire, il s'agit plutôt d'éclaircir une méthode d'approche aux problèmes de l'aménagement de l'habitat dans les villages socialiste pastoraux, qui nous semble justifiée par la réalité.

L'un des principaux axes de réflexion sur l'habitat rural en steppe, est la maison des villages pastoraux d'une part, et, d'autre part, sa réalisation qui n'est pas adaptée aux modes de vie des villageois. Il s'agit d'une contradiction à leur identité culturelle.

Ces villages sont occupés principalement par une population issue de la tribu Amour, cette dernière s'est sédentarisée lors du lancement du programme des villages socialistes pastoraux durant la réforme de la Révolution agraire.

Dans les villages enquêtés, la construction est partout en dur, elle consiste en maisons avec étage et deux ou trois murs mitoyens, selon le cas, englobés par les nouveaux lotissements.

L'habitat rural est une *projection sur l'espace*, et une des plus perceptibles, de la société rurale. Ainsi, à travers formes et mutations de l'habitat il est possible de décrypter les tendances profondes de cette société.

L'habitat villageois correspond à celui de *vieux sédentaires*, fixés solidement sur leurs terres depuis longtemps, et dont la forte structure communautaire se traduit par le groupement de l'habitat.

Au cours de cette étude, l'exploitation des données nous a permis de poser un certain nombre de problèmes, de présenter des conclusions dont la finalité est de situer l'évolution socio-économique et les formes d'urbanisation de la région d'étude des Hauts Plaines Steppiques.

La steppe est une zone marginalisée par les conditions naturelles et climatiques. L'élevage reste la principale activité des populations. Cet élevage était caractérisé dans le passé par la mobilité (nomadisme et transhumance), l'exploitation collective des ressources pastorales des parcours, et l'importance des relations sociales.

Aujourd'hui, cet espace pastoral valorisé par l'élevage change complètement de visage où les systèmes de production ont tendance à la sédentarisation, l'accès à la propriété privée des terres de parcours par la mise en culture et le changement de l'organisation sociale et spatiale.

Cette situation se traduit sur le plan social par la montée de l'individualisme et le délaissement des méthodes ancestrales, et sur le plan économique une diversification des productions agricoles, de l'élevage et des activités non agricoles.

Nous avons relevé au cours de ce travail, que toutes les contraintes observées ont pour origine les conditions et lieux d'habitat des villageois, les mauvaises conditions de travail et de vie des individus.

Le village socialiste, outil fonctionnel de la révolution agraire, est implanté sous forme d'unité spatiale à partir de laquelle l'espace rural est urbanisé.

Le cadre bâti imposé par le pouvoir central, détruit l'ancien système de relations avec l'espace, la famille, entre ruraux eux mêmes et renforce l'image mentale de l'urbain comme idéal tout en dévalorisant la représentation mentale de l'espace traditionnel. Chaque village est doté d'un certain nombre d'équipement obéissant à la grille des équipements établie dans le cadre de la politique des villages socialistes. Ces équipements symbolisent la présence de l'état dans le monde rural. Les modèles urbanistiques et architecturaux adoptés lors de la conception du village socialiste ont véhiculé une image nouvelle de l'environnement rural comme l'apparition d'un tissu nouveau « le lotissement », l'apparition des habitations à l'étage. La création des villages socialistes de la Révolution agraire avec ses équipements et infrastructures, ont provoqué une mutation sociale générale dans le monde rural des Hautes plaines steppiques.

Nous avons cherché aussi les fondements dans l'existence de deux sociétés agraires anciennes, ayant chacune ses logiques propres d'organisation de l'espace, mais articulées différemment, fondées l'une sur le *groupement communautaire paysan* au sein des villages, l'autre sur *la mobilité pastorale* du nomadisme.

Pour les besoins de l'analyse nous avons différencié les anciens nomades en trois groupes, ceux qui s'adonnent à l'agriculture, ceux qui s'adonnent à l'élevage et ceux enfin qui s'adonnent aux deux activités.

Face à de telles mutations les villages pastoraux restent des centres de bas niveau où naissent des problèmes d'emplois, de santé, de scolarisation, de transport, des infrastructures et d'équipements de base, etc....

D'une manière générale, une fraction importante de ces villageois vit dans des conditions médiocres et ce malgré une expérience assez longue de la révolution agraire.

Les villages construits ont perdu leur visage et se sont transformés en cités ternes où certains d'entre eux comme Hassi defla est devenu inhabitable : manque d'entretien, les infrastructures sont dégradés, les édifices qui devaient servir d'école, de dispensaire, ...n'ont jamais été opérationnels. Ils sont abandonnés depuis l'inauguration de ces villages. Pour les habitants, ces édifices représentent bien la fin de l'épopée socialiste ; illustrent l'échec d'une politique lancée dans les années 70 pour laquelle d'énormes budgets financières ont été alloués.

Pour pallier aux mauvaises conditions socio-économiques des sédentaires et semi-sédentaires, les autorités locales comptent bien rattraper le retard en matière de développement avec le lancement de plusieurs projets, dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux, plusieurs secteurs sont ciblés et qui

furent parmi les priorités. Il s'agit notamment de l'habitat, agriculture, l'hydraulique et les travaux publics...

Cet habitat connaît aujourd'hui des transformations importantes, conçues par les pouvoirs publics. L'analyse révèle que, dans cette société rurale se manifeste des *capacités d'adaptation* beaucoup plus grandes qu'on ne le supposait.

Grâce à ces programmes dans le cadre de la nouvelle politique de renouveau agricole et rural mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les zones de la steppe connaissent une amélioration significative.

Cette nouvelle stratégie nationale de développement rural s'est fondée sur les expériences passées mais aussi sur un inventaire relativement complet de l'état sociodémographique et économique des zones rurales. Cela nous amène à considérer le plan d'aménagement non seulement comme un document administratif opposable au tiers, mais surtout comme un document de stratégie.

Leur attachement à l'espace rural s'exprime par une forme nouvelle de ruralité qui se dessine en Algérie. Ainsi ces villageois le disent, ce modèle de l'habitat est un modèle qu'ils réprouvent, mais un modèle qu'ils respectent quand même.

Pour ce faire, toutes les compétences locales sont mises à contribution. Ces populations de la steppe méritent aussi de vivre dans un minimum de commodités, car la nouvelle génération ne supportera certainement pas le poids du déséquilibre social, sinon, dans les prochaines décennies, la steppe se videra et le déséquilibre sera lourd de conséquences.

SIGLES

VS : village socialiste

RA révolution agraire

VSP : Village Socialiste Pastoral

ZAP : zone d'aménagement progressif

R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ACL : Agglomération chef lieu

ADS : Agence pour le Développement Social

AFS : allocation forfaitaire de solidarité

IAIG : indemnité pour travaux d'intérêt général

CEM : Collège d'enseignement moyen

ONS : Office nationale des statistiques

GCA : Générale des Concessions Agricoles

HCDS : Programme Haut Commissariat du Développement de la Steppe

DPAT : Département de planification et de l'aménagement du territoire

PSD : Programme Sectoriel de Développement

PCD : Programme Communal de Développement

APFA : Accession à la propriété foncière agricole

AEP : Alimentation en eau potable

PIB : Produit intérieur brut

BTP : Bâtiment et travaux publics

FNRDA : Programme Fonds National de Régulation et de Développement Agricole

SAU : Superficie agricole utile

BIBLIOGRAPHIE

Abdel-Madjid Djenane . (1997) - L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration du secteur agricole public en Algérie : cas du Sétifois, *Cahiers Options Méditerranéennes*, n°12, pp : 251 – 268.

Abdellah MESSAHEL. (2000) - Lecture de l'espace périphérique oranais (les lotissements et les recasements), *Thèse de Magister, géographie, Univ. D'Oran*, 229 pages.

Abderrahim KHALDOUN. (2000) - Évolution technologique et pastoralisme dans la steppe algérienne : Le cas du camion Gak en Hautes Plaines occidentales, *Cahiers Options Méditerranéennes*, n°39, pp : 121 – 127.

Abed BENDJELID. (1986) - Planification et organisation de l'espace algérien, *OPU (Alger)*, 134 pages.

Abed BENDJELID. (1997) - Anthropologie d'un nouvel espace habité : enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue (Algérie), *Insaniyat n°2, CRASC*, pp : 5-26.

Abed BENDJELID. (1997) - Crise de développement et nouvelles stratégies d'acteurs dans les petites villes de montagne et de steppe de l'Algérie occidentale, *Insaniyat n°6, CRASC*, pp : 163-177.

Abed BENDJELID, Jean Claude BRULE, Jacques FONTAINE. (2004) - Aménageurs et aménagés en Algérie : Héritages des années Boumediene et Chadli, *Ed, L'Harmattan*, 419 pages.

Ahmed AIDOUH et Jean TOUFFET. (1996) - La régression de l'alfa (*Stipa tenacissima* L.), graminée pérenne, un indicateur de désertification des steppes algériennes, *Sécheresse n°3, vol.7*, pp : 187 – 193.

Alain M. Viaro, Arlette Ziegler. (1983) - Habitat traditionnel dans le monde : Eléments pour une approche, *Ouvrage UNESCO,pages*.

Amar ALAOUI. (2004)- Propriété et régime foncier en Algérie, *Ed, HOUMA*, 159 pages.

Belkheir MAHBOUBI. (1998) - La mobilité des sables dans une zone steppique sud oranaise : mecheria, *Diplôme d'Ing., géo, Univ. d'Oran*, 98 pages.

Bob FROMMES. (1980)- Le logement dans son environnement, *S.N.B.H.M, Luxembourg*, 137 p.

Bouziane SEMMOUD et Sid Ahmed SOUIAH. (1987) - Croissance urbaine et planification spatiale, *Cahiers géographiques de l'ouest n°9 – 10, Univ. d'Oran*, 298 pages.

Djaffar LESBET. (1984) - Les 1000 villages socialistes en Algérie, *Syros (Paris) / OPU (Alger)*, 335 pages.

- Fatima TAHRAOUI. (1998)** - Formes d'adaptation et transformations de l'habitat en Algérie : le cas d'Oran (en langue arabe), *Insaniyat n°5, CRASC, pp : 9-18.*
- François Burgat, Michel Nancy. (1984)** - Les villages socialistes de la révolution agraire Algérienne 1972-1982, *pp : 227*
- Georges MONT CHAUSSÉ. (1972)** - La steppe algérienne, cadre d'interactions entre l'homme et son milieu, *Cahiers Options Méditerranéennes, n°13, pp : 55 – 60.*
- Georges MONT CHAUSSÉ. (1977)** - Causes et effet d'une désertisation, *Article Peuples méditerranéens, pp : 123-153.*
- Gérard BAUER. (1979)** - Un urbanisme pour les maisons, *Union générale, Ed Paris, 256 pages.*
- Hadj LAKEHAL. A. (1981)** - Habitat comme témoin de la dissociation d'une collectivité rurale, *Mém DES Univ. d'Oran.*
- Hannachi REBBOUH. (1982)** - Les mutations agraires récentes dans les campagnes algéroises, *Thèse Doctorat de 3^e cycle, USTHB, 266 pages.*
- Henry Noel LE HOUEROU. (1995)** - Considérations biogéographiques sur les steppes arides du nord de l'Afrique, *Sécheresse n°2, vol.6, pp : 167 – 181.*
- Jean BISSON. (1992)** - Développement et mutations au Sahara maghrébin, *cnep, académie d'Orléans - tours, 172 pages.*
- Jean Claude BRÛLE. (1985)**- Géographie régionale de la révolution agraire algérienne, *Bulletin de l'association de géographes, pp : 5 – 20.*
- Jean Claude BRÛLE. (1990)** - Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire, *OPU (Alger), 248 pages.*
- Jean Claude BRÛLE. (1993)** - Attentisme et spéculation dans les campagnes algériennes, *Maghreb – Machrek n°139, pp : 42 – 51.*
- Jean DESPOIS. (1955)** - La Tunisie Orientale Sahel et Basse Steppe, *presses universitaires de France, 554 pages.*
- Jean LE COZ. (1991)** - L'Algérie décennie 1980 : les étapes de la désocialisation, *lab géog rurale, Univ. Paul Valéry (Montpellier), 95 pages.*
- Kamel KATEB. (1998)** - La gestion statistique des populations dans l'empire colonial français, *In : Histoire & Mesure, volume 13 - n°1-2. pp. 77-111.*

- Karim AIT DRIS et Omar SELLAH. (1995)** - Contribution à l'étude hydrogéologique du synclinal de Naâma (Algérie), Monts des Ksour (atlas saharien occidental), *Ing science de la terre, Univ. d'Oran*, 136 pages.
- Marc CÔTE. (1981)** - Mutations rurales en Algérie, le cas des hautes plaines de l'est, *OPU (Alger)*, 163 pages.
- Marc CÔTE. (1983)** - L'espace algérien : les prémices d'un aménagement, *OPU (Alger)*, 278 pages.
- Marc CÔTE. (1988)** - L'Algérie ou l'espace retourné, *Ed, Flammarion (Paris)*, 362 pages.
- Marc CÔTE. (1996)** - Pays, paysages, paysans, d'Algérie, *CNRS, Paris*, 282 pages.
- Maryvonne BODIGUEL. (1986)** - Le rural en question, *Ed, L'Harmattan (Paris)*, 183 pages.
- M'hammed BOUKHOBZA. (1982)** - L'agro pastoralisme Algérien de l'ordre tribal au désordre colonial, *OPU (Alger)*, 458 pages.
- M'hammed BOUKHOBZA. (1992)** - Monde rural : contraintes et mutations, *OPU (Alger)*, 325 pages.
- Mohamed CHEKHANABA. (2002)** - Etude d'aménagement intégré et la mise en valeur dans une zone steppique : cas de la commune de ASLA – wilaya de Naâma, *Ing, géog, Univ. d'Oran*, 153 pages.
- Mohamed DAHMANI. (1984)** - Planification et aménagement du territoire, *OPU (Alger)*, 278 pages.
- Mohamed HADEID. (1996)** - Croissance et développement de petites agglomérations et leur rôle dans l'organisation de l'espace de la steppe sud oranaise, *Thèse de Mag, géog, Univ. d'Oran*, 208 pages.
- Nadir MAROUF. (1980)** - Urbanisme et ruralisme dans le tiers monde : tendances de la recherches sur les sociétés agraires, *ONRS, Algérie*, pp : 121 – 137.
- Nassima TRIKI. (2009)**- Caractérisation de la sécheresse pluviométrique sur les Hautes Plaines Sud Oranaises, *Mag, geog, Univ Oran*
- Pierre Robert BADUEL. (1988)** - Habitat – État – Société au Maghreb, *Ed, CNRS (Paris)*, 396 pages.
- R. Lebeau. (1972)** -Les grands types de structures agraires dans le monde, *Ed. Masson et Cie Editeurs (Paris)*, p.8.
- Rahou Habib BELOUFA. (2001)** - Érosion éolienne et migrations potentielles des sables dans le sud ouest algérien : cas de Mecheria, Ain Sefra, Bechar et Adrar, *Thèse de Mag, géog, Univ d'Oran*, ... pages.
- Raymond COUDERC. (1973)** - Remarques sur le concept de région appliqué à la steppe de l'Algérie occidentale, *Cahiers Options Méditerranéennes, n°23*, pp : 91 – 101.

Raymond COUDERC (1975) : De la tribu à la coopérative : aperçu de l'évolution des hautes plaines oranaises, *Cahiers Options Méditerranéennes*, n°28, pp : 65 – 73.

Saïd MELZI. (1993) - Evolution de la végétation et du milieu dans la région présaharienne des steppes algériennes, *Sécheresse n°2, vol. 4*, pp : 113 – 116.

Slimane BEDRANI. (1987) - Algérie, une nouvelle politique envers la paysannerie, *Monde arabe*, n°45, pp : 45 – 66.

Slimane BEDRANI. (1995) - L'intervention de l'Etat dans l'agriculture en Algérie : constat et propositions pour un débat, *Cahiers Options Méditerranéennes*, n°14, pp : 83 – 99.

Segaud MARION, Catherine BONVALET et Jacques BRUN. (1998) - Logement et habitat : l'état de savoir, *Ed La découverte, ... pages*.

Tahar BERBICHE. (2000)- Enjeux et stratégies d'appropriation du territoire steppique : Cas de la zone de Maamora (Saïda), *Cahiers Options Méditerranéennes*, n°39, pp : 107 – 120.

Tayeb OTMANE. (2002) - L'accession à la propriété foncière agricole par la mise en valeur dans le milieu steppique (wilaya de Tiaret), *Thèse de Mag, géog, Univ.d'Oran*, 133 pages.

Yazid BEN HOUNET. (2007) – Des tribus en Algérie ? A propos de la déstructuration tribale durant la période coloniale, *Cahiers de la Méditerranée*, pp : 150 – 171.

Youssef NACIB. (1986) - Cultures oasiennes, *ENAL (Alger)*, 505 pages.

Zine-Eddine ZEMMOUR. (2001) - Les formes d'ouvriérisation des paysans de l'Ouest algérien, *Insaniyat n°13, CRASC*, pp : 155-176.

Etude

- Données RGPH abrégées de la commune de Sfissifa (1966, 1977, 1987, 1992, 1998, 2008).
- Données RGPH de 1998 de la wilaya de Naâma.
- Données RGPH de 2008 de la wilaya de Naâma
- Données RGPH de 1998 de la wilaya d'El Bayadh.
- Fiche monographique de 1996 de la daïra de Sfissifa.
- Fiche monographique de 1996 de la wilaya de Naâma.
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la commune de Sfissifa, URSA, Saida, 1^{ère} phase, 1993.
- Rapport national de l'Algérie sur la mise en œuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification (2004), 34 pages.
- Programme d'Action National sur la Lutte contre la Désertification (2003), Alger, 103 pages.

Revue

- L'expérience historique de la réforme agraire dans notre pays (1974), éditions PYONGYANG, COREE, 153 pages.
- Méthodes d'approche du monde rural (1984), OPU (Alger), 303 pages.

La liste des tableaux

Tab 1	Nombre de tentes des Amour en 1859.....	23
Tab 2	État des tentes des Amour en Novembre 1888.....	24
Tab 3	Origine des propriétaires des maisons de la révolution agraire.....	25
Tab 4	Réalisation en matière de logement dans les villages enquêtés durant la période 1978-2009.....	45
Tab 5	Matériaux utilisés pour la construction des VSP	73
Tab 6	Répartition des logements habités des constructions ordinaires selon la catégorie de logement	75
Tab 7	Evolution du taux de ruralité entre 1966 et 2005	83
Tab 8	Evolution de la population steppique par rapport à la population totale entre 1966 et 1998.....	84
Tab 9	Volume de la population durant les différents recensements.....	85
Tab 10	Accroissement de la population.....	86
Tab 11	Répartition de la population, des logements et des ménages dans la zone éparse	87
Tab 12	Répartition des bénéficiaires d'AFS et IAIG - 2003.....	91
Tab 13	Répartition des élèves de l'enseignement primaire par village.....	92
Tab 14	Le nombre des élèves scolarisés issus des villages pastoraux étudiés.....	92
Tab 15	Formation professionnelle par apprentissage.....	93
Tab 16	Répartition du personnel médical.....	93
Tab 17	Transport public destiné à la population de l'ACL de voyageurs au 31-12-2008.....	94
Tab 18	La situation du secteur des travaux publics	94
Tab 19	Fonctionnement des équipements et services réalisés dans les Villages Socialistes Pastoraux étudiés.....	96
Tab 20	Répartition des forages en exploitation dans la commune au 31/12/2008.....	101
Tab 21	Situation des forages à forthassa (Sfissifa)	102
Tab 22	Situation des forages à Oum Chegag(sfissifa).....	102
Tab 23	Réalisation des ouvrages hydrauliques dans la zone d'étude	102
Tab 24	Situation des forages existants.....	103
Tab 25	Capacité de stockage d'eau potable au 31/12/2008 avec réserve	103
Tab 26	Répartition des effectifs dans la commune de la zone d'étude.....	105
Tab 27	Situation du FNRDA	
Tab 28	Répartition de la mise en valeur des terres agricoles dans le cadre de l'APFA au 31/12/2008.....	109
Tab 29	Situation physique Projet Forthassa (Sfissifa) Naâma.....	110
Tab 30	Situation physique Projet Oum Chegag (Sfissifa) Naama.....	111
Tab 31	Situation de l'emploi.....	111
Tab 32	Organisation des territoires du Sud.....	138
Tab 33	Répartition dynamique de la population villageoise (PDAU 1998).....	139
Tab 34	Répartition de la population nomade (PDAU1998).....	139

La liste des figures

Fig1	Localisation des villages pastoraux des Hautes Plaines steppiques.....	3
Fig 2	Carte de situation des villages pastoraux enquêtés.....	12
Fig 3	Limite naturelles de la steppe algérienne	13
Fig 4	Localisation des Monts de la région de Sfisifa.....	14
Fig 5	Cartes des précipitations.....	15
Fig 6	Schéma de migration sur la steppe Sud oranaise.....	19
Fig 7	Esquisse d'aménagement du village d'OULAKAK.....	49
Fig 8	Esquisse d'aménagement du village d'Ouzeght	50
Fig 9	Esquisse d'aménagement du village de Tala	51
Fig 10	Esquisse d'aménagement du village de Fortassa.....	52
Fig 11	Esquisse d'aménagement du village de N' Sanis.....	53
Fig 12	Esquisse d'aménagement du village de Hassi Defla.....	54
Fig 13	Esquisse d'aménagement du V.S.P Oulakak après l'éclatement.....	59
Fig 14	Esquisse d'aménagement du V.S.P Fortassa après l'éclatement.....	60
Fig 15	Esquisse d'aménagement du V.S.P Ouzeght après l'éclatement.....	61
Fig 16	Esquisse d'aménagement du V.S.P N'sanis après l'éclatement.....	62
Fig 17	Plan de masse de la maison du village pastoral (Tala).....	64
Fig 18	Plan du RDC dans les logements de la révolution agraire à Tala type 1.....	67
Fig 19	Plan du RDC dans les logements de la révolution agraire à Ouzeght type 2.....	68
Fig 20	Type de maison rurale à Ouzeght modifiée.....	70
Fig 21	Type de maison RA à Oulakak modifiée en R+1.....	71
Fig 22	Destinations des ressources mobilisées (l/s) en 2008.....	101
Fig 23	Carte pluviométrique du sud oranais.....	140
Fig 24	Répartitions des principales steppes de la zone d'étude.....	141

La liste des photos

Ph 1	Regroupement de la population nomade en 1958.....	27
Ph 2	Aspect de la tente nomade vers 1880.....	28
Ph 3	Aspect de la tente nomade en 2006.....	28
Ph 4	L'espace réservé à la cuisine à l'intérieur de la tente nomade	29
Ph 5	Entrée du village débouchant sur une placette.....	47
Ph 6	Disposition des habitations à Oulakak	58
Ph7	Disposition des habitations à fortassa.....	58
Ph 8	Extensions du village de Hassi Defla.....	58
Ph 9	Alignement des constructions et largeur des voies de circulation à N'sanis.....	58
Ph 10	Etat de dégradation des habitations.....	58
Ph 11	Groupe familial.....	58
Ph 12	Maison aveugle sans ouvertures vers l'extérieur.....	65
Ph 13	Maison avec petites ouvertures vers l'extérieur.....	65
Ph 14	Fenêtre vue de l'intérieur de la maison.....	65
Ph 15	Maison équipée avec parabole.....	65
Ph 16	Aspect des modifications intérieures (Tala).....	72
Ph 17	Aspect des modifications intérieures (Tala).....	72
Ph 18	Aspect de modifications extérieures apportées à l'habitat dans les villages Socialistes	72
Ph 19	pastoraux (Oulakak).....	
Ph 20	Utilisation de la pierre pour l'isolation extérieure.....	74
Ph 21	Utilisation de parpaing dans la construction des maisons au VSP de Forthassa.....	74
Ph 22	Utilisation silico-calcaire dans la construction des maisons au VSP de Forthassa.....	74
Ph 23	Combinaison entre béton, parpaing et pierre comme matériaux de construction.....	74
Ph 24	Village de Dighem.....	76
Ph 25	Travaux d'élargissement et revêtement du chemin de Wilaya (CW5).....	95
Ph 26	La mise en défens des terrains dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa.....	100
Ph 27	La mise en place de retenues collinaires dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa..	100
Ph 28	La mise en place de réservoir d'eau dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa	100
Ph 29	kits solaires dans le cadre du HCDS, commune de Sfisifa.....	100
Ph 30	Installation du réseau d'AEP et électrique dans les foyers ruraux : exemple des villages	104
Ph 31	pastoraux enquêtés. (Oulakak).....	
Ph 32	Elevage de petits troupeaux dans le village Tala.....	106
Ph 33	Exemple de culture vivrière dans le village Oulaklak.....	106
Ph 34	Elevage appartenant à un éleveur semi-sédentaire, Sfisifa.....	106
Ph 35	Le déplacement du troupeau dans des endroits riches en pâturage, Sfisifa.....	107
Ph 36	Alimentation en eau à partir des puits pour abreuvement des troupeaux à Sfisifa.....	108
Ph 37	Développement de l'élevage bovin dans la steppe, exemple à Forthassa.....	108
Ph 38	Développement de l'élevage caprin dans la steppe, exemple à Oulakak.....	109
Ph 39		
Ph 40	Les dunes ceinturent l'agglomération de N'sanis et Oulakak.....	114
Ph 41	Ensablement d'une entrée de maison du village socialiste Dighem.....	114
Ph 42		
Ph 43	Clôture bloquée par le sable	114
Ph 44	Ensablement des lots de terrain en cours de construction.....	114
Ph 45		
Ph 46	L'ensablement des équipements collectifs (établissement scolaire et stade municipal)...	115
Ph 47	L'ensablement des trottoirs.....	116
Ph 48	L'ensablement des routes et voies d'accès aux villages.....	116

Ph 49		
Ph 50		
Ph 51	Ensablement des voies routières.....	116
Ph 52	Ensablement de mise en valeur agricole.....	117
Ph 53	Régression du couvert végétal.....	117
Ph 54	Dégradation du couvert végétal par le surpâturage.....	118

Annexe

Enquête sur les villages socialistes pastoraux (Wilaya de Naâma)

Enquête socio-économique

Commune:
Village:
Date de l'enquête:

Information propre au ménage Famille

1. Nom et prénom du chef de ménage :
2. Age:
3. Lieu de naissance:
4. Nombre de ménage par famille:
5. Nombre d'enfant:
6. Masculin:..... Scolarisé : Travailleur : sans :
7. Féminin:..... Scolarisé : Travailleur : sans :
8. Si oui, dans quelle localité :
9. Résidence antérieure:
10. Pourquoi avez-vous déménagé votre ancienne localité :
11. Pourquoi avez-vous choisi cette localité :
12. Est ce que vous pensez à quitter cette localité : Oui Non
13. Si oui, pourquoi: Où:
14. Profession antérieure :
15. Si vous étiez nomade, pourquoi avez-vous quitté le nomadisme : Profession actuelle:
16. Situation dans la profession: Employeur Indépendant
 Salarié permanent Salarié saisonnier Autre
17. Secteur d'activité: Agriculture Industrie BTP
 Autre Précisez:
18. Disposez-vous des équipements:
 Oui Non
 - Lesquels ?
 - Cuisinière Réfrigérateur Chauffage
 - Radio Téléviseur Parabole
 - Aucun
19. Le logement est-il rattaché à:
 - Réseau électrique: Oui Non Autre
 - Eau potable: Oui Non Autre
 - Réseau d'égout: Oui Non Autre
20. Que manque t-il dans votre localité ?
21. Quels sont les agglomérations fréquentées le plus souvent ? et pourquoi
22. Où achetez-vous vos provisions ?
23. Où soignez-vous et votre famille ?
24. A quels moyens de transport recourent les membres du ménage
 Auto Moto Bicyclette Bus Taxi Autre
25. Quels sont les problèmes que vous voulez évoquer ?
26. Elevage: ovin bovin caprin autres
27. Agriculture: oui non
28. Précisez:

Information sur l'habitation

Description de la bâtisse

29. Type de construction: Individuel Collectif Autre
30. Usage: habitation entrepôt
31. Surface: m²
32. Nature juridique:
33. Age de la construction
34. Matériaux dominants dans la construction
35. Etat de maison: Bon Moyen Mauvais Ruine
36. Avez-vous construit votre maison tout seul:
37. Aide de l'état: oui non
38. Précisez:
39. oui non Et c'est dans quel cadre:
40. Type de maison: RA Habitat rural
 auto construction rurale Autres
41. Nombre de façade :
42. Nombre d'étage :
43. Apparence de fenêtres sur l'extérieur
44. Présence d'une cour : extérieure intérieure
45. Nombre de pièce :

Tab. n°32 : Organisation des territoires du Sud

1902		1905		1929	
Organisation des territoires de commandement (avant la loi de 1902)		Territoires du Sud, décret du 14 août et du 12 décembre 1905		Territoires du Sud (décret des 5 août 1920, 23 mai 1927 et 11 janvier 1929)	
Territoire de commandement de la division d'Oran	Cercle de Tiarret Cercle de Mannia Annexe d'Aïlou Annexe de Saïda Annexe d'el Aricha Cercle de Mecheria Cercle d'Ain Sefra Cercle de Geryville Annexe de Djenan-Ed-Dar Annexe de la Zousfana Annexe de La Sacura	Territoire d'Ain Sefra Chef-lieu : Ain Sefra	Cercle de Mecheria Annexe d'Ain Sefra Annexe de Beni Ounif Cercle de Colomb Bechar et poste de Taghit et Tazaza Annexe de Beni Abbas Cercle de Geryville	Territoire d'Ain Sefra*	Annexe de Geryville Annexe de Mecheria Annexe d'Ain Sefra avec le poste de Beni Ounif Cercle de Colomb Cercle de l'Ouest saharien (annexe de Touat Gourara, annexe de La Sacura et poste de Beni Abbès)
Territoire de commandement de la division d'Alger	Cercle de Boghar Annexe de Chellala Cercle de Bou Saada Annexe de Sidi Aïssa Cercle de Djelfa Cercle de Laghouat Cercle d'El Golea Annexe de Ghardaïa Annexe d'Ouargla	Territoire de Ghardaïa Chef-lieu provisoire : Djelfa	Annexe de Djelfa Cercle de Laghouat Cercle de Ghardaïa et poste d'El Golea Annexe d'Ouargla	Territoire de Ghardaïa Chef-lieu : Ghardaïa	Annexe de Djelfa Annexe de Laghouat Annexe de Ghardaïa et poste d'El Golea
Territoire de commandement de la division de Constantine	Annexe de Barika Cercle de Tebessa Cercle de Khenchela Cercle de Biskra (et poste de Tkout) Cercle de Touggourt Annexe d'El Oued	Territoire de Touggourt Chef-lieu provisoire : Biskra	Annexe de Biskra Cercle de Touggourt Annexe d'El Oued	Territoire de Touggourt Chef-lieu : Touggourt	Annexe de Biskra Poste des Ouled- Djellal Annexe de Touggourt Annexe d'El Oued
		Territoire des Oasis Chef Lieu Adrar	Annexe de Touat Annexe de Timimoun Annexe d'In Salah	Territoire des Oasis Chef-lieu : Ouargla	Annexe d'Ouargla Annexe des Ajjers Annexe d'In Salah Annexe du Hoggar

* Unités de commandement du territoire d'Ain Sefra		Unités administratives
Annexe de Geryville Annexe de Mecheria Annexe d'Ain Sefra avec le poste de Beni Ounif Cercle de Colomb		Commune mixte de Geryville Commune mixte de Mecheria Commune mixte d'Ain Sefra Commune mixte de Colomb
Cercle de l'Ouest Saharien	Annexe du Touat Gourara Annexe de La Sacura et poste de Beni Abbès	Commune indigène de Timimoun Commune indigène de La Sacura

Tab. n° 33 : Répartition dynamique de la population villageoise

District	Nom	Construction	Logements				Ménage	population			Occupés		
			Occupés	Inoccupés	A usage prof	Total		M	F	T	Agric	Autr	T
001	Forthassa	46	44	4	0	48	46	147	150	297	9	41	50
	Hassi Defla	26	6	20	0	26	6	30	29	59	5	2	7
	N'sanis	26	0	26	0	26	0	0	0	0	0	0	0
002	Forthassa	9	7	2	0	9	7	36	35	71	8	2	10
	Oulakak	40	30	12	0	42	30	128	112	240	6	14	20
	Ouzeght	33	22	11	0	33	22	86	87	173	3	8	11
	Total												

Source : PDAU 1998 de la wilaya de Naama

Tab. n°34 : répartition de la population nomade

N° district	Nom de la tribu	Nombre total de							
		Tentes	Ménages	Population			Occupés		
				M	F	T	Agric.	Autres	T
900	Medabih, trafis, soualah	73	50	250	224	474	87	1	88
901	Medabih, trafis, soualah	61	50	214	206	419	78	6	83
902	Medabih, O.chahmi, O. Sidi Bouhamida, choureb merinet	57	50	234	193	427	70	6	76
903	Medabih, trafis, merinet, soualah, O. Chahmi	53	50	199	202	401	34	29	63
904	Medabih, soualah, trafis, chouareb	57	50	205	185	390	65	10	75
905	Medabih, soualah, o.chahmi, choureb, trafis	52	50	148	147	295	52	4	56
906	Soualah, o.chahmi, medabih, merinet, trafis	69	50	247	227	474	66	15	81
907	o.chahmi, medabih, soualah, merinet, trafis,	78	50	206	176	382	73	4	77
908	O.chahmi, medabih, merinet, o.goutaib, soualah	27	23	72	83	155	23	8	31
909	Chouareb, medabih, trafis	68	50	207	202	409	69	5	74
	Total	595	473	1982	1844	3826	617	87	704

Source : PDAU 1998 de la wilaya de Naama

Fig 23 : Carte pluviométrique du sud oranais

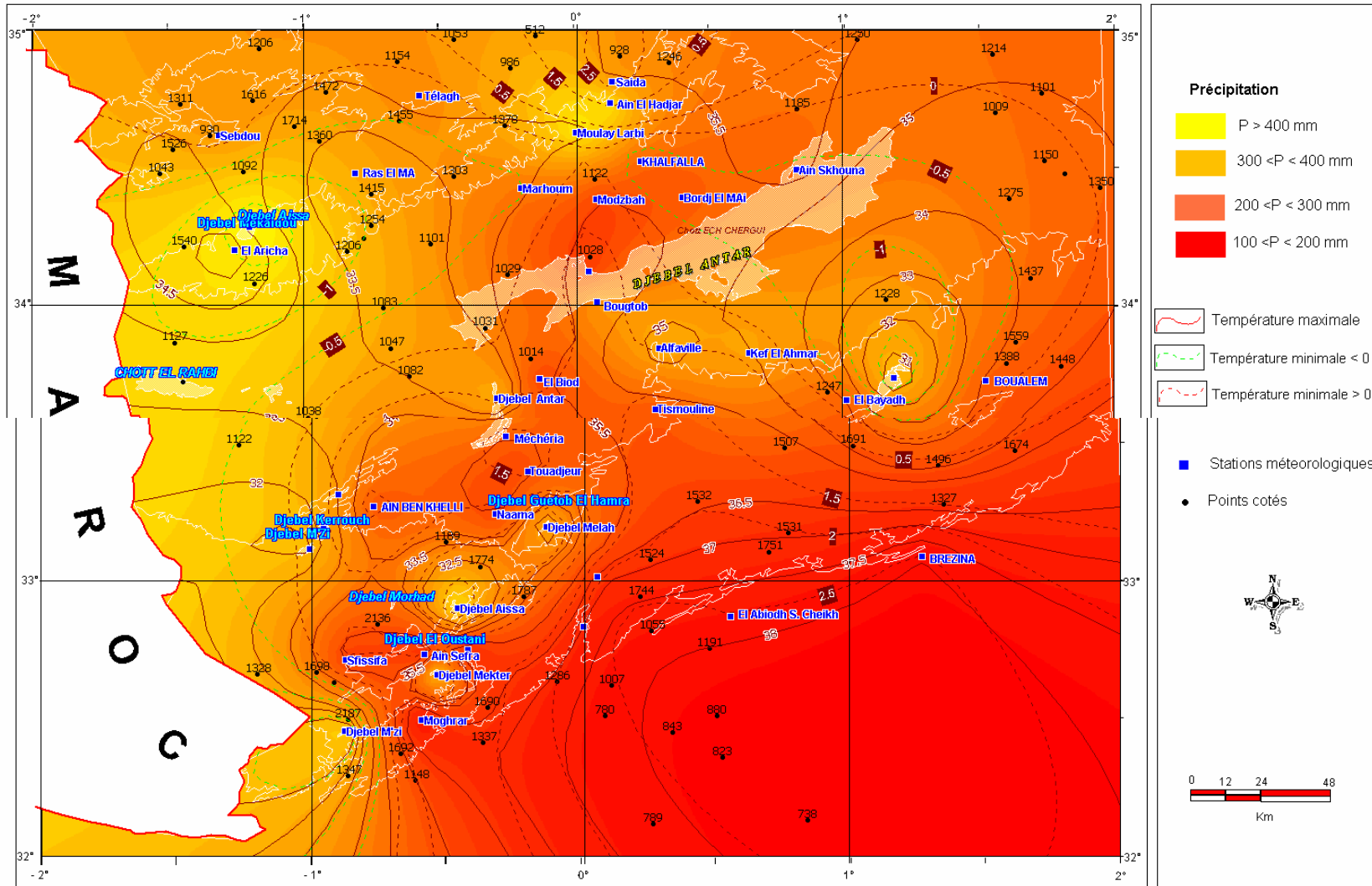
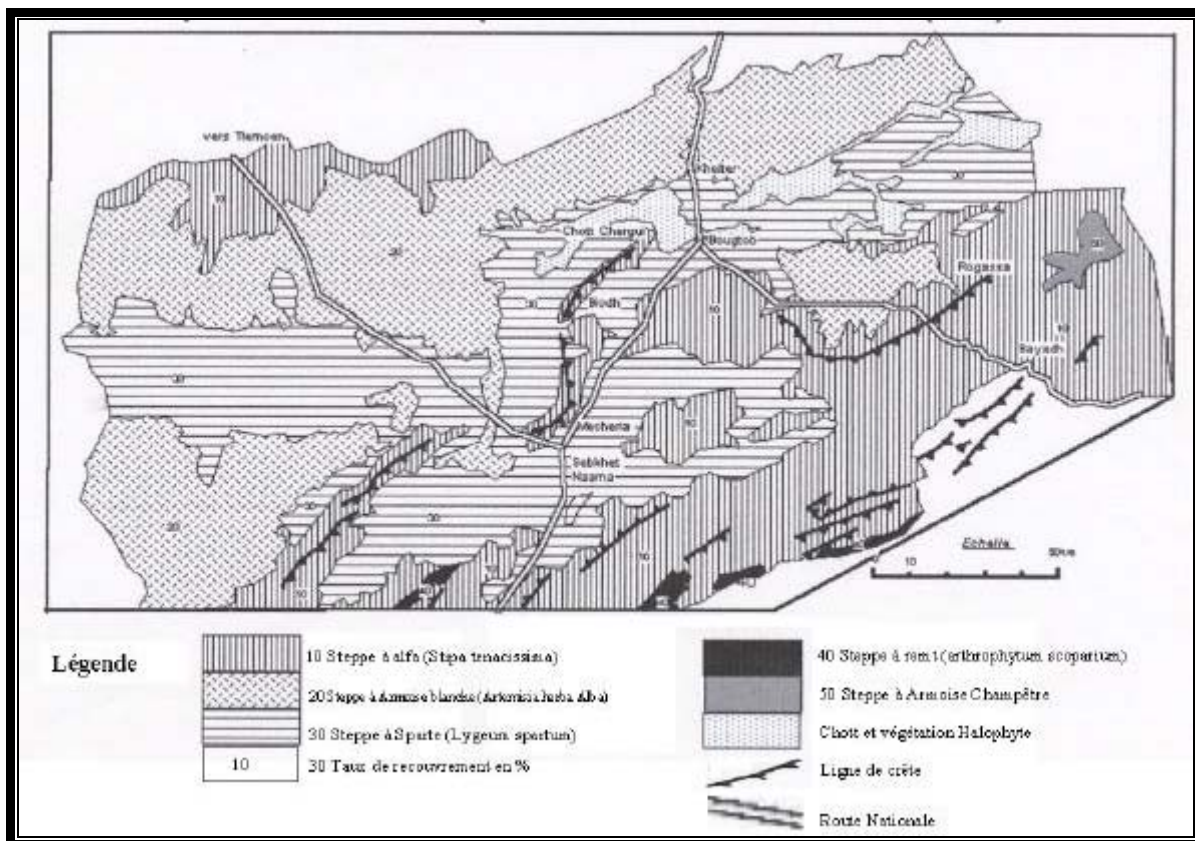


Figure 24 : Répartitions des principales steppes de la zone d'étude



Source : (AIDOU D A. et TOUFFET J., 1996).

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Problématique.....	4
Objectifs et méthode d'approche.....	7
PARTIE I : Milieu physique et évolution socio-spatiale des Hautes Plaines Sud Oranaises.....	9
Introduction I.....	10
Chapitre 1 : présentation de la zone d'étude	11
Introduction 1	11
1. Présentation et localisation de la zone d'étude.....	11
2. Situation des villages socialistes de l'investigation.....	11
3. Le cadre général des hautes Plaines Sud Oranaises.....	12
4. Caractéristiques générales de la zone d'étude.....	13
4.1 Traits morphologiques.....	13
4.2. Traits bioclimatiques.....	14
Conclusion 1.....	16
Chapitre 2 : Organisation de la confédération tribale des Amour.....	17
Introductions 2	17
1. Les grandes lignes de l'organisation des tribus des Hautes Plaines Oranaises.....	17
1.1. Le démantèlement tribal en Algérie.....	20
1.2. La déstructuration tribale.....	20
1.3. Organisation des territoires du Sud.....	21
1.4. L'origine des villageois enquêtés.....	21
1.5. La création du cercle d'Ain Sefra.....	23
1.6. Les regroupements de nomades.....	25
1.7. L'habitat traditionnel.....	27
1.7.1. L'habitat nomade.....	27
1.7.2. Description de la tente	27
Conclusion 2.....	29
Conclusion I.....	30
PARTIE 2 : Evolution des politiques et l'organisation de la steppe.....	31
Introduction II	32
Chapitre 3 : L'habitat rural et son évolution dans le temps.....	33
Introduction 3	33
1. Comment jusqu'à présent s'est effectuée cette sédentarisation ?.....	34
1.1. De l'espace tribal à la commune rurale.....	34
1.2. L'habitat rural avant l'indépendance.....	34
1.3. Les camps de regroupement.....	34
1.4. L'habitat rural après l'indépendance	35
1.5. Genèse d'un village socialiste pastoral.....	36
2. Objectifs fixés par l'Etat socialiste... ..	37
Conclusion 3.....	38
Chapitre 4 : habitat rural et son évolution dans l'espace.....	39
Introduction 4.....	39
1. Définitions de l'Habitat.....	39
2. La réalisation d'un village	40
3. Les types de villages	41
3.1. Village socialiste primaire	41
3.2. Village socialiste secondaire	41
3.3. Village socialiste tertiaire	41

Conclusions 4.....	42
Chapitre 5 : Aménagement et architecture.....	43
Introduction 5.....	43
1. Aménagement de l'espace steppique.....	43
2. Une architecture en pleine mutation.....	44
3. Les logements réalisés dans différents programme d'habitat dans les VSP.....	44
4. Etat des lieux des villages pastoraux édifiés durant la RA	47
5. Typologie de l'habitat enquêté.....	47
5.1. Avant l'éclatement du tissu rural.....	47
5.1.1. Description des villages enquêtés avant l'éclatement.....	47
5.2. Apres l'éclatement du tissu rural.....	55
5.2.1. Description des villages enquêtés après l'éclatement.....	55
5.2.2. Les forme des villages enquêtés après l'éclatement	56
5.2.3. Description du bâti enquêtée dans le Village Socialiste Pastoral après l'éclatement.....	63
6. Les modifications constatées dans les Villages Socialistes pastoraux.....	68
7. Les modifications constatées dans le bâti	69
8. Matériaux utilisés dans la construction des logements.....	72
9. Etude spatiale des habitations de la réforme agraire dans le village pastoral	73
10. Observation constatée.....	76
Cas d'un VSP se trouve en difficulté : le village de Dighem (wilaya d'El-Bayadh).....	76
11. Présentation et analyse critique des expériences des villages socialistes.....	77
Conclusion 5.....	79
Conclusion II.....	80
PARTIE 3 : Mutation socio-économique dans les villages socialistes pastoraux et adaptation au milieu.....	81
Introduction III.....	82
Chapitre 6 Etude socio-économique.....	83
Introduction 6.....	83
1. La population.....	83
1.1. Population et dynamique démographique.....	83
1.2. Etude de la population enquêtée.....	84
1.3. Les ménages enquêtés.....	87
La composition familiale.....	88
2. Habitat et lutte contre la pauvreté en milieu rural.....	88
3. Diagnostic de la situation de la population dans les VSP au niveau de la zone étudiée.....	89
3.1. Des projets agricoles pour les femmes rurales dans la zone steppique.....	89
3.1.1. L'accès au souk.....	90
3.1.2. L'accès à l'emploi.....	90
3.1.3. L'accès à l'éducation et la formation.....	92
3.1.4. L'accès à la santé.....	93
3.1.5. L'accès au transport.....	94
4. Le réseau routier.....	94
5. les degrés d'équipement.....	95
Conclusion 6.....	97
Chapitre 7 : Développement et potentialité de la région	98
Introduction7.....	98
1. Développement des villages enquêtés.....	98
1.2. Alimentation en eau potable.....	103
1.3. Activité principale des populations locales.....	104

1.3.1. L'élevage.....	104
1.3.1.1. L'élevage ovin.....	105
1.3.1.2. Elevage bovin.....	108
1.3.1.3. Elevage caprin.....	108
1.3.2. Agriculture.....	109
Conclusion 7.....	111
Chapitre 8 : l'influence du milieu naturel dans le développement de VSP.....	112
Introduction 8.....	112
1. La désertification et ensablement et leur influence sur les Villages Socialiste Pastoraux.....	112
1.1. Ensablement des habitations et équipements collectifs.....	113
1.2. L'ensablement des infrastructures routières	115
1.3. L'ensablement des terres agricoles et la dégradation du couvert végétal	117
2. La sécheresse	117
Conclusion 8.....	119
Conclusion III.....	120
Conclusion générale.....	122
SIGLES.....	125
BIBLIOGRAPHIE.....	126
La liste des tableaux.....	131
La liste des figures.....	132
La liste des photos.....	133
Annexe.....	135
SOMMAIRE.....	142